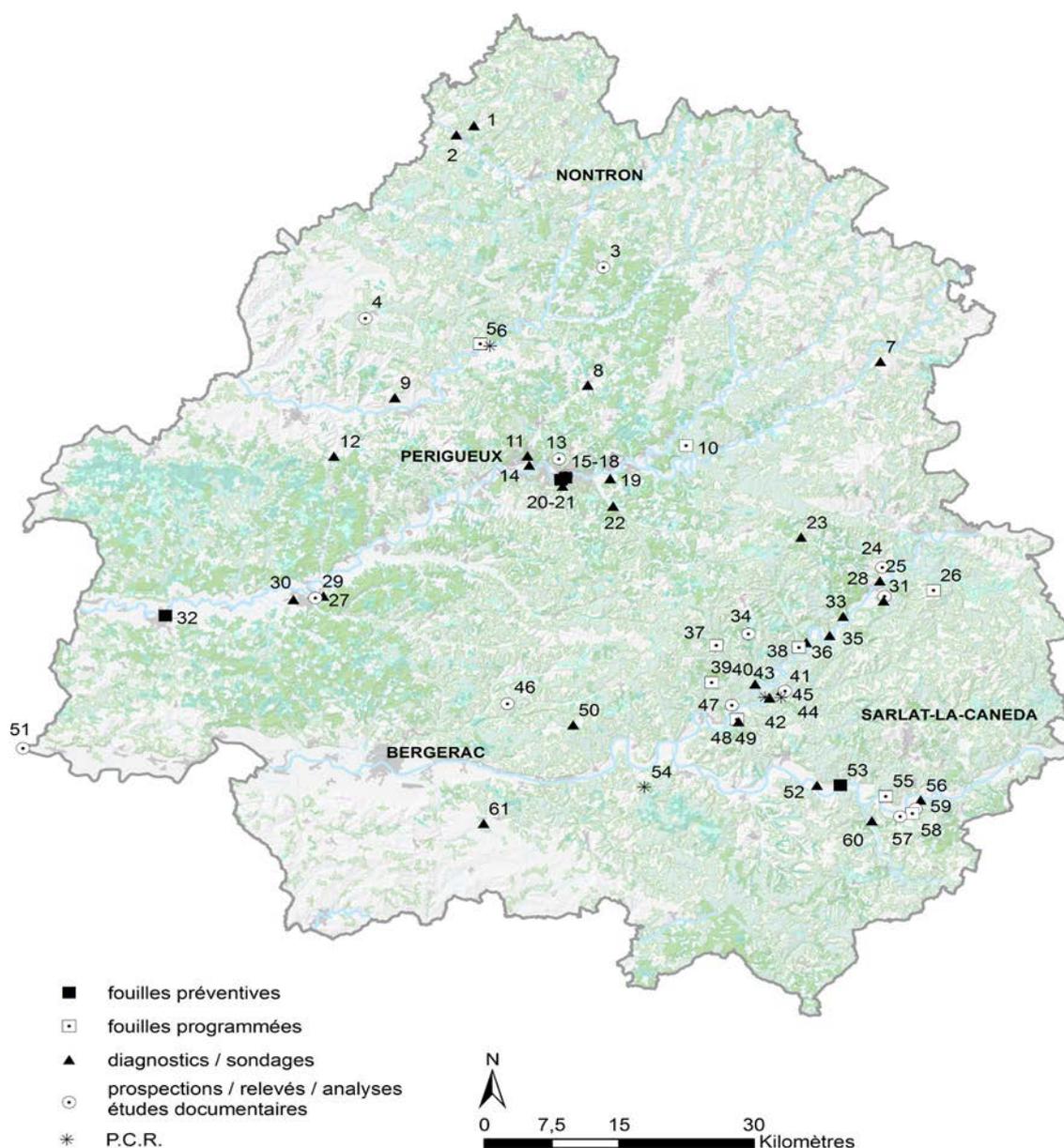


NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



N°Nat.						N°	P.
026862	AGONAC	Rue du Stade	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	8	212
026883	BEZENAC	Coustaty	ETRICH Christine	INRAP	OPD	52	212
027040	BOULAZAC	Route de Jaunour	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	19	213
027081	BOULAZAC	ZA Grand Font - Rue Jules Supervielle	SALVE Serge	INRAP	OPD	22	212
026703	BOURDEILLES	Fourneau du Diable	BAUMANN Malvina	DOC	FPr	5	214
026705	CAMPAGNE	Le Camp de Fayard	IHUEL Ewen	COL	FPr	48	215
027080	CAMPAGNE	Poulvérouse	BARBEYRON Arnaud	COL	SD	49	216
026913	CHANCELADE	Abbaye	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	11	218
026937	COULOUNIEIX-CHAMIER	Ecorneboeuf	VIVAS Mathieu	SUP	SD	21	219
026914	DOMME	Moulin de Caudon	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	56	225
026572	DOMME	Grotte de Saint-Front	ROBERT Eric	MC	RAR	57	223
026728	DOMME	Combe-Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	SUP	FPr	58	221
026945	DOMME	Château du Roy	BOUVARD Patrick	EP	RA	59	219
026988	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie Basse, Abri des Marseilles	CHADELLE Jean-Pierre	COL	SD	40	226
027053	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Vallée de la Beune	PETIT Christophe	SUP	SD	41	227
026511	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Les Combarelles I	MAN-ESTIER Elena	MC	RAR	42	226
026954	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Casserole	LENOBLE Arnaud	CNRS	PCR	43	225
027091	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	28 Avenue de la Forge	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	45	225
027064	FAUX	Campguilhem Le Brandelet	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	61	228
026984	GENIS	Le Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	7	228
027015	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT	Forge Neuve	PLOQUIN Alain	CNRS	SD	2	228
027037	LAMOTHE-MONTRAVEL	Bataille de Castillon	LOEUIL Pascal	EP	PRT	51	230
027098	MARSAC-SUR-L'ISLE	Saltgourde	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	14	231
026737	MAUZENS-ET-MIREMONT	Château de Miremont	SOULARD Laura	BEN	FPr	37	231
027057	MONTAGRIER	Le Bourg	GAILLARD Hervé	MC	OPD	9	232
027041	MONTIGNAC	Saint Pierre	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	25	236
026294	MONTIGNAC	Le Regourdou	MAUREILLE Bruno	CNRS	PRT	28	234
026986	MONTIGNAC	La Balutie	ROYER Aurélien	SUP	SD	31	234
026929	MONTPON-MENESTEROL	Voie verte Vallée de l'Isle - Les Termes	BIARD Miguel	INRAP	FP	32	236
026872	PERIGUEUX	Impasse Andre Saigne	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	16	238
026759	PERIGUEUX	Puy Saint-Front	MARIN Agnès	BEN	PRT	17	239
026991	PERIGUEUX	Quartier de Saint-Front	GARROS Benoît	EP	FP	18	239
027016	PERIGUEUX	Reseau Gaz	MIGEON Wandel	INRAP	FP	20	241
026925	PRESSIGNAC-VICQ	Beausserie	ETRICH Christine	INRAP	OPD	50	241
026290	LA ROQUE-GAGEAC	La grotte Maldidier	BOUDADI-MALIGNE Myriam	CNRS	FPr	55	242
026295	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Grotte de Rouffignac	REICHE Ina	CNRS	PRT	34	242
026575	SAINT-AMAND-DE-COLY	Abbatiale - Le Bourg	BLANC Pierre-Marie	CNRS	FPr	26	245
026642	SAINT-CIROQ	Grotte de Saint-Cirq dit du Sorcier	PIGEAUD Romain	MC	RAR	47	247
026955	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	La Rochette	GUERIN Guillaume	CNRS	SD	35	249
026974	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Sous le Roc	WHITE Randall	SUP	SD	36	250
026725	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	GRAVINA Brad	DOC	FPr	38	249
027023	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	Les Manieux	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	OPD	30	251
026873	SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC	Le Donzac	BRENET Michel	INRAP	OPD	12	251
027029	SAINT-VINCENT-DE-COSSE	Monrecours	DUMAS Antoine	DOC	FP	53	252
026287	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Les Grands Bois	BONNENFANT Jérémy	BEN	FPr	10	254
026973	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	Grotte de La Ferrassie	CHIOTTI Laurent	SUP	FPr	39	255
026908	SOURZAC	Les Pierres Ouest	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	27	257
026982	TEYJAT	Le Bourg	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	1	257
026924	THENON	Fontaine des Bissareaux	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	23	258
026944	THONAC	Maillol	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	33	258
026763	LA TOUR-BLANCHE	Jovelle	CHADELLE Jean-Pierre	COL	PRT	4	259

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6

Époque contemporaine

AGONAC Rue du Stade

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée en préalable à un projet de construction d'un gymnase. D'une superficie déclarée de 8087 m², la parcelle prescrite est située, sur une basse terrasse de la Beauronne, un ruisseau affluent de l'Isle. Le terrain est également localisé à 600 m au sud du centre urbain historique autour de l'ancien castrum épiscopale, ainsi qu'à 350 m à l'est de l'église Saint-Martin établie à l'emplacement d'un site gallo-romain. Des gisements paléolithiques et néolithiques ont été découverts en prospection ces dernières années le long du ruisseau, dans deux secteurs situés de part et d'autre de l'emprise diagnostiquée.

Les cinq tranchées réalisées sur le terrain couvrent une surface d'ouverture de 721,68 m², correspondant à 8,92 % de l'emprise prescrite. Elles n'ont livré aucun vestige archéologique rattachable au Moyen Âge, à l'Antiquité ou à des périodes plus anciennes. Outre un

creusement de type fosse d'époque indéterminée, les aménagements agraires découverts en bas de pente, dans la partie nord-ouest, se résument à onze sections linéaires empierrées formant quatre drains, dont un collecteur et trois secondaires. Ces ouvrages destinés à drainer et assainir les sols à tendance hydromorphe, en permettant la collecte et l'évacuation des eaux (ruissellement, nappes et remontées), s'inscrivent vraisemblablement dans un contexte général de grands travaux à partir de la fin du XVIII^e siècle, sur fond d'industrialisation du vallon (écluses et mécanisation des moulins, création de bassins d'eau en bordure de Beauronne pour ravitailler le chemin de fer dès 1861, construction du chai Sainte-Cécile attenant en 1898, présence d'une ancienne scierie le long de la voie, etc.).

Duphil Vincent

*Gallo-romain
Haut Empire*

BEZENAC Coustaty

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence, à la faveur de douze sondages ouverts sur une parcelle de 10 266 m², la présence d'un établissement antique dont la limite sud est circonscrite à une terrasse dominant la Dordogne (cf. fig. 1). En revanche l'extension des vestiges vers l'ouest demeure problématique : le diagnostic réalisé en 2015 qui s'est révélé négatif a montré que le terrain a été complètement remanié par la construction d'une plateforme, ce qui n'exclut pas qu'il y ait eu des vestiges auparavant. Les sondages situés à l'est de la parcelle suggèrent, quant à eux, la poursuite des aménagements antiques. La richesse des éléments architectoniques découverts (cf. fig. 2) essentiellement en sondage 05 et 08 indiquent que l'on s'approche de la partie luxueuse, peut-être la pars urbana d'une villa gallo-romaine.

La présence d'un grand bassin en très bon état de conservation constitue la pièce maîtresse des vestiges

mis au jour au cours de ce diagnostic (cf. fig. 3). Sa fonction demeure pour l'heure hypothétique, mais son étude orienterait l'interprétation vers la restitution d'une pièce d'eau ornant le jardin d'agrément d'une villa. Cette proposition, bien que séduisante demande à être corroborée par des recherches complémentaires et par les analyses du sédiment contenu dans une amphore engagée dans le mur nord qui pourrait correspondre à une cache à poisson (cf. fig. 4). Aucun élément décoratif particulier n'a été retrouvé en association avec cet aménagement ce qui éliminerait la proximité de thermes, son ornementation se limitant à un enduit beige et un sol en béton de tuileau simplement lissé plus en adéquation avec un tel dispositif. Il évoque par son ampleur celui de la villa du Palat à Saint-Émilion, bien que cet édifice appartienne à une phase tardo-antique.

Les autres vestiges qui consistent principalement en arases de murs dont les assises ne sont que rarement conservées, offrent un plan régulier orthonormé dans lequel s'inscrit parfaitement le plan du bassin. Toutefois, les éléments situés en contrebas du plateau qui se présentent sous la forme d'un groupe de quatre murs très arasés d'orientation différente, accompagnés d'un fossé et d'un chemin empierré qui longe le cours de la rivière, suggèrent un bâti indépendant du corps principal de la villa.

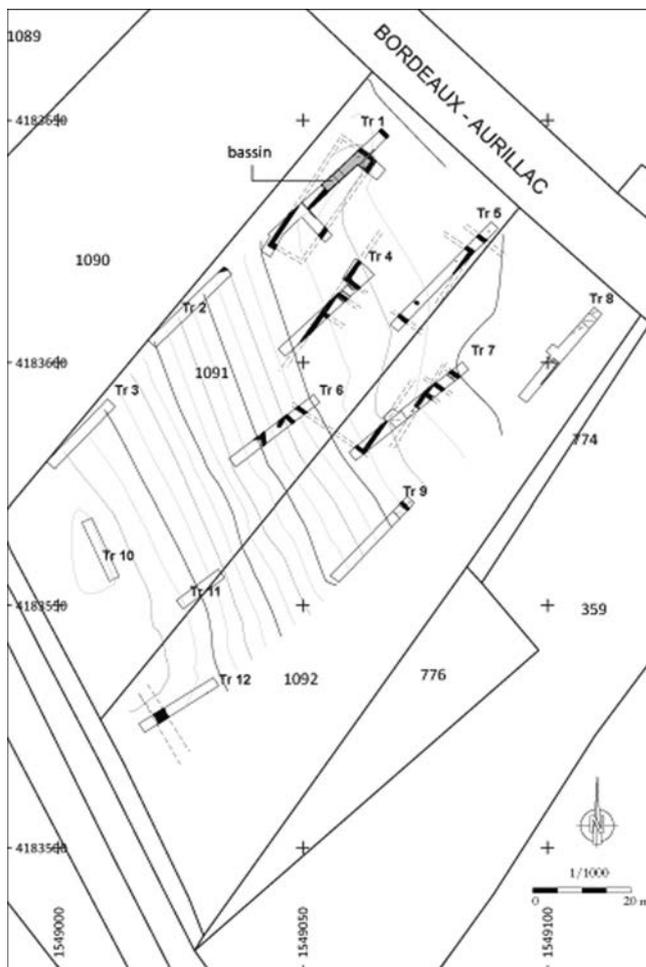
Du point de vue chronologique, la construction ne semblerait pas remonter au-delà de 40 ap. J.-C. et aurait eu une durée de vie, somme toute, assez courte, les niveaux de démolition/ et de remblai ne se poursuivant pas après 200 ap. J.-C. si l'on retient la valeur la plus large. Nous serions donc en présence d'un établissement du Haut Empire qui s'inscrit parfaitement dans le mouvement de création des villae aquitaines initié à partir du milieu du I^{er} siècle



Vue vers le sud de l'amphore engagée dans le mur.
© C. Etrich, Inrap.

de notre ère. A l'issue de cette opération extrêmement positive, bien des questions restent néanmoins en suspens, notamment celui de son statut, mais elle a enfin permis de préciser l'emplacement de bâtiments antiques jusqu'alors connus par la tradition orale et indirectement par quelques objets sauvés des rails du progrès ferroviaire par quelques amateurs éclairés.

Etrich Christine



Plan général du site au 1/1000e.
© F. Bernard et C. Etrich, Inrap.

BOULAZAC ISLE MANOIRE ZA Grand Font – Rue Jules Supervielle

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de la construction d'un hôtel. L'implantation de celui-ci se situe le long de la rue Jules Supervielle, créée dans la ZA Grand Font, et est constituée de deux bâtiments et d'un parc de stationnement de surface de 61 places.

Le projet est situé dans la vallée du Manoire, sur la partie la plus proche du ruisseau. Dans le cadre du diagnostic archéologique réalisé sur la ZAE Grand Font en 2008 suite à une demande volontaire de l'aménageur d'alors (Communauté de Communes Isle

Manoire), les parcelles du présent projet ne faisaient pas partie de l'ensemble.

Les douze tranchées réalisées sur une surface accessible de 12 016 m² n'ont livré aucune structure archéologique probante et seuls quelques éléments de faune résiduels, piégés dans une dépression naturelle, ont pu être observés au sein des sondages.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salve Serge (Inrap).

BOULAZAC ISLE MANOIRE

Route de Jaunour

Une opération de diagnostic archéologique préventif a eu lieu à l'est de l'agglomération de Boulazac. La parcelle concernée, est proche de basses terrasses en rive gauche de l'Isle dans une position géologique très sensible à la découverte d'indices notamment de période préhistorique.

Le site solutréen de Landry, avec deux niveaux d'occupation (fouilles M. Brenet rapport 2014) se situe à seulement 400 m vers le nord-ouest et constitue un exemple des découvertes possibles dans cette type d'environnement.

L'intervention a été effectuée à l'intérieur d'un espace déjà fortement urbanisé qui a contraint notre

exploration à une surface bien plus réduite (2000 m²) que celle prévue dans la prescription (8000 m²).

Seule la partie ouest de l'emprise accessible s'est révélée relativement intéressante. Malgré une quantité assez limitée de pièces découvertes (nb=30 pièces > 1 cm et 10 esquilles) leur disposition, en petit amas et leur positionnement précis dans une couche de période pléistocène, indiquent l'existence d'un niveau archéologique, attribuable au Paléolithique supérieur au sens large, probablement perturbé mais conservé. Une poursuite de ce niveau vers les terrains accolés au nord-ouest de l'emprise reste fort probable.

Folgado López Mila

BOURDEILLES

Fourneau du Diable

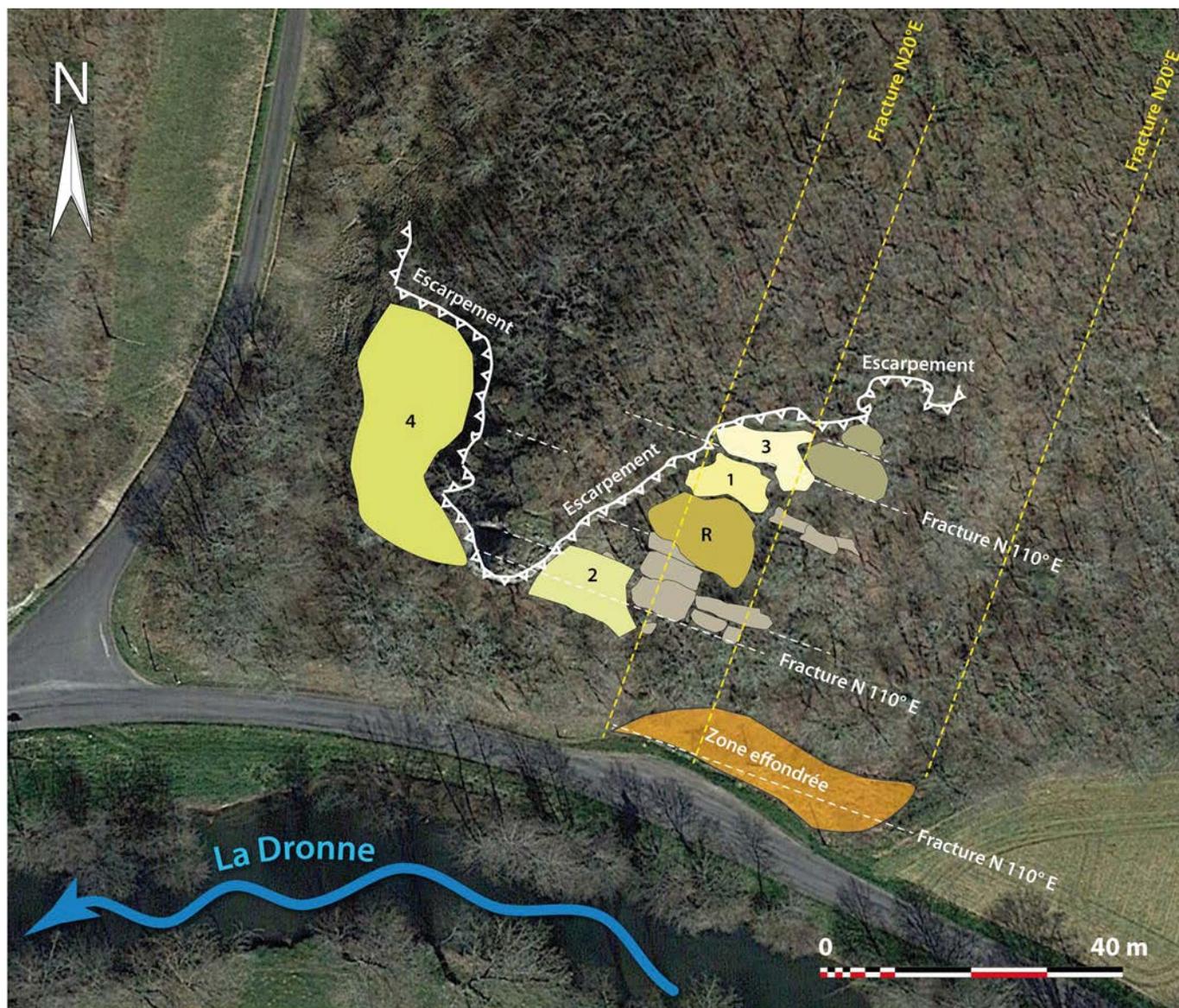
Le site du Fourneau du Diable, situé dans la vallée de la Dronne, est un gisement préhistorique fouillé par D. Peyrony entre 1912 et 1929. En dehors de pièces magdaléniennes et d'un ensemble gravettien, l'essentiel des collections archéologiques peut être attribué au Solutréen supérieur. La quantité et la qualité des vestiges exhumés, couvrant un large registre d'activités, font du Fourneau du Diable un site de référence pour la période. L'importance du site tient également à l'identification de structures d'habitats paléolithiques et à la découverte, en 1924, de l'un des rares exemples solutréens d'art sculpté sur bloc. Néanmoins, l'interprétation des collections est limitée, comme sur tous les sites anciennement fouillés, par la nature sélective des ramassages et le caractère succinct des données géoarchéologiques. La première campagne (2015) a montré que le site possède encore à cet égard un potentiel informatif important. Outre la récupération d'une importante quantité de matériel dans les déblais des fouilles anciennes, les premiers travaux de terrain ont révélé que les structures d'habitats supposées sont postérieures aux occupations paléolithiques.

La campagne 2016 a été axée sur les aspects géomorphologiques afin de cerner la physionomie du site et de comprendre la dynamique de mise en place de ses principales composantes. Ce dernier se structure autour de trois grands ensembles de corridors d'altération qui organisent l'espace en quatre entités fonctionnelles (cf. fig. 1). Les groupes humains ont

utilisé ces surfaces dégagées, du fait de l'altération, pour installer leurs activités dans l'espace protégé des corridors. Par la suite, des processus d'effondrement, survenus au cours des phases de réchauffement climatique qui succédèrent aux périodes glaciaires, recouvrirent les différents espaces de vie et scellèrent les horizons archéologiques.

Les travaux de terrain ont consisté en l'ouverture de trois tranchées sur la terrasse médiane (cf. fig. 1), l'objectif étant d'appréhender la morphologie et l'étendue de cette première entité fonctionnelle, de cerner l'emprise des fouilles anciennes et la surface occupée au Paléolithique, d'obtenir une vue du remplissage et de contrôler la présence de déblais. Ces travaux se sont soldés par la découverte de vestiges de sols en place (secteur 2, cf. fig. 2). Ces derniers devraient permettre de donner un cadre chronologique aux occupations solutréennes et de procéder à des corrélations à partir d'un contexte primaire. Le matériel lithique récupéré dans des déblais des fouilles anciennes (secteur 3) permet d'envisager la présence de phases culturelles d'occupation qui n'avaient pas été vues (Badegoulien, Mésolithique) ou sous-estimées (Magdalénien supérieur). Sa caractérisation pétrographique esquisse différents cercles d'approvisionnement et témoigne de la mobilité des Solutréens, tandis que la faune indique une occupation du site sur une grande partie de l'année, de l'automne au printemps.

Baumann Malvina



- | | | | |
|-----------------------|------------------------|-----------|---|
| 1 Terrasse médiane | 3 Terrasse supérieure | R Remblai | Blocs basculés et brisés corridor supérieur |
| 2 Terrasse inférieure | 4 Terrasse occidentale | | Blocs basculés et brisés corridor inférieur |

Vue en plan des éléments qui structurent le site. DAO D. Cailhol.

Néolithique moyen
à Moyen Âge

CAMPAGNE

Le camp du Fayard, forêt départementale

Localisé au cœur du domaine forestier de Campagne, le site domine les falaises de la vallée de la Vézère à l'embouchure de la vallée de la Font-qui-bout. Il surplombe ainsi le château de Campagne et ses communs qui abritent aujourd'hui le pôle mixte de recherche. Décrit depuis 1828 par J. De Mourcin, le site a livré des indices d'occupation du Néolithique moyen jusqu'à l'Époque moderne.

Déterminé par de fortes falaises sur deux côtés, cet éperon est barré sur le troisième par deux lignes de talus fermant une aire 7 à 8 hectares. Les défenses délimitent deux espaces enclos, un espace intermédiaire et un réduit de 1,7 hectares à l'extrémité de l'éperon. Les fouilles de 2016 prolongent la phase exploratoire de 2015 ; Les sondages 1 et 2 sont implantés sur le rempart externe, le mieux conservé et le sondage 3

sur le rempart interne. Les surfaces d'exploration ont été agrandies (40 m²), mais le contexte forestier de la réserve biologique mixte nous a limité.

Le sondage 1 est situé dans un secteur où le talus est arasé. La stratigraphie de 2015 a livré une séquence dont la base est marquée par le Néolithique moyen et liée à des structures en creux (petit fossé, trou de poteau) qui précèdent une occupation néolithique finale et la mise en place de la levée pierreuse non datée. En 2016, l'exploration vers le sud (26 m²), a documenté la première assise de rempart, initialement plus large vers l'intérieur, et marquée en son centre par la présence de petits blocs en désordre qui reste à interpréter (cloisonnement, palissade, etc.). Coté interne, directement sous cette assise, nous avons observé partiellement une curieuse structure quadrangulaire (1 x 0,60 m) (fait 118), délimitée par trois dalles de champ prises dans un sédiment sablo-limoneux, indifférencié de son encaissant. En fin de campagne sous le niveau, d'apparition de ces dalles de champ, un horizon charbonneux à petits tessons a été atteint, il pourrait correspondre au niveau de base reconnu en 2015. Coté externe, nous avons observé la poursuite du fossé 107 reconnu en 2015, placé sous le talus pierreuse et caractérisé par deux files parallèles de dallettes verticalisées orientées nord-sud, séparées de 20 cm. Le mobilier recueilli dans les niveaux profonds est peu étoffé, mais les pointes de flèches tranchantes à retouches abruptes, un couteau à dos sur lame, deux grattoirs sur lame présentent des affinités fortes avec le Néolithique moyen régional (grotte Mykolas, les Châtelliers-du-Vieil-Auzay). Pour la céramique l'exercice est plus difficile, car le mobilier est très fragmenté ; entrevu par Vincent Ard, il demandera un temps d'expertise complémentaire.

Le sondage 2 a été agrandi de 12 m² vers le sud. La fosse 202, identifiée en 2016, est un creusement 2,20 m de large pour 75 cm de profondeur réalisé dans un calcaire dur compact. Par contre, la fouille a montré que les niveaux supérieurs du talus pierreuse sont extrêmement remaniés. En outre, la levée est surélevée par des apports de matériaux issus de l'épierrage des parcelles alentour en vue de leur mise en culture. Le talus pierreuse comporte en effet des tessons d'époque médiévale. Une petite fenêtre à l'ouest a montré que la sédimentation se pinçait très rapidement vers l'intérieur de l'enclos, ce qui indique que le rempart coté interne a agi comme un barrage et a accumulé les sédiments dans ce secteur.

Le sondage 3 dans le rempart interne a été à peine abordé, faute de temps. Le chantier suspendu en 2017 devrait reprendre en 2018 pour achever cette première phase exploratoire dans les secteurs 1 et 3.

Ihuel Ewen



Premier plan : paroi sud de la tranchée, fosse 202 –
Second plan : fenêtre en cours de fouille, niveau de base.

Epoque Moderne

CAMPAGNE Hameau de Poulvérouse

En marge des fouilles engagées dans la forêt départementale de Campagne, sur le camp du Fayard, nous avons réalisé, en juillet 2016, quatre tranchées manuelles dans le hameau troglodytique de Poulvérouse. La motivation initiale était la sécurisation du site troglodytique, sujette à des effondrements et des pillages. Etabli à 700 m du château, ce site d'habitat de falaise, au cœur du massif forestier surplombe l'actuel RD 35 en direction de Saint-Cyprien. Culminant à 104 m Ngf, il s'étend sur une surface d'environ 3 200 m². Encore occupé en 1817, il est aujourd'hui à l'abandon, fortement dégradé par la fréquentation des lieux tout au long du XXe siècle. Par mesures de sauvegarde, une couverture topographique et photographique du hameau a été achevée en 2016. Au cours de cette intervention, la répartition des types d'habitat a pu être inventoriée, distinguant les aménagements rupestres

(« cluzeaux aériens »), semi-troglodytiques (intégrant une cavité naturelle dans un espace aménagé) et troglodytique. Cette opération archéologique s'inscrit en amont de la protection du hameau qui entraînera à terme la pose d'une clôture limitant l'accès au site. (cf. fig 1). Notre intervention a pour but de renseigner, si possible l'origine de ces aménagements et d'évaluer le potentiel menacé. Rendu inaccessible par la végétation, un défrichage préalable avec l'aide du Pôle Paysage a été effectué pour l'enlèvement de ronces, lierres et autres arbustes abondants dans le secteur. Puis, une équipe de deux à trois personnes a été mobilisée pendant une semaine.

Aucun niveau de sol étant conservé en pied de falaise, notre choix s'est porté à l'intérieur d'une habitation en contrebas (SD 1), sur les axes de circulation (SD 2 et 3) et sur un jardin vivrier exploité



Unité bâtie contre la falaise : état de conservation.

encore d'après le cadastre au XIXe siècle (SD 4). Les sondages manuels (8 m²) n'ont pas permis d'atteindre les niveaux médiévaux escomptés. Les indices rencontrés (céramiques, faïences, tuiles) correspondent principalement à la dernière phase d'occupation bien renseignée par la cartographie du XIXe siècle. Lors du premier sondage, un aménagement de dalles en terre cuite a été identifié en partie centrale dans la maison 1, à l'aplomb d'une cheminée partiellement détruite (cf. fig 2). Ce niveau de sol conservé traduit la dernière phase d'occupation continue des lieux avant l'abandon du hameau. Le mobilier, fort limité, est constitué de fragments de tuiles, de céramiques, d'éclats de verre et de clous de charpente. Le sondage 3, à l'ouest de l'habitat, implanté sur un espace de circulation témoigne de l'aménagement de grands blocs de calcaire disposés de chant pour conforter la terrasse et limiter le colluvionnement. Compte tenu de l'affleurement régulier du substrat, les deux autres sondages se sont avérés négatifs. L'étude en archives et l'analyse de l'ensemble des données archéologiques, cartographiques et cadastrales seront finalisées en 2017 afin de proposer une restitution phasée des groupes d'habitats. D'ores et déjà, l'analyse cadastrale a permis d'identifier la fonction et la répartition précise

des espaces. Tributaire d'un pendage marqué vers le sud, le hameau s'organise dans le sens de la déclivité des terres mises en culture au-dessus du registre calcaire, puis par un espace contre la falaise abritant maison, grange et cour. Un axe de circulation central ordonne l'accès aux unités bâties y compris disjointes du flanc de falaise. Au centre du hameau, deux fours dont un banal (cf. fig 3) ont été retrouvés. Sur la terrasse



Voute intacte du four de la maison 2.

inférieure, se distingue une ceinture de jardins qui laisse aussi place en contrebas à des terres agricoles réparties en terrasse. Grâce aux matrices cadastrales du XIXe siècle, les derniers occupants, propriétaires et usufruitiers ont été identifiés. Au nombre de sept, ils témoignent d'une division marquée mais déséquilibrée au sein du hameau. En lien avec les possessions du château, le Marquis de Campagne est désigné comme

propriétaire de terres, de deux granges et d'une maison avec cour. A l'exception d'un cas, tous occupent une maison au sein de l'îlot. Par ailleurs, l'un d'entre eux est signalé possédant le tiers du hameau avec un four (cf. fig 4) non mentionné sur le cadastre, des bâtiments ruraux, deux habitations et des terres.

Barbeyron Arnaud



Etat de conservation du four banal.

Moyen Âge
Époque moderne

CHANCELADE Abbaye

La communauté des chanoines réguliers de Saint-Augustin est à l'initiative de la restauration du logis abbatial de Chancelade et de l'aménagement de la cour du cloître oriental, aujourd'hui transformée en parc. L'opération de diagnostic qui a été réalisée sur la parcelle, au cœur du cloître, a livré une série de vestiges (murs aux parements soignés, sols de terre et canalisations) attribuées aux ailes ouest et nord des bâtiments conventuels aujourd'hui disparus. L'angle nord-ouest de la galerie du cloître a également pu être

appréhendé, des éléments lapidaires (base et fûts de colonnettes), venant témoigner de la variété décorative de ce dernier. Le matériel céramique récolté fait état, sur le plan chronologique, de plusieurs périodes de fonctionnement de l'abbaye, la principale restant cependant la période moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) qui est celle d'un grand renouveau du complexe religieux.

Scuiller Christian

COULOUNIEIX-CHAMIERES Écorneboeuf

Au sud de la ville de Périgueux, la colline d'Écorneboeuf constitue un site de hauteur, surtout connu pour son passé protohistorique. Cependant, les registres de comptabilité de la ville de Périgueux mentionnent qu'il abritait au XIV^e siècle les furcas patibularias.

Autrement appelées gibets, les fourches patibulaires sont des structures judiciaires dédiées à la pendaison, à l'exposition de corps et à la mise en terre de criminels. Les folios des registres comptables laissent entrevoir

une structure construite en pierres et entourée d'un espace d'inhumation.

Les investigations effectuées visaient à repérer ces vestiges sur les terrasses du flanc oriental de la colline. Malgré huit tranchées de sondages, aucun vestige anthropique n'a été mis au jour. Seules deux tranchées ont révélé quelques tessons de céramique roulée qu'il reste difficile de dater.

Vivas Mathieu

DOMME Château du Roy

Localisés à l'extrémité occidentale d'un éperon dominant la vallée de la Dordogne, les vestiges du Château du Roy bénéficient d'un classement au titre des Monuments Historiques (arrêté du 5 janvier 1943). Malgré cette prise de conscience d'un intérêt patrimonial, le site reste dissimulé par une épaisse végétation jusqu'à la fin du XX^e siècle. Soutenu par la commune de Domme, un projet de valorisation et d'ouverture au public émane de l'association pour la sauvegarde de la bastide de Domme et de ses remparts (ASBDR). En 1996, la municipalité procède ainsi à l'acquisition d'un ensemble foncier de près de 8000 m² correspondant a priori au castrum primitif tenu par les seigneurs de Domme. Après un défrichage, quelques travaux de consolidation sont confiés à l'association Concordia sous le contrôle du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne.

En 2015, un état des connaissances est dressé par l'historienne Anne Bécheau. La forteresse apparaît méconnue au regard des références bibliographiques relatives à la bastide de Domme voisine. Aucune étude ne renseigne les origines de l'occupation, la topographie médiévale et les grandes phases d'évolution. En conséquence, le service régional de l'archéologie a établi un cahier des charges pluridisciplinaire permettant :

« - d'un point de vue scientifique d'effectuer un bilan sur les archives liées au château, de lire les vestiges conservés avec les méthodes de l'archéologie du bâti, d'amender cette lecture de données chronologiques nouvelles issues de sondages archéologiques ;

- d'un point de vue patrimonial d'anticiper la portée de travaux à venir sur les parties anciennes du site protégé M. H., d'asseoir les bases d'une médiation raisonnée sur le site. »

Réparties sur 2016 et 2017, les opérations de terrain se sont déroulées en quatre étapes. La première correspond à une campagne de relevé numérique des élévations. Ensuite, l'analyse du bâti a permis d'appréhender une partie de la topographie et d'affiner la localisation des premiers sondages. La dernière intervention s'est focalisée sur la plateforme sommitale, notamment une fouille à l'emplacement supposé d'une tour maîtresse. Tous les terrassements ont été effectués manuellement. La participation constante d'une demi-douzaine de bénévoles de l'ASBDR a permis d'augmenter les aires d'exploration initialement prévues. Etudiant en Master d'archéométrie à Bordeaux, Jean-Baptiste Javel figure également parmi les participants bénévoles.

L'ampleur du site, sa topographie accidentée et l'instabilité de certaines structures justifient la mise en œuvre d'un protocole d'enregistrement et d'analyse spécifique, basé sur le recours à de nouvelles technologies. L'ensemble a ainsi fait l'objet d'une photogrammétrie ponctuellement couplée à une numérisation par lasergrammétrie. La photogrammétrie associe des prises de vue terrestres et aériennes, ces dernières étant obtenues au moyen d'un appareil de photographie numérique transporté par un drone (Pascal Mora, Archéotransfert).

Après leur assemblage et leur recalage dans le système RGF 93 CC 45, les fichiers de points ainsi créés ont fait l'objet d'un nettoyage et d'un échantillonnage pour assurer la qualité du rendu graphique (cf. fig. 1). Plusieurs ortho-images d'élévations ont été produites pour servir de support à l'enregistrement archéologique. Dans le cadre de l'analyse, les nuages de points ont été traités au moyen du logiciel CloudCompare v2.6.2. Chaque unité stratigraphique a été « segmentée » et transformée en un « objet » identifié. Ensuite,



En haut : Modèle numérique du site castral réalisé en basse définition.
Au milieu : Profil du fossé restituable d'après la limite entre le rocher et la maçonnerie de soutènement du comblement.
En bas : Modèle numérique de la plateforme sommitale isolée par un fossé.

l'attribution d'une couleur issue d'un nuancier a permis de suggérer des phases d'évolution. L'exploitation du logiciel a également facilité le contrôle de différentes mesures (distance, surface...) ainsi qu'une lecture de coordonnées spatiales. Les transformations ont été enregistrées dans un fichier distinct au format BIN. L'export de rasters a contribué à alimenter un SIG en données cartographiques. Ici, l'outil a été conçu au moyen de QGIS 2.10.1. Le logiciel est libre d'usage et privilégie la production de fichiers open source.

Cette notice est rédigée alors que les études ne sont pas achevées. A défaut, la présentation des résultats se résume aux observations et interprétations basées sur la chronologie relative des structures.

Les cavités souterraines n'ont pas fait l'objet d'investigations. En surface, les vestiges découverts paraissent tous contemporains ou postérieurs à la transformation de l'éperon en site castral. Dans sa dernière configuration, l'aire intra-muros du castrum équivaut à 5600 m².

Le premier aménagement pourrait être un fossé implanté suivant un axe nord-sud, de manière à scinder la plateforme sommitale en deux. Le creusement avoisinerait 1,50 à 2 m de profondeur et 7 m de large. Partiellement observée, la taille de l'escarpe est proche de la verticale. Celles du fond et de la contrescarpe se devinent au contact d'une maçonnerie destinée à empêcher le comblement du fossé (cf. fig. 2).

D'une superficie avoisinant 100 m², la partie occidentale de la plateforme correspondrait à l'assise d'un premier édifice quadrangulaire (fig. 3). S'agissant du point culminant, l'identification d'une première tour maîtresse semble logique. Les vestiges des maçonneries sont très ténus. Dans le meilleur des cas, quelques pierres permettent d'identifier un parement. Sinon, ils se résument à des portions de blocages voire un lit de mortier conservés sur le rocher. La fondation du mur oriental empiète sur l'escarpe. Celles des trois autres murs s'appuient contre l'éminence rocheuse. L'emprise exacte de la construction peut difficilement être restituée sans des investigations complémentaires.

A minima, elle mesurerait 9,50 m sur 12 m hors-œuvre. L'épaisseur des murs serait supérieure ou égale à 2 m. En œuvre, l'édifice avoisinerait 6,30 m sur 8,20 m, soit 51,60 m². Aucun indice n'autorise à restituer une ouverture de plain-pied, ni même un mur de refend. Dans l'attente de datations par des analyses radiocarbone de charbons extraits des mortiers, il est tentant d'assimiler cette tour arasée à celle démantelée en 1214 sur ordre de Simon de Montfort. L'évènement se déroule dans le contexte de la croisade albigeoise. Une chronique évoque la fortification comme étant « très haute et très belle, fortifiée jusqu'au faite ».

A l'issue de cette destruction, le réaménagement de la plateforme se concrétise par une évacuation de tous les gravats et indices d'occupation jusqu'à l'apparition de la surface du rocher. Malgré l'espace dégagé, l'édification d'une nouvelle tour se limite au volume interne de la première. En œuvre, le premier niveau mesure 2,50 m sur 3,40 m, soit 8,50 m². Conservées au maximum sur 2 m de hauteur, ses élévations sont initialement aveugles. Le niveau de circulation est établi sur un plancher à l'étage. De ce fait, l'occupation n'a pas entraîné d'accumulation stratigraphique sur le sol. Les parements sont dépourvus de graffitis. Excepté le percement d'une porte en façade orientale, ces dispositions restent effectives jusqu'à la destruction de la tour dans le contexte des guerres de Religion. Une première destruction serait imputable à un bombardement du mur nord. Une reprise du soubassement témoigne d'une volonté de préserver l'édifice. La fortification est alors épaulée par des maçonneries intégrant au moins une ouverture de tir. La destruction définitive se concrétise par un amoncellement de gravats de maçonneries contenant plusieurs balles en plomb et de nombreux fragments de boulets, un en fonte, les autres en fer.

La finalisation des études devrait apporter des indices de datation pour la plupart des constructions découvertes.

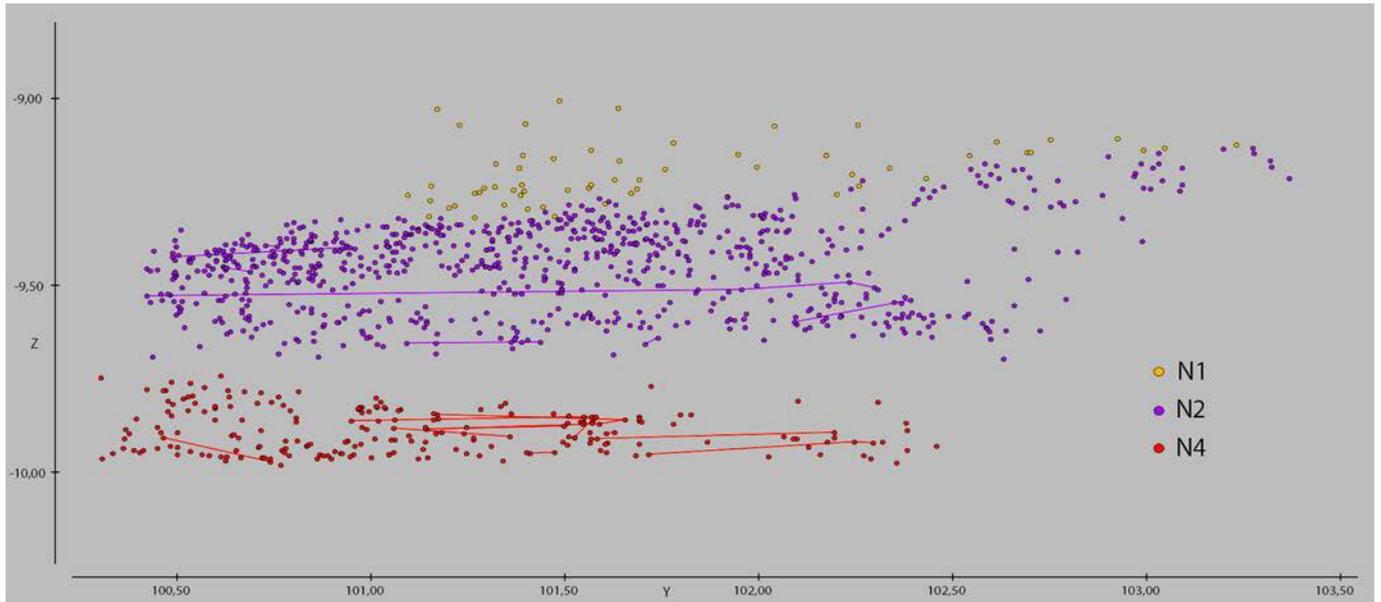
Bouvard Patrick

Dans la continuité des campagnes 2013-2015, la fouille menée lors de cette année a porté sur les horizons sédimentaires N2 à N4, riches en faune et livrant des séries lithiques attribuables au technocomplexe discoïde à denticulés.

■ *Ces travaux ont permis :*

- de traiter l'intégralité de l'horizon N2 (anciennement N2 + N3) sur toute la surface de notre fenêtre de fouille (4,5 m²) ;
- de largement entamer la fouille de l'horizon sous-jacent N4 ;
- d'étendre légèrement nos investigations vers l'extérieur de l'abri au sud en procédant à un nettoyage de surface, puis à la fouille des dépôts environnant un gros bloc d'effondrement aujourd'hui en partie démantelé.

Les données technologiques globales des séries lithiques collectées en 2016 ne diffèrent pas de celles des années précédentes : l'horizon N2 livre un matériel attribué à un technocomplexe mixte (Discoïde dominant et Levallois présent) à denticulés. Des remontages ont permis de corréliser la série N3, distinguée en 2014, à la série N2 constituée en 2015 et 2016 (cf. fig. 1). L'assemblage faunique associé se subdivise en deux ensembles respectivement dominés par le Renne (N2sup) et les bovinés (N2inf). À ce jour, l'horizon N4 a livré une série où le système de débitage discoïde semble exclusif. Plusieurs remontages illustrant ce débitage ont été réalisés (cf. fig. 2). En l'état, la série peut être attribuée au technocomplexe discoïde à denticulés. Même si le Renne y est dominant, N4 témoigne d'un net enrichissement en restes de cheval.



DOMME - Combe-Grenal

Figure 1 : Répartition spatiale des vestiges lithiques (par US) mis au jour depuis 2014. Les traits relient les pièces remontées.

Figure 2 : Combe-Grenal 2016, US N4. 1 : Remontage de 4 éclats sur un nucléus Discoïde, 2 : nucléus seul, 3-6 : éclats à dos débordant.

Les premières observations taphonomiques montrent que l'Homme peut être considéré comme l'agent accumulateur dominant de la faune des niveaux en cours de fouilles. Les marques d'action anthropique (stries de découpe et de raclage, fracturations) sont omniprésentes, alors que les traces de Carnivores sont extrêmement rares. Sur certaines pièces, de petits esquillements résultant de la fracturation anthropique sont restés solidaires des vestiges osseux, ce qui constitue, à l'instar du lithique, un argument en faveur d'une bonne préservation des assemblages fauniques. Déjà perçues en 2015, plusieurs pièces osseuses mises

au jour en 2016 portent des enlèvements corticaux et pourraient s'apparenter à des éléments de « pièce intermédiaire » ou à des éclats osseux « retouchés ». Ces éléments singuliers sont actuellement en cours d'étude.

L'année 2017 coïncidera avec la fin de notre opération programmée. Nous escomptons, au terme de cette prochaine campagne, avoir finalisé la fouille des éboulis riches en faune et livrant des séries discoïdes à denticulés.

Faivre Jean-Philippe

DOMME La grotte ornée du Mammouth ou grande grotte de Saint-Front

Depuis 2014, une nouvelle étude est engagée dans la grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammouth, initiée dans le cadre du Projet Collectif de Recherches « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » (responsable C. Cretin). Transdisciplinaire, elle aborde les documents graphiques en les confrontant aux données du matériel archéologique et à celles du contexte géologique et géomorphologique, dont les facteurs sont essentiels pour la compréhension du décor et de son évolution (V. Le Fillâtre).

Située à 1 km en amont de Domme, sur la rive gauche de la vallée de la Dordogne, la grotte du Mammouth a été découverte en 1978. Les premiers travaux menés à la suite de sa découverte ont mis en lumière son potentiel archéologique, tant sur les parois qu'au sol, potentiel confirmé par les sondages effectués dans le cadre du PCR, ainsi que par les missions successives d'inventaire et de relevé des représentations.

L'actualisation de l'inventaire et les relevés détaillés de chaque entité graphique se sont poursuivies en 2016. Après avoir mis l'accent notamment sur les représentations de mammouths sculptés, nous nous sommes concentrés cette année sur le secteur final de la cavité, en particulier un panneau situé paroi gauche qui illustre la complexité des lectures et des problématiques propres à la cavité. En effet, les entités graphiques paléolithiques identifiées côtoient des traces et marques, animales ou humaines, plus récentes, inscrites sur un support dont la formation reste complexe à appréhender. Plus généralement, le lien entre les tracés et leurs supports est fondamental dans la compréhension du dispositif pariétal de la cavité, et il est au cœur des observations et des études effectuées sur les parois.

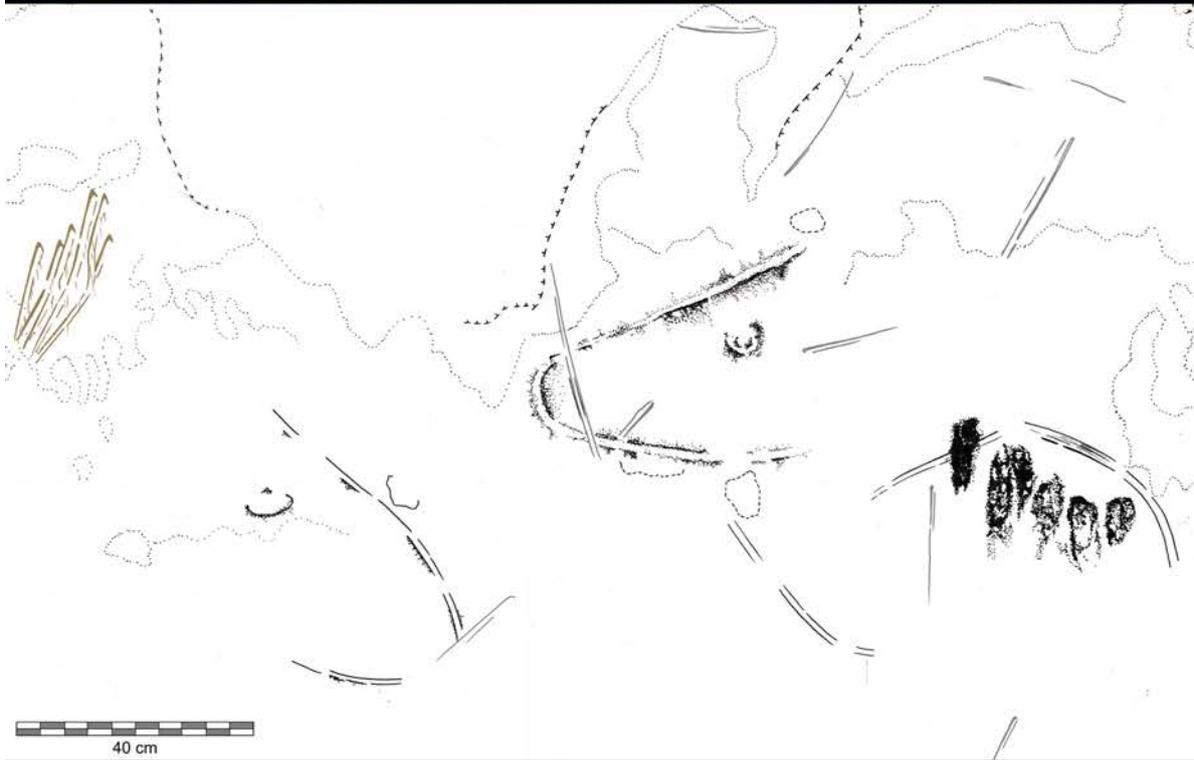
A ce titre, le travail de relevé pariétal reste fondamental pour préciser le tracé des entités

graphiques dont l'essentiel apparaît segmentaire. Nous avons donc poursuivi notre démarche de relevés combinant les aspects graphiques et techniques des tracés, avec les relevés géomorphologiques précisant les types de formations naturelles en jeu sur les parois, leur succession, et l'intégration des représentations gravées ou sculptées dans la chronologie de la paroi sur le temps long. Cette approche nous a été précieuse pour la compréhension de la formation de plusieurs têtes animales présentes ou supposées telles dans la partie finale de la grotte.

En parallèle de ce travail, et dans l'optique de l'étude globale des activités humaines dans la grotte du Mammouth, une recension de l'ensemble des types de traces et marques identifiées sur la paroi de la cavité a été initiée, sur la base d'une première sélection représentative de la diversité de ces traces. Très nombreuses et diverses, impliquant des outils manifestement variés, ces traces illustrent la fréquentation de la grotte sur le temps long. Ce travail important se poursuivra en 2017.

Par ces différentes recherches nous progressons vers notre objectif de restituer une histoire de la grotte, non seulement des productions graphiques paléolithiques, mais de l'ensemble des formes et traces, naturelles ou anthropiques, qui ont contribué à cette histoire, afin de la replacer dans son contexte chronologique et régional. L'intégration de toutes ces informations s'appuie sur une numérisation à plusieurs échelles de la grotte, et la construction d'un système d'information géographique établi d'après le modèle 3D de la cavité, destiné à intégrer et restituer toutes les données issues des recherches dans la grande grotte de Saint-Front.

Robert Éric, Petrognani Stéphanie, Lesvignes Emilie,
Le Fillâtre Virginie, Cretin Catherine, Muth Xavier



Légende



Griffades animales
 Tracés gravés paléolithiques
 Tracés anthropiques modernes



Limites des dépôts de mondmilch
 Limites des principaux volumes et reliefs de la paroi

DOMME - La grotte ornée du Mammouth ou grotte de Saint-Front
 Relevés entités graphiques, traces modernes et griffades animales – panneau du fond, Grande grotte de Saint-Front.
 Relevé d'art pariétal, document au trait et infographie © S. Petrognani et E. Robert, sur base photo E. Lesvignes.

DOMME

Moulin de Caudon

Cette opération fait suite à un projet de construction de piscine sur une parcelle de plus d'un hectare. Le terrain se situe à quelques dizaines de mètres au sud du cours principal de la Dordogne et au pied de la célèbre falaise de Caudon (église semi-troglodytique, gisements paléolithiques).

Seize tranchées ont été réalisées sur le terrain, ce qui a permis de couvrir 7,5 % de la surface menacée.

Les plus proches indices d'occupation ancienne du secteur ont été découverts dans plusieurs cavités des grottes de Caudon et du Jubilé, situées dans la falaise bordant le site au sud ; il s'agit essentiellement de céramique de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer. Pour les périodes plus récentes, on trouve à 80 m à l'ouest du secteur étudié, le Moulin de Caudon, dont l'origine est probablement ancienne (il est mentionné sur la carte de Belleyme). Enfin, il faut noter la présence d'une voie est-ouest, aujourd'hui disparue mais qui apparaît nettement sur le cadastre napoléonien.

Deux voies anciennes ont été mises en évidence. Elles longent le cours de la rivière. La première, d'axe nord-ouest /sud-est, consiste en un « chemin creux » empierré d'une largeur de 2,80 m. Ce chemin est présent sur le cadastre napoléonien.

Un seul tesson, découvert dans la couche précédant le creusement, permet d'envisager une datation médiévale pour cet ouvrage.

La seconde, d'axe est-ouest, se compose d'un talus, d'une chaussée empierrée et d'un contre-talus à l'aval. Elle est impossible à dater.

En dehors de ces deux aménagements, aucune trace d'occupation ancienne n'a été détectée.

Grâce à un rapide travail en archives, nous avons néanmoins pu reconnaître que l'origine du moulin de Caudon, situé à 80 m à l'ouest du site, était antérieure à la date de 1523.

Sandoz Gérard

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

28 avenue de la Forge

Sur une surface de 1066 m², la communauté de communes de la vallée de l'Homme projette la construction d'un bâtiment administratif à l'emplacement des remplissages sédimentaires holocènes de la Beune.

Un sondage a été réalisé jusqu'à 4,20 m de profondeur dans des dépôts tufacés formés en contexte de marais alcalin. Les datations radiocarbone à la base et au sommet remontent respectivement au Néolithique final et au Bronze ancien témoignant d'une

forte dilatation de la séquence (4 m accumulés en un millénaire).

Aucun indice archéologique n'a été rencontré, mais ces enregistrements holocènes largement développés dans la vallée de la Beune se prêteraient à une analyse détaillée de l'évolution de l'environnement et de l'impact de l'anthropisation.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric (Inrap)

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Abri Casserole

Notice non parvenue

Lenoble Arnaud (CNRS)

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Laugerie-Basse, Abri des Marseilles

L'opération archéologique réalisée en 2016 sur l'abri des Marseilles, à Laugerie-Basse, fait partie d'un projet plus large, financé par le gouvernement australien : « Forty-two degrees of latitude : Comparative archaeologies of southwest Tasmania and southwest France during the last Ice Age ». Son objectif est d'étudier les stratégies de comportement et d'adaptation de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique, lors de variations climatiques extrêmes, par la comparaison de deux contextes parfaitement séparés.

Le but de ce projet, labellisé par l'Australian Research Center, est de :

— construire un cadre chronologique et climatique à haute résolution pour étudier l'archéologie du Pléistocène récent dans le sud-ouest de la France,

— utiliser ce cadre pour comparer les données faunistiques et archéologiques avec celles issues de sites de grottes, dans le sud-ouest de la Tasmanie, qui sont datés de 40000 à 13000 ans cal. BP.

Le site de Laugerie-Basse tient une place très importante dans ce projet parce que ses occupations couvrent la fin de la glaciation après le dernier maximum glaciaire et, en particulier, le Magdalénien. Nos recherches précédentes ont porté, de 2012 à 2014, sur les sites de Laugerie-Haute et de Combe-Saunière. Plusieurs faciès culturels du Magdalénien étant absents de ces deux sites, nous avons sollicité l'autorisation de prélever des échantillons osseux à Laugerie-Basse, sur la coupe de l'abri des Marseilles. Sur le terrain, l'équipe de recherche était composée de Richard Cosgrove (La Trobe University, Melbourne),

Jean-Pierre Chadelle (conseil départemental de la Dordogne, laboratoire PACEA, université de Bordeaux, UMR 5199 du CNRS et Australian Research Center) et Magen O'Farrell (chercheur associé La Trobe University, Melbourne, et laboratoire PACEA, université de Bordeaux, UMR 5199 du CNRS).

En 2015, treize dates radiocarbone SMA ont été obtenues, qui suggèrent, pour le Magdalénien, trois périodes distinctes d'occupation de l'abri centrées sur 18000 cal. BP, 17000 cal. BP et 15000 cal. BP. En 2016, n'étant pas autorisés à prélever de nouveaux échantillons, nous avons tenté de prolonger nos analyses sur cinq fragments osseux prélevés en 2015. Ces analyses n'ont pas donné de résultats car ces fragments ne contenaient plus assez de collagène. Sur le terrain, nous nous sommes employés à nettoyer les coupes du tunnel et à tamiser les sédiments tombés à leur pied. Egalement, nous avons retrouvé les collections issues des opérations conduites par Alain Roussot, entre 1980 et 1984, sur la grande coupe frontale. Ces collections sont encore en dépôt au Musée d'Aquitaine. Une nouvelle autorisation de prélèvements sera demandée en 2017 pour conduire à son terme l'opération de datation et d'étude des isotopes stables entreprise en 2015. C'est dans ce cadre, que sera réalisée une première étude de la collection Roussot.

Chadelle Jean-Pierre, Cosgrove Richard,
O'Farrell Magen

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Grotte de Combarelles I

« les dessins noirs et rouges »

La place de la couleur dans le dispositif pariétal de la grotte de Combarelles I est au cœur de nos préoccupations depuis trois années. Cette pratique technique paléolithique avait été largement sous-estimée dans les études précédentes. Il s'avère que les traces colorées de la cavité sont, à de très rares exceptions près, quasiment illisibles aujourd'hui. La conservation des panneaux, les recouvrements calcitiques mais aussi, peut-être, la discrétion des traces colorées au moment même de la réalisation du décor sont des points fondamentaux qui ont largement contribué à amenuiser l'importance de ce corpus. L'apport des nouvelles technologies, dans le cadre de l'enregistrement et du traitement numérique des

images, a constitué une évolution fondamentale que nous n'avons pas cessé d'exploiter pendant nos trois ans de travaux sur le terrain.

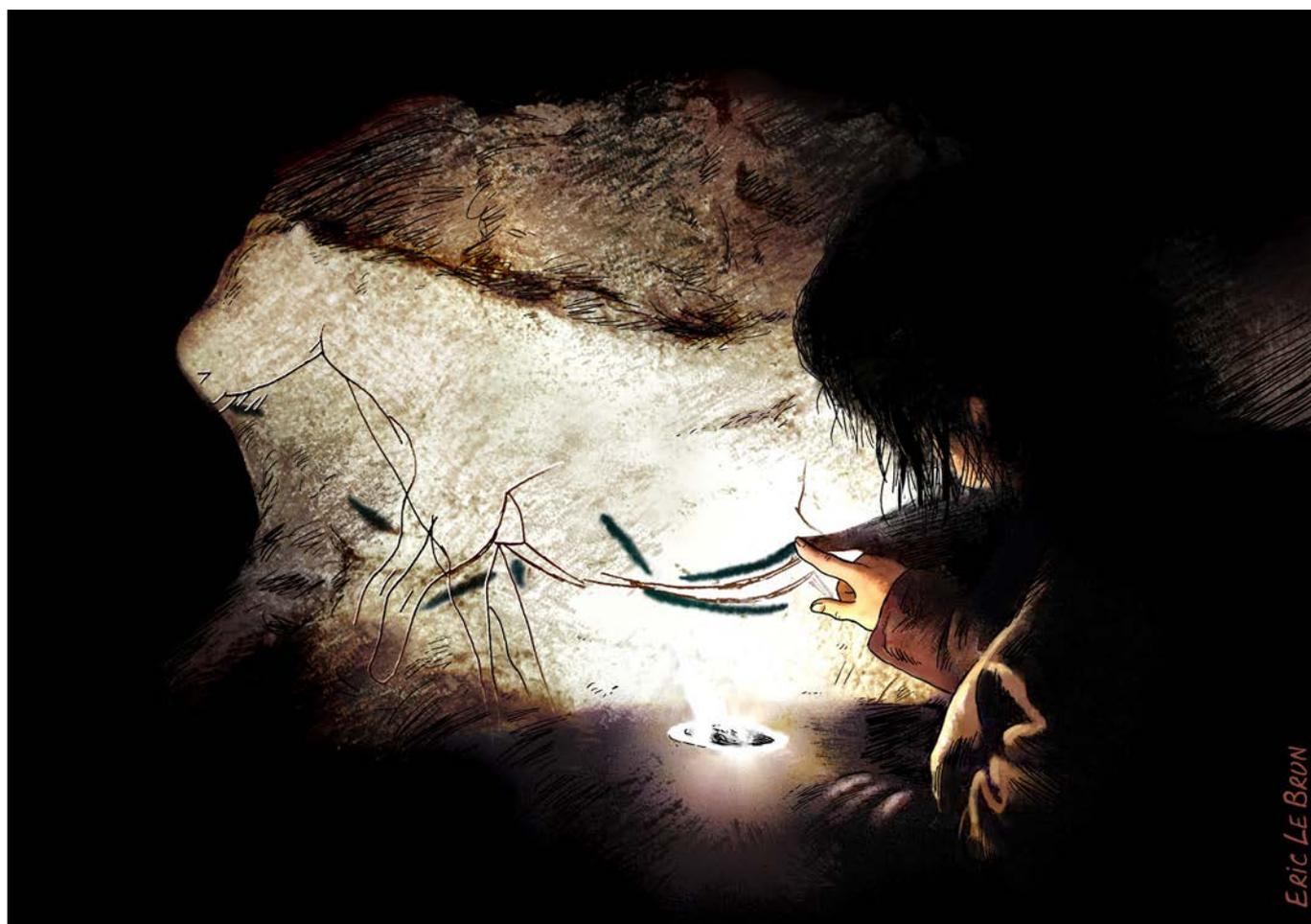
La poursuite des prospections et de l'inventaire des entités colorées a permis de proposer un corpus global de 183 entités graphiques (E. Man-Estier, E. Deneuve, P. Paillet). Elles se divisent en 64 traces isolées ou groupées entre elles, sans lien au reste du dispositif, 62 marques associées à des représentations gravées, 9 représentations figuratives sûres et 3 possibles, 15 représentations de possibles lignes dorsales, 27 motifs abstraits et une main négative. Nous avons par ailleurs décompté 165 entités noires, 11 rouges et 7 entités graphiques associant les deux couleurs.

Au-delà de cet inventaire, c'est bien la place de la couleur au sein du dispositif qui nous a intéressée. Il s'agissait de la remettre au cœur des panneaux, afin d'interroger sa relation symbolique aux représentations gravées. Nous sommes partis du constat que la peinture était, le plus souvent, inscrite dans une relation physique avec les gravures. Des analyses fines réalisées sur plusieurs représentations ont contribué à renforcer cette hypothèse. Ces superpositions ou ces juxtapositions ne semblent pas être dues au hasard, mais bien à une interdépendance des deux types de techniques dans la conception d'un décor complexe. La question de la chronologie relative a aussi pu être abordée sur certaines figures. Elle reste toutefois difficile à mettre en perspective à l'échelle de l'ensemble de la

grotte, tant la lecture fine des tracés y est complexe. À bien des égards, la relation thématique entre les deux techniques artistiques paraît suffisamment solide pour que l'on envisage bien un décor réalisé conjointement.

En complément de l'approche technique et thématique du dispositif pariétal, un second axe d'étude portait sur l'étude de la formation géomorphologique de la cavité (S. Jaillet), notamment grâce à un carottage dans les formations successives de planchers stalagmitiques qui ont jalonné l'histoire de la cavité. Le prélèvement et l'étude menés en 2017 feront l'objet d'un rapport spécifique.

Man-Estier Elena



Gravures et traces colorées dans la grotte des Combarelles - Dessin Eric Lebrun.

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Vallée de la Beune

Notice non parvenue

Petit Christophe (Sup)

FAUX Campguilhem, Le Brandelet

La société UrbaSolar projette la construction d'une centrale photovoltaïque sur 22 ha, à l'emplacement d'un circuit automobile et d'un ball-trap désaffectés sur la commune de Faux, au sud du Bergeracois, sur la ligne de partage des eaux entre la Dordogne au nord et le Lot au sud.

Dans l'environnement du dolmen de Campguilhem, deux zones ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Sur près de 5,4 ha, 52 tranchées de sondage totalisent 2430 m² observés, soit 4,5 % de la surface du projet. Elle s'étend à la tête d'un vallon sec affluent de la haute vallée de la Conne.

Les sondages démontrent l'érosion complète des terrains superficiels, notamment à cause de travaux d'aménagement liés aux équipements sportifs (pistes, parkings, pas de tirs, parcours de chasse). Aucune structure, ni aucun objet significatif n'ont été détectés.

Nonobstant la présence du dolmen, qui mériterait d'être protégé davantage, le potentiel archéologique des zones sondées est faible, voire inexistant.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric (Inrap)

Période récente
Epoque contemporaine

GENIS Le Bourg

Le diagnostic a eu lieu préalablement au projet de réaménagement de la place au centre du bourg de Génis.

Quatre tranchées ont été réalisées dans les espaces accessibles et trois d'entre elles ont livré des vestiges. Bien que la place actuelle se superpose à l'ancien cimetière paroissial connu par le cadastre napoléonien,

l'opération n'a livré que très ponctuellement, dans le sud, des sépultures. Celles-ci, toutefois, se situent hors de l'emprise représentée sur le plan. L'opération a également mis au jour des fosses à chaux, une indéterminée et un trou de poteau.

Moreau Nathalie

Période récente

JAVERLHAC-ET- LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT Forge-Neuve

Le propriétaire du site, Peter Stagg, projette de mettre en valeur ce double haut-fourneau réputé pour avoir fait partie des sites exploités par le Marquis de Montalembert et avoir fourni des canons à la Marine Royale pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les recherches préliminaires sont menées par les associations CPIE de Varaignes, « Fer-Feu-Forges » d'Etouars et « La Route des tonneaux et des canons ».

Des sondages ont été réalisés en 2014-2016 afin d'évaluer les niveaux et faits archéologiques, en vue d'une fouille ultérieure mais aussi pour alimenter la réflexion sur les aménagements muséographiques.

Sondages

Ces sondages effectués depuis 2014 ont révélé plusieurs états. Le plus ancien actuellement repéré correspond à la fosse à couler des canons, sa margelle est recouverte par un sol dur. Ce qui semble correspondre au canal d'arrivée de la fonte (vu

également dans la chapelle du four nord) est situé au-dessus de la fosse et recouvert par une dalle qui repose aussi sur un niveau noir. Le sol de travail de cet état « forge à canons » est-il le sol dur au niveau de la margelle ou ce niveau noir, juste au niveau du dessus du canal d'amener de la fonte ? Ou s'agit-il de deux périodes ?

La fosse a été comblée et un massif maçonné empiète sur sa partie ouest et dans la chapelle nord des terres brûlées et divers indices indiquent une surélévation du fond du creuset et un fonctionnement de type « four en marchandise », c'est le deuxième état. Ce changement de type de fonctionnement se situerait peu après 1800.

Un remblai recouvre le tout. Ce remblai et le massif mentionné supra, sont recouverts par un lit de chaux et le four sud a été modifié (entrée dallée, ouverture du fond de la chapelle réduite, creuset cubique établi et,

semble-t-il, soufflerie sud supprimée), c'est le troisième état dit « four à chaux » dont le fonctionnement est noté en 1864. Actuellement nous estimons que le four nord ne fonctionnait plus.

Un remblai recouvre le tout. Le sol de la halle est ensuite recouvert par un niveau horizontal soigneusement préparé (un lit d'argile recouvert d'un lit de chaux) ; des cloisons ménagent plusieurs pièces chaulées dans le tiers nord de la halle. Le support en fonte du palier d'arbre de roue est complété pour permettre l'adjonction d'un arbre secondaire à poulies intermédiaires destinées à diverses « machines ». L'arbre de roue est alors en position basse, pour une roue de diamètre de l'ordre de 6 m ce qui est en contradiction avec la structure du mur est (discussion infra). Les supports de cuves à lait ont été greffés sur les poutres horizontales, possibles vestiges de la soufflerie. C'est le 4ème état, la « laiterie » ou « beurrerie » établie autour de 1930.

Un remblai recouvre les deux tiers de la partie sud et forme une rampe montant vers la halle Sud ; le sol de la halle sud et la partie sud de la rampe sont recouvertes d'une dalle cimentée ; des stalles y ont été installées (porcherie).

Le socle calcaire a été retrouvé (purgé et retaillé) en fondation du mur ouest, d'où des indications pour l'implantation de la passerelle projetée, mais aussi dans les chapelles du haut-fourneau nord et sous une partie du poutrage de la soufflerie nord.

En 2016, l'effort a porté sur le secteur de la soufflerie nord du fait des travaux prévus (réfection de la toiture) ou engagés par le propriétaire (mise en place d'une nouvelle roue).

Nous avons donc retrouvé les quatre dernières étapes principales de la vie du site :

- la fosse à couler les canons verticalement, peut-être (ré)aménagée dans le rocher en 1778 d'après un texte, ainsi que l'amorce du canal d'amenée de la fonte du haut-fourneau nord vers la fosse. Partout où nous avons atteint la roche en place, celle-ci a été parfaitement nettoyée voire retaillée,

- la transformation du fonctionnement du haut-fourneau nord en four « en marchandise ». (ca.1801-1805),

- la transformation du haut-fourneau sud en four à chaux (ca.1864) ; les souffleries et les roues sont alors inutiles,

- l'installation d'une « beurrerie » liée à une roue nord (ca. 1930).

Voyons comment cela peut s'inscrire dans le panorama des archives et publications : les références et notes plus détaillées sont disponibles (fichier compilé : Forgeneuve-questions-2.odt et travaux RTC en cour).

Forge Neuve est citée en tant que forge dès la fin du XVe siècle. Le terme de fonderie apparaît en 1710. Achetée par Montalembert fin 1750 dans un état très délabré, Forge Neuve ne possédait alors qu'un seul haut-fourneau hors d'état. En 1753, une première

forerie verticale est établie et l'inventaire de 1755 montrent une production de fonte et de canons mais cette production est défailante. En 1755 ou 1756, Montalembert fit reconstruire le site avec deux hauts-fourneaux et Maritz introduisit la forerie horizontale. La production de canons de calibres de 12 à 20 livres implique la présence d'une profonde fosse à couler ces canons à proximité des fours. En 1768, 1771, 1772 et 1774, Forge Neuve est peu ou pas exploitée. En 1776, elle devient « forge royale » et en 1778 les installations furent réparées ou refaites et complétées. Conturie (1951) écrit « escarper ... les rochers, dresser le terrain où devaient être construites les halles à l'usage des fourneaux, etc. fouiller dans le rocher l'emplacement de la cuve et faire ladite cuve, etc. » mais ne donne pas ses sources (le document 1H.47.1777.1778- SHD Rochefort pourrait avoir été cette source, mais, écrit en 1777, il décrit un état délabré et préconise son abandon au profit de Ruelle. Des annotations anonymes en marge amoindrissent ces charges et préconisent des travaux).

En l'état actuel des sondages, des archives et ouvrages consultés, il apparaîtrait donc que le bâtiment des hauts-fourneaux correspond plus à cette réfection de 1778 qu'à la reconstruction de Montalembert en 1750-1755 ... sauf qu'un corbeau en façade ouest du haut-fourneau nord porte la mention « Guyon MDF 176° » (° = probablement 6), lequel est dit « principal commis » en 1755 puis « régisseur » en 1766 et en 1771. Cette réfection de 1778 n'est probablement pas aussi radicale que l'écrit Conturie.

En 1779, deux machines à forer les canons furent établies, vraisemblablement de type Maritz. Une période d'inactivité est signalée en 1789 et il semble qu'ensuite et jusqu'en 1797, il n'a été produit que des petits calibres. Quelques commandes sont connues jusqu'en 1802, fin de l'entreprise Loulaigne.

Ensuite, on ne connaît que des commandes de fonte ou production d'objets en fonte et la propriété est progressivement démantelée. Conturie affirme qu'en 1862 l'usine était dans un état complet de ruine et délabrement. Seul, en 1865, le four sud est en activité pour la production de chaux, au moins jusqu'en 1893.

Entre le fonctionnement en « forge à canons » (donc post 1802/1805) et la transformation en « four à chaux » (ca 1864), des indices forts de changements du mode de fonctionnement au moins du haut-fourneau nord ont été relevés en sondages et dans des textes et confirmés par le nettoyage du creuset nord (voir rapport 2015).

D'après les textes et l'examen de la partie base du haut-fourneau sud, transformé en four à chaux, il est vraisemblable que la roue et la soufflerie sud ont été supprimées dans ce laps de temps c'est à dire soit lors de la transformation du four sud en four à chaux, soit lors du changement de fonctionnement du four nord si le four sud a été délaissé.

L'examen des restes de la machinerie nord montre que l'adaptation au fonctionnement « beurrerie » a

entraîné l'adaptation de l'arbre à l'entraînement d'un arbre secondaire métallique et la mise en places des deux cuves à lait a imposé la suppression de la partie en élévation de la machinerie de la soufflerie ... si elle n'a pas été plus ou moins détruite lors de l'abandon de production de fonte « en marchandise ».

Par rapport à sa position pendant la période de fonctionnement en forge à canons (connue par des plans, confirmée par les restes d'ouverture dans le mur est), l'arbre primaire a été abaissé d'environ 1 m. Ceci est accompagné par le remplacement de la roue de ca. 8 m par une plus petite (ca. 6 m) et un arbre primaire plus court. Cette modification correspondrait soit à la transformation en four en marchandise, soit à l'établissement de la laiterie. Pour actionner une soufflerie, un tel arbre primaire court nécessiterait un mécanisme plus complexe : pour actionner l'arbre à came il faut intercaler deux engrenages pour rétablir le sens de rotation.

La poutre, sur laquelle est fixé le support de l'arbre en position base semble cohérente avec les restes de ce poutrage. Pas de niveau de poutrage détecté en dessous.

Le petit sondage effectué dans la chapelle nord des soufflets montre bien un niveau « noirci » juste au-dessus du socle calcaire ainsi que quelques lentilles intercalaires charbonneuses ; une « cuvette » ou « trou de poteau » a été trouvé superficiellement : ce n'est pas suffisant pour affirmer deux niveaux de sols de soufflerie.

Deux maquettes existent et posent problèmes. L'une vient de la DCN (Ruelle) et l'autre est visible au Musée de l'histoire du fer à Nancy-Jarville. Elles présentent une forge à couler des canons à deux fours et deux roues, forge donnée pour celle de Forge Neuve.

Pour la soufflerie du four nord, la maquette DCN montre un arbre de roue portant les cames en position haute, position qui correspond à la « fenêtre » visible sur la façade est. Ceci implique une roue de diamètre de l'ordre de 8m. Ce diamètre est estimé en considérant que le niveau d'eau dans le bief était semblable à l'actuel.

Pendant la période « four à chaux » la soufflerie et la roue étaient inutiles, soit un abandon de cette machinerie d'au moins une soixantaine d'années. Par contre la « laiterie » avait besoin d'une force motrice mais non de soufflerie. De plus des boulons/écrous à six pans fixent des ferrures sur quatre des poutres de base en bonne position pour avoir été les supports des

balanciers des contrepoids des soufflets ; il semblerait que l'apparition de ce type de boulons soit après 1850 ce qui impliquerait une adaptation tardive, i.e. lors de la création de la « laiterie ». Les vides du poutrage de base ont été comblés par un remblais qui comprend des briques estampillées « usine de Chez Poirier, Charente » semblables à celle utilisées dans le « four à chaux ».

Par contre, la maquette de Jarville présente un arbre primaire nord en position basse relié à l'arbre à cames par l'intermédiaire d'engrenages. Mais les dessins affichés indiquent clairement un arbre simple !. La fosse à canons figure sur cette maquette.

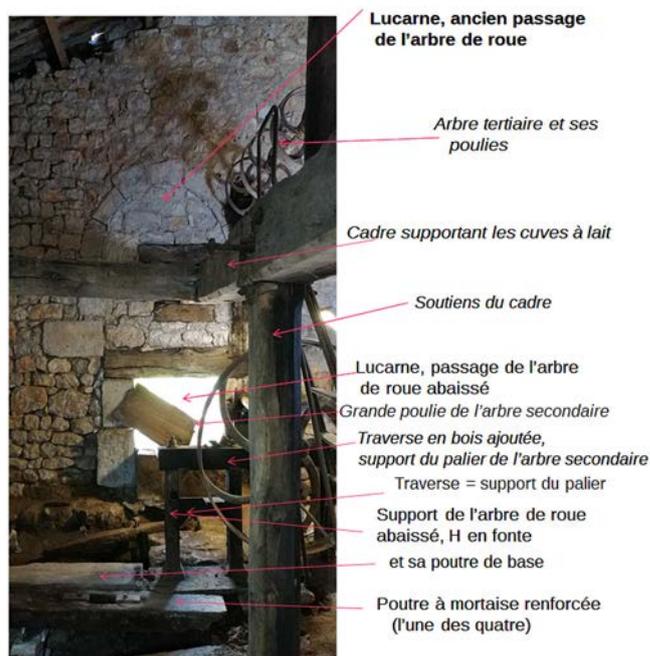
Il serait donc important d'établir à quels documents se réfèrent ces maquettes.

Nous voici donc en présence de deux scénarii pour l'évolution de la force motrice : modification de l'arbre primaire lors du changement de régime du haut-fourneau ou lors de la création de la « laiterie ».

C'est la vie d'un bâtiment « industriel » du XVIIIe siècle que nous reconstituons.

Ploquin Alain †

Vue intérieure du mur est et vestiges du poutrage de la soufflerie et de la laiterie



LAMOTHE-MONTRAVEL
Bataille de Castillon

MARSAC-SUR-L'ISLE Saltgourde

Le projet de construction du siège social du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable au lieu-dit « Saltgourde » a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Le terrain de 3515 m² a été exploré à hauteur de 9 % au moyen de neuf tranchées parallèles, axées nord-sud dans le sens de la légère pente.

Bien que le secteur ait fait l'objet de nombreuses découvertes liées à une occupation diachronique

depuis la préhistoire, les résultats de cette opération ont été en deçà des attentes. Seuls quelques artefacts lithiques du Paléolithique Moyen, recueillis en position secondaire ainsi que deux structures en creux très arasées dans l'extrême angle nord-ouest de la parcelle ont été découverts.

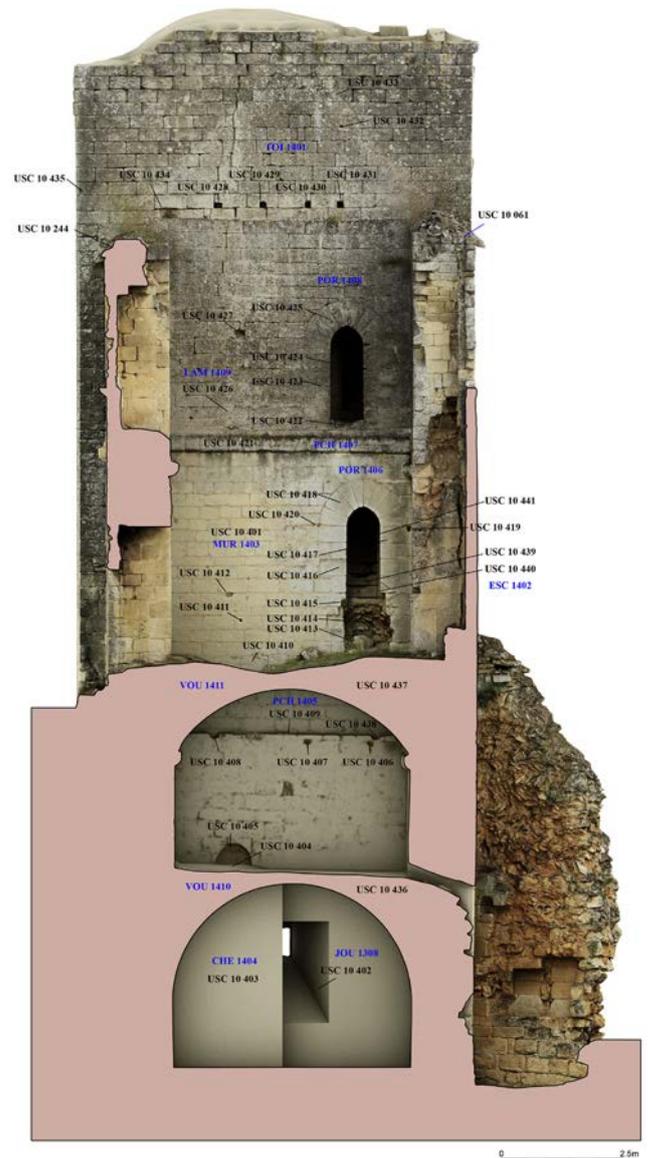
Ducournau Bertrand

MAUZENS-ET-MIREMONT Château de Miremont

Le castrum de Miremont se situe dans le sud-est du département de la Dordogne, sur la commune de Mauzens-Miremont. Suite à une opération de sondages archéologiques conduite en 2015, il s'agissait cette année de réaliser une étude du bâti sur la tour maîtresse, le mur-écran qui la protège au nord, une portion de rempart adjacent et le corps de logis. Ces constructions, et en particulier la tour, constituent les éléments les plus anciens visibles sur le site. Conservées et remaniées par les seigneurs et propriétaires successifs, elles témoignent de l'histoire du château et des changements architecturaux opérés au cours des siècles. L'étude s'est appuyée sur un relevé au laser 3D réalisé par Olivier Veissière (Patrimoine numérique). Les résultats ont pu être croisés avec la documentation et les données récoltées lors de la campagne de fouilles de 2015, qui avait notamment porté sur le flanc est de la tour.

L'analyse du bâti a, en un premier lieu, mis en évidence l'homogénéité architecturale que présentent la tour, le mur-écran et le rempart. Des arrêts de chantier ont été observés dans la tour et le mur-écran mais nous pouvons considérer que cet ensemble a été édifié dans un temps assez court, probablement une ou deux saisons. Le type d'appareillage, de baies et de contreforts, tend à situer l'édification de ces trois éléments à la charnière entre le XI^e et le XIII^e siècles. D'importantes modifications sont apportées au début du XV^e siècle : percement de baies à meneaux, apport de cheminées, de voûtes en plein cintre dans la tour et réorganisation des systèmes de circulation.

Le corps de logis tel que nous le connaissons aujourd'hui appartient également à cette période. L'importance des remaniements modernes et l'état de conservation de l'édifice ne permettent pas d'appréhender la morphologie de cet édifice à la période médiévale. Seul un jour de lumière situé au nord pourrait témoigner de ce premier état. Au XVII^e



Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de la façade sud du mur-écran. O. Veissière (Patrimoine numérique), complété par L. Soulard.

siècle, le cœur du château se déplace au sud-ouest avec la construction d'un vaste logis. L'analyse du bâti confirme que la tour maîtresse et le corps de logis sont quelque peu délaissés au profit de logis neuf. Le sommet du corps de logis médiéval est converti en terrasse d'agrément et les baies à

meneaux sont bouchées. Enfin, la période contemporaine est représentée par plusieurs aménagements dans le bâti liés à une activité agricole sur le site.

Soulard Laura

*Bas Moyen Âge,
Époque contemporaine*

MONTAGRIER Le Bourg

Époque moderne,

Le diagnostic a été réalisé par un agent du service régional de l'archéologie au nom de l'Inrap sur l'emplacement de la place des Muriers, là où un projet d'aménagement de bourg envisageait la création d'un théâtre de verdure au nord d'une plateforme artificielle accueillant le château de Montagri. L'ancienneté du lignage et l'absence de données chronologiques sur cet ouvrage motivaient cette intervention dans un espace taluté, remodelé récemment par l'installation d'une aire de stationnement, les terres ayant aidé à re-profiler le talus au sud de la motte. Il s'agissait d'évaluer l'état de conservation de potentielles levées de terre et fossés périphériques à la motte, d'appréhender le développement du bourg dans ce secteur, compte tenu de l'effet contourné d'une couronne bâtie enserrant l'emprise au nord sur le cadastre napoléonien de 1809.

Trois tranchées ont été ouvertes : une dans le chemin de la Traverse, au droit d'un arrachement de mur, dans le talus de la motte ; une seconde à l'ouest de la place, perpendiculairement à un important talus et près d'un puits du XIXe siècle ; une dernière à l'est de la place, sur une terrasse subsistante venant au contact de bâtiments.

Le sondage ouvert dans le chemin de la Traverse se place sur la voie publique entre le talus de la motte et la murette d'une maison particulière. Le tracé de cet axe était supposé ancien en raison de la présence sur le flanc sud de murs de confortement, plusieurs fois restaurés du fait de la poussée de terres rapportées. A l'est, un mur en moyen appareil sans mortier conservé était relevé, tandis qu'une reprise du talus de la motte à l'ouest a mis en évidence la base d'une construction de même type. Les deux assises conservées sont posées sur une retaille le calcaire marneux du substrat, avec au contact à l'ouest, ce qui semble être l'amorce d'une maçonnerie chaînée en retour, possible contrefort. Le module et la taille layée de ces blocs désignent une fabrique médiévale ou du début de l'époque moderne.

Sous un niveau de terre végétale parsemée de blocs calcaire de faible calibre (50 cm), l'arase d'un mur est apparue constituée de blocs de grand appareil (45 x 30 x 30 cm) assemblés en carreaux et boutisse et liés à un mortier sableux jaune ocre à petits graviers. La



Vue de la margelle ancienne du puits

maçonnerie puissante a été observée sur deux assises seulement (haut. 60 cm) et sa largeur est évaluée à 1 m au moins, le parement nord se situant au-delà de la fenêtre du sondage. L'orientation du mur affecte une direction sud-ouest – nord-est, peu conforme avec le parcellaire environnant révélé par le cadastre ancien. Ce dernier marque un passage entre la masse du château bordée au nord d'une terrasse plantée d'ormeaux et l'aire bâtie en demi-lune. Contre la maçonnerie, vient s'appuyer un épais niveau de démolition, composé de blocs d'appareil et d'éclats de calcaire, provenant probablement du tertre en contre-haut. Un seul tesson de bord de pot formant méplat dans une terre orangée est retrouvé dans cet horizon, d'allure médiévale.

Place des Muriers côté ouest, le second sondage accroche la bordure d'un puits absent du cadastre, dont la margelle bâtie de plan carré et la ferronnerie qui la coiffe pourrait dater de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle. Rappelons l'importance d'une telle structure dans la configuration du terrain marno-calcaire, peu propice à la présence de sources superficielles sur la langue du coteau sur lequel est installé le bourg de Montagrier. La présence de l'eau captive est d'ailleurs mesurée à 12 m de profondeur environ.

En retrait à l'est, la tranchée mord sur la zone décaissée du parking. Un épais niveau de terre végétale couvrait la pente dans lequel était creusée la tranchée de fondation de la base de la margelle récente du puits.

Le talus proprement dit est constitué d'un remblai homogène de limon argileux brun clair, avec de petits blocs calcaire (moins de 5 cm) et de cassons de tuile. Aucune trace de charretées successives avec des lits intermédiaires n'est décelée dans l'apport malgré la pente générale restituée du nord-ouest vers le sud-est. On trouve provenant de ce niveau de la céramique d'époque moderne, dont une anse de cruche à étrier d'origine saintongeaise en pâte blanche à glaçure polychrome rose, bleu, vert, brun, tous éléments du XVIIe siècle.

Au-dessous, un niveau de sol sub-horizontale constitué de calcaire en graviers fortement altéré par l'humidité et l'exposition aux intempéries s'épaissit aux abords du puits et vient mourir vers le nord et l'est dès qu'on s'en éloigne. Un seul tesson de céramique a été retrouvé sur ce sol, consistant en un fragment de panse en pâte rouge, couvert de glaçure accidentelle de couleur rouge, estimé des XIVe-XVe siècles. D'emblée, la disposition de ce sol révèle un niveau de circulation autour du puits, que le tassement relatif vient confirmer. La réalisation d'une colonne dans la coupe pour dégager la chemise du puits a mis en évidence une margelle ancienne de plan circulaire, sous celle récente évoquée plus haut. La margelle est constituée de quatre assises de moyen appareil en calcaire blanc travaillée au ciseau gradiné en surface. La dernière

assise est marquée d'un rebord de 5 cm. La première assise se trouve en partie sous le niveau de circulation entrevu.

Un niveau sous-jacent au sol de circulation périphérique au puits est constitué d'un limon argileux brun et de blocs calcaire de moyen calibre et peu anguleux. Ce niveau recouvre l'arase d'une maçonnerie hétérogène sur deux assises à l'est de la tranchée. Cette construction serait antérieure au fonctionnement du puits, mais semble comporter deux phases. Dans ce massif informe, est retrouvé un tesson de cruche en pâte orangée, d'âge médiéval. La construction s'arrête vers le nord assez brutalement. Recouvrant l'arase du mur au nord, un sol de foyer de forme vaguement circulaire est décelé.

La maçonnerie, à l'état de fondation semble s'ancrer dans un niveau sous-jacent de limon brun clair dans lequel trois éléments ont été collectés : une scorie de verre, un tesson de panse desquamé par une chauffe intense comportant une glaçure interne verdâtre (à usage de creuset ?) et un dernier fragment d'épaulement de cruche en pâte claire (Bas Moyen Age ?).

La troisième tranchée traverse le talus subsistant à l'est de la place, venant presque toucher les maisons destinées à être démolies dans le cadre d'un projet de halle concomitante à l'aménagement du bourg. Ce sondage n'a livré aucun vestige structuré évident, mais des remblais de terre amassés à l'époque moderne. A l'est le substrat de marne calcaire affecte une pente vers l'ouest bien marquée, correspondant peut-être à une retaille de fossé, dont n'est perceptible que le flanc. Un horizon marqué de cassons de tuiles sur la coupe sud est ainsi interrompu par un creusement, à l'ouverture indistincte, mais de direction nord-sud.

Les trois sondages révèlent un potentiel archéologique important, bien que l'opération présente n'ait fait que l'effleurer superficiellement. La géométrie des talus de la partie nord du château résulte d'un bouleversement d'époque moderne (XVIIe siècle ?), sans doute en étalant des reliefs préexistants, environnant la motte. Ce brusque apport entraîne l'ensevelissement du puits et son exhaussement remodelé à l'époque contemporaine.

Ce changement d'assiette ne s'accompagne nullement d'une reconquête du bâti. L'ouverture d'un chemin dit de la Traverse pour accéder au terre-plein pourrait dater de cette période également, condamnant l'usage des bâtiments développés dans la cour à l'époque médiévale.

La caractérisation des vestiges proprement médiévaux se révèle assez limitée avec seulement deux maçonneries assez imposantes, un puits, un fossé potentiel et des niveaux de sol.

Gaillard Hervé

MONTIGNAC

La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée sur la colline de Lascaux dans la commune de Montignac-sur-Vézère. Ce site se compose d'un ensemble de loci (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. La station de la Balutie fut mentionnée pour la première fois par A. Reverdit en 1873. Ce dernier a mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen, qu'il a localisé chacun au sein d'un locus du site. Au cours du XXe siècle, ce site fut peu investi. F. Delage fit une intervention dans les années 1920 où il mit en évidence la présence du Châtelperronien dans la grotte. À celle-ci s'ajoute également une éventuelle intervention de l'abbé Glory au milieu du XXe siècle. Le manque d'investigation plus conséquente fit que le site fut peu à peu oublié. La documentation produite par A. Reverdit (1873, 1878) reste à ce jour la plus complète à propos de ce site. Néanmoins, elle ne permet ni de comprendre l'importance de ce site, ni sa fonction, ni de replacer les technocomplexes au sein des problématiques actuelles, tant pour les cultures Moustériennes que celles du Paléolithique supérieur. Ce manque d'information sur ce site et sur les vestiges anciennement exhumés nous a conduit à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturelle de ce gisement au sein des sites moustériens du Périgord.

Le terrain a été réinvesti en août 2016 durant trois semaines, afin d'évaluer le potentiel restant

du gisement. Après un nettoyage de l'intégralité du site, un enregistrement photogrammétrique a été réalisé pour sauvegarder l'état initial du site. Durant cette campagne, de nombreux vestiges lithiques et fauniques ont été collectés dès la surface, mettant en évidence un site extrêmement riche en vestiges, loin des quelques vestiges collectés par A. Reverdit. Un sondage de quelques mètres carrés a été entrepris au sein du second abri. Outre des zones constituées de remaniement récents, il a également permis de mettre en évidence les niveaux brièvement décrits par A. Reverdit, qui correspondent en réalité à des horizons constitutifs d'un calcosol. Au sein de cette succession, le dernier niveau identifié se caractérise par une quantité extraordinairement importante de vestiges archéologiques, tout autant fauniques que lithiques. D'un point de vue chronoculturel, les premiers éléments mis au jour se rapportent exclusivement à du matériel lithique moustérien dont nombre d'entre eux s'inscrivent au sein d'un débitage Levallois. Le matériel faunique est essentiellement constitué de renne et présente des surfaces osseuses bien conservées, permettant la mise en évidence des traces liées à des activités anthropiques.

Ces premières données issues de ce sondage suggèrent donc la conservation d'une partie du site au niveau du second abri. Les travaux futurs auront pour objectifs de mieux appréhender ce gisement moustérien et de préciser la nature des différentes unités stratigraphiques.

Royer Aurélien

MONTIGNAC

Regourdou

Comme en 2015, pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'entreprendre des fouilles avec des collaborateurs bénévoles. La campagne 2016 de prospection thématique s'est donc déroulée du 17 juillet au 12 Août puis du 12 au 19 novembre. Elle n'a mobilisé que les membres de l'équipe scientifique ainsi que quelques jeunes collègues.

Les résultats obtenus ont été divers.

Nous avons pu terminer le classement, reconditionnement et inventaire des archives personnelles de Roger Constant. Toutes les diapositives de ce fond ont été scannées. Divers documents ont ainsi enrichi nos connaissances sur l'histoire des travaux et aménagements du site : découverte de photographies

qui datent probablement d'avant le 22 septembre 1957, existence potentielle d'un film datant des événements du début du mois d'octobre 1957, enlèvement d'une partie des sédiments au-dessus de la cavité en 1959, découverte des restes humains qui aurait été réalisée (et reconnue ?) dès le mois d'août 1957, tentatives de ventes des restes humains, évolution du site après la fin des fouilles programmées dirigées par E. Bonifay, etc.

Sur la base des figures géologiques encore visibles sur les parois de la « cavité » et de certains placages sédimentaires, L. Bruxelles a pu identifier une probable entrée au sud-sud-est de l'actuelle dépression. Il a proposé l'hypothèse qu'elle soit la plus ancienne, le site ayant pu alors fonctionner comme un aven-piège. Une seconde entrée se serait aussi située à proximité de la paroi ouest. Elle correspondrait à une diaclase altérée. Les sédiments fins constituant majoritairement (?) les couches 3 à 8 auraient pu pénétrer par ce biais dans la cavité karstique. Il ne s'agirait donc pas de l'entrée principale du site par laquelle les hommes auraient pu accéder à la cavité karstique comme cela a été supposé (Bonifay, 1965, Bonifay et al., 2007). Le décolmatage de la diaclase aurait ensuite permis la formation de la couche 2 potentiellement plus riche en éléments calcaires.

Nous avons pu traiter tout le matériel lithique (conservé au Musée national de Préhistoire et au Musée de site de Regourdou). Il se caractérise par la présence de trois techno-complexes : discoïde à pointes pseudo-Levallois, quina, Levallois à racloirs

dominant. Le matériel provenant de la couche 4 – à laquelle est associé l'individu Regourdou 1 – est typique du système technique discoïde exclusif avec la production de pointes pseudo-Levallois.

Profitant de l'exposition « Neandertal à la loupe » au Musée national de Préhistoire et le prêt des vestiges humains de Regourdou 1 par le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, nous avons pu poursuivre notre travail de restauration et de récolement des vestiges humains appartenant à ce spécimen. Le squelette tel que nous le connaissons maintenant est un des plus complets (par exemple pour les mains, les vertèbres cervicales) et des moins déformés (par exemple pour le bassin) de la lignée néandertalienne (cf. fig.).

Les premières datations absolues (14C ou OSL) concernant le gisement ont été obtenues. Les premières démontrent clairement que la présence des lagomorphes dans le gisement est postérieure au stade isotopique 4. Un article sur les conséquences taphonomiques de la présence des lapins dans le gisement est sous presse dans *Journal of Human Evolution*. La datation par OSL de la couche 3 (selon la lithostratigraphie publiée par E. Bonifay en 1965) plaide pour sa mise en place durant le stade isotopique 5a. Ce résultat implique que Regourdou 1 est actuellement le néandertalien le plus ancien dans un tel état de conservation.

Maureille Bruno



Le squelette de Regourdou 1 tel que nous le connaissons 10 ans après les événements du cinquantenaire de la découverte.
Photo Ph. Jugie, droits et copyrights réservés, Musée national de Préhistoire.

MONTIGNAC Saint-Pierre

Le projet de construction d'un hôtel et d'une résidence de trente lots a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic sur une surface de 23905 m² sur la commune de Montignac, au lieu-dit Saint-Pierre. Les parcelles sondées se situent à une altitude moyenne de 78,40 m Ngf, entre le bourg né du château de Montignac au sud et l'occupation gallo-romaine du Chambon au nord, à environ 200 m à l'ouest du cours de la Vézère.

L'emprise se trouvait aux alentours de l'église Saint-Pierre-le-Moutier, chef-lieu paroissial initial, tombé progressivement à l'abandon et qui servit de carrière de pierre à partir de 1766 pour la construction du pont de Montignac.

À environ 300 m au nord-est du terrain, un amas de débitage et deux concentrations de silex attribuables au Paléolithique supérieur ou à l'Épipaléolithique ont été mis au jour lors du diagnostic Le Moulin de Touron. À 400 m au nord de notre emprise, de rares éléments de tuile d'époque romaine et des tessons de céramique de l'Âge du Fer ont été découverts lors du diagnostic Moulin de Touron et l'opération Le Chambon a livré du

mobilier protohistorique (céramique) et a montré une fréquentation du Paléolithique Moyen (lithique).

Le diagnostic n'a pas permis d'observer des éléments pouvant se raccrocher à l'environnement d'une occupation médiévale le long de la Vézère et à l'abandon de l'église Saint-Pierre. Quelques rares fragments de céramique protohistorique ont été prélevés.

La découverte d'une importante structure empierrée du Paléolithique supérieur (essentiellement des galets de quartz) ainsi que de très nombreux éléments lithiques (grattoirs, éclats, lames, etc.) traduisent en revanche une dense occupation de la bordure de cette terrasse de la Vézère pour le Solutréen et le Magdalénien. La mise au jour de cette structure d'habitat de plein air du Paléolithique supérieur (probablement magdalénien), corrélée aux vestiges préhistoriques connus le long de la vallée de la Vézère, atteste d'une nouvelle preuve d'occupation pour la période sur la commune de Montignac.

Tregret Mathieu

MONTPON-MENESTÉROL Voie verte Vallée de l'Isle – Les Termes

L'opération de fouille préventive, menée sur la commune de Montpon-Ménésterol, a permis de mettre au jour une occupation singulière attribuable au Néolithique récent, à l'emplacement d'un projet d'aménagement de la Véloroute Voie Verte – Via Elia, aménagement qui traverse la rivière l'Isle. Motivé par la découverte de foyers et des concentrations lithique lors d'une première phase de fouille réalisée en amont (F. Marembert), le site a fait l'objet de prescriptions complémentaires. Le décapage et la fouille (900 m²) ont été menés par une équipe de quatre d'archéologues préhistoriens, à l'emplacement d'une pile de pont sur la rive droite et de la rampe d'accès. L'agrandissement des tranchées a confirmé la présence de vestiges préhistoriques. L'étude est en cours, nous proposons ici, une présentation préliminaire des résultats.

Le site de Montpon-Ménésterol est une occupation en plaine alluviale, bordée au Nord par la forêt de la Double et au sud par la rivière l'Isle. Elle se caractérise par la présence exclusive de structures de combustion et de postes de taille de silex. La majorité des structures fossoyées, des postes de taille et des concentrations

lithiques est située au sud du décapage, juste à proximité de la rivière (environ 3 mètres). La parcelle est traversée d'est en ouest par une « zone vide » interprétée, de part l'absence de vestiges associés aux informations stratigraphiques, comme un ancien chenal. Sur la rive nord de ce chenal, les vestiges sont moins denses, seul un foyer et 3 postes de taille ont été découverts dans la zone décapée (fig. 1).

On constate deux catégories de structures de combustion : les structures en creux à pierres chauffées et les structures en creux charbonneuses. Les structures en creux à pierres chauffées sont de forme ovulaire à circulaire, leurs dimensions varient entre 0,50 m à 2 m de diamètre. Elles ont la particularité de se situer dans une dépression du sol d'une profondeur pouvant aller jusqu'à 0,5 m et de contenir des roches chauffées. Les types de pierres sélectionnées sont de natures variées mais apparemment locales, car accessibles dans les alluvions de l'Isle. Le granite, le quartz, le calcaire et le silex sont les roches les plus employées (fig. 2). Les remplissages sont constitués de sédiments chargés en produits de combustion

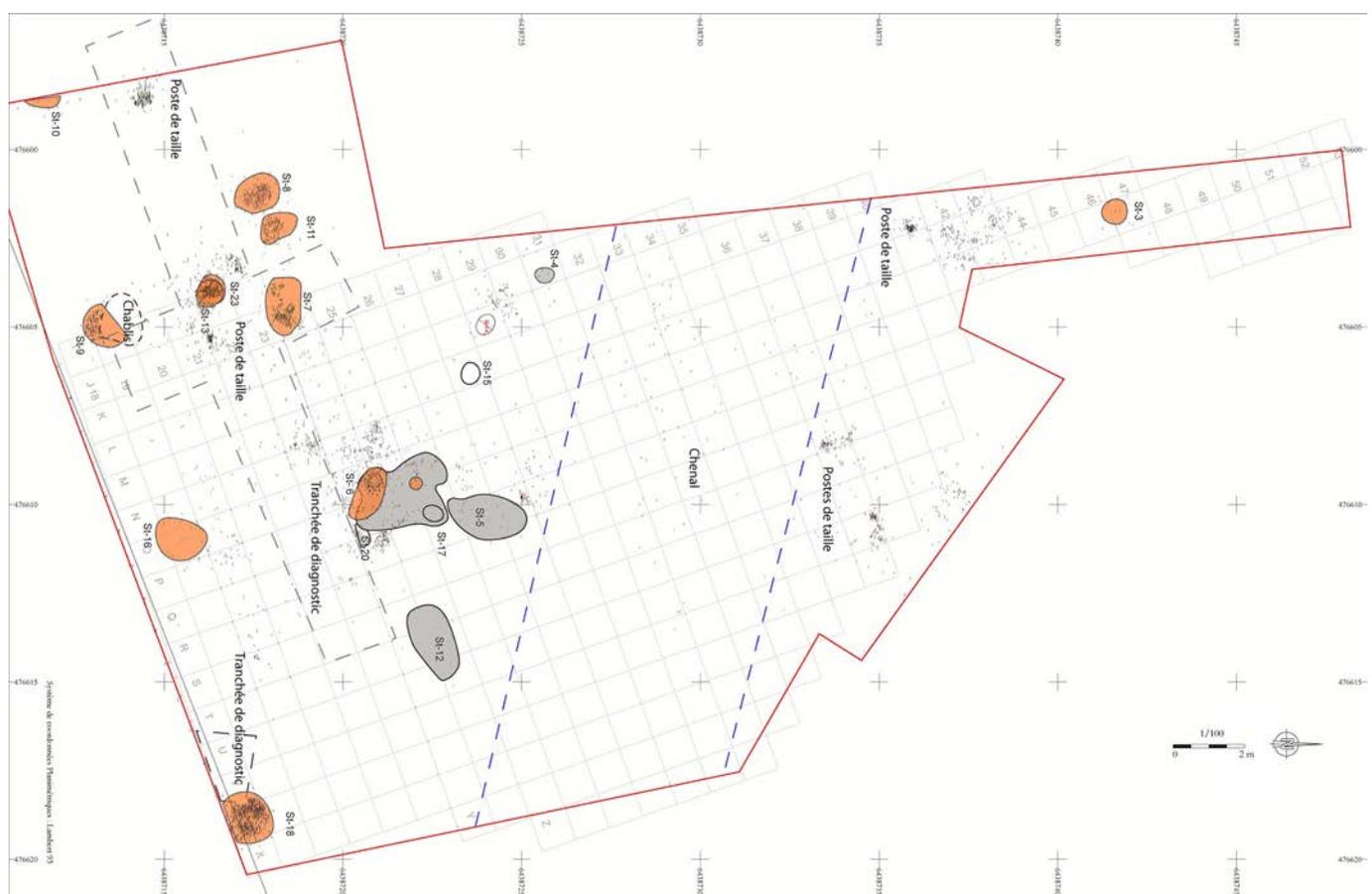
(cendres, charbons) et ont fait l'objet de prélèvements pour étude. Les structures en creux charbonneuses ne contiennent pas de pierres chauffées, sont en général plus grandes et plus profondes. Leur remplissage est en revanche chargé d'éléments de combustion. Ces éléments de combustion ont permis de réaliser des datations radiocarbone sur dix structures. Les dates obtenues sont homogènes et se situent entre 4850 +/- 30 BP et 5090 +/- 30 BP.

Associée aux structures de combustions, l'autre activité caractérisée sur le site est le débitage du silex. Chaque bloc de silex semble avoir été débité dans des endroits différents de l'occupation, matérialisés par une dizaine de postes de taille. L'acquisition des matières premières est strictement locale et accessible sur les berges de l'Isle. Cette exploitation se manifeste sous la forme d'un ramassage de galets, comme l'atteste la présence de néocortex sur la grande majorité des pièces. Les silex sont de bonne qualité à la taille, homogène, à grain fin. Les objectifs de production sont difficiles à appréhender vu l'absence totale de supports transformés. L'analyse tracéologique est en cours, elle viendra confirmer ou non, l'emploi de pièces brutes. C'est le débitage d'éclat qui est majoritaire ; ils sont débités par percussion dure selon un mode opératoire expédient et opportuniste. La méthode consiste à ouvrir un plan de frappe parfois unique et d'exploiter chaque angle jusqu'au nombre d'éclats recherchés ou

jusqu'à l'exploitation totale du nucléus. Cette technique de taille ne facilite pas une bonne gestion volumétrique du nucléus et inflige au bloc de nombreuses fissures et points d'impact. Cela confère au volume des formes globuleuses aux enlèvements multidirectionnels. Les produits provenant de ce débitage sont souvent courts et larges. Les talons sont eux aussi larges et ne montrent aucune préparation au détachement.

Les investigations sont en cours mais elles nous offrent déjà des informations inédites pour cette période du Néolithique récent pour la région. La poursuite des études est axée sur l'analyse des structures de combustion afin de nous renseigner, à la fois sur leurs fonctions, grâce à l'étude chimique des pierres et sédiments (chauffage, cuisson, éclairage et type d'aliments), et aussi sur le modèle d'occupation (habitat, artisanat, atelier etc.). L'examen de l'industrie lithique offre aussi de bonnes bases de réflexions sur le comportement technique des groupes de cette période. On note l'absence totale de céramique. À l'issue de cette étude, les informations obtenues feront du site de Montpon-ménéstérol, un site de référence bien calé dans la chronologie du Néolithique et pourra participer, voir orienter les comparaisons avec les sites contemporains régionaux.

Biard Miguel



Structures de combustion n°8 et 11 avec pierres chauffées



MONTPON-MENESTEROL - Voie verte Vallée de l'Isle – Les Termes
Structures de combustion n°8 et 11 avec pierres chauffées

Époques médiévale et moderne

PÉRIGUEUX Impasse André Saigne

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur l'ensemble d'un projet d'enfouissement de réseaux et de réfection de chaussée de l'impasse André Saigne, soit une superficie de 134 m².

L'impasse Saigne se trouve dans le quartier Saint Front de Périgueux. Elle est orientée est ouest, parallèle à la rue de la République et aboutit à une petite cour de 58 m². Tous les bâtiments alentour sont construits sur des caves.

Le secteur des rues Taillefer, André-Saigne, Fulbert-Dumonteil et Saint-Silain recouvre l'emplacement d'une vaste zone funéraire de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge, aux contours lâches. Le développement urbain du Puy-Saint-Front à partir du XI^e siècle a cantonné ensuite les espaces dédiés à l'ensevelissement des morts aux places de la Clautre, Daumesnil et Saint-Silain. L'impasse André Saigne, bien que fournissant une aire très restreinte correspond au seul endroit du cimetière qui ait été épargné par le bâti aux époques médiévale et moderne, et par les réalignements des rues du XIX^e siècle. Quelques sarcophages avaient été retrouvés en 1888, rue Puynazeau, ainsi qu'impasse Taillefer lors de l'élargissement de la rue Puynazeau qui s'appellera

plus tard rue Saigne. A l'angle de la rue Saigne et de l'impasse André Saigne, au cours d'une surveillance archéologique menée par l'Afan en 1996 (H. Silhouette), nous avons mis en évidence une cuve de sarcophage trapézoïdal dans l'assise d'un mur. La sépulture qu'elle contenait avait été vidangée. Une forte concentration de tegulae sous la cuve laissait supposer l'existence d'une tombe antique tardive. Le diagnostic présent n'a pas permis de démontrer l'existence dans la cour de l'impasse André Saigne de vestige funéraire. Aucun fragment de sarcophage n'a pu être identifié. Le peu de céramique récolté ne nous permet pas de définir une datation des niveaux observés. Le mobilier des VII^e-IX^e siècles découvert dans un remblai semble à priori en position résiduelle.

La profondeur d'enfouissement d'un niveau noir très organique laisse en suspens la question paléo-environnementale.

La profondeur de ce diagnostic à plus de 2,2 m n'a pas permis d'atteindre le substrat. Ce décaissement est certainement dû à la construction des caves et des bâtiments existants.

Silhouette Hélène

Depuis février 2016, la mairie a mis en œuvre un vaste programme de collecte des déchets dans le centre-ville avec l'implantation de bornes enterrées. Les douze bornes desservant le quartier Saint-Front et le pourtour nord-est du Puy bénéficient d'une sensibilité archéologique spécifique et contraignante en raison de son passé médiéval et moderne. Ces fenêtres d'observation disséminées au sein de la trame urbaine du bourg médiéval présentent un intérêt manifeste, car elles sont autant de diagnostics permettant d'alimenter la carte archéologique. C'est dans cette optique et eu égard à l'emprise des terrassements et à leur profondeur de 3 m que le Service régional de l'archéologie a prescrit des fouilles préventives sur les différents sites de cette programmation.

Une partie de la phase de terrain s'est achevée en octobre 2016. Elle portait sur cinq emplacements (n°12, 14, 7, 1 et 17) situés respectivement, rue Eguillerie, du Plantier, place Emile Goudeau, du Coderc et boulevard Georges Saumande. Il reste six bornes à réaliser en 2017.

À ce jour, l'analyse des données est partielle. Plusieurs études connexes, dont l'analyse céramique, n'ont pas débuté en raison de la poursuite de l'intervention sur l'année à venir. La présente notice ne fait donc pas état de résultats aboutis et doit être considérée comme un bilan provisoire dont certaines hypothèses sont susceptibles d'être modifiées par les travaux annexes. Cependant, les premiers résultats scientifiques sont positifs en dépit d'une stratigraphie indigente.

Les séquences sédimentaires perçues présentent une dynamique stratigraphique artificielle constituée exclusivement d'apports anthropiques dans une perspective d'exhaussement du niveau de sol (sondages n°14 et 17). C'est là certainement une des lacunes, car aucune surface de circulation ou d'occupation n'a été mise en évidence. Les fouilles ont notamment mis au jour des substructures de caves abondamment remblayées par des décombres. Ceci est dommageable dans la mesure où l'on accède uniquement à une dynamique sédimentaire relativement récente et de faible intérêt qui ne renseigne pas la chronologie de mise en place des maçonneries. Cet état de fait, et les quelques indices chronologiques à notre disposition tendraient vers cette hypothèse, est à mettre en relation avec les travaux du XIXe siècle accompagnant le percement des grandes artères de circulation. À cela

s'ajoute une densité prégnante de réseaux publics qui a littéralement scarifié la stratigraphie.

La problématique de l'organisation urbaine et de sa topographie a été renseignée dans le cadre du sondage n°7 (place Emile Goudeau). Les terrassements ont dégagé une partie d'un ancien îlot d'habitats abattu en 1858. Les vestiges se caractérisent par des maçonneries délimitant des caves vraisemblablement d'attribution moderne (fig. a). Les murs ont fait l'objet de remaniements dans l'optique de couvrir une des caves avec un plancher reposant sur des corbeaux insérés dans les parties hautes des murs.

Place du Coderc (sondage 1), l'intervention a mis au jour d'épais murs, de 2 m de large pour une hauteur d'au moins 3 m, dont l'agencement et la confrontation avec les plans anciens tendraient à identifier la Maison du Consulat (fig. b). Les vestiges, à la facture soignée, témoignent là encore d'un espace en sous-sol dont le niveau de sol n'a pas été atteint. L'identification précise et la fonction du lieu au sein de ce vaste bâtiment du XIIIe siècle doivent encore faire l'objet de vérifications topographiques.

Enfin, à l'angle de la rue Eguillerie, l'emprise a livré une canalisation du XIXe siècle à mettre certainement en relation avec l'aménagement du boulevard Michel de Montaigne (fig. c). Ce n'est semble-t-il pas le cas d'un mur appareillé en pierres de taille dont le tracé est légèrement convexe. L'emplacement au sein de la trame urbaine et sa physionomie permettent d'évoquer l'hypothèse de la tour porte de la rue Eguillerie. Cette présomption doit faire l'objet d'une confirmation par le biais d'une datation radiocarbone afin de lever le doute sur une seconde identification probable. En effet, dans les abords immédiats du sondage, un plan d'archives figure deux bassins d'agrément dans un parc. Cependant, le calage topographique de ces derniers n'est pas satisfaisant.

Les deux autres sondages (n°14 et 17) n'ont pas mis en évidence de vestiges. L'emprise du boulevard Georges Saumande (n°17) se distingue uniquement par une stratigraphie témoignant d'une séquence de remblaiement à l'aide de matériaux de démolition. Aucun indice concernant la tour Barbecane n'a été appréhendé.

Garros Benoit



*PÉRIGUEUX - Conteneurs enterrés du Puy-Saint-Front
 En haut : Vue d'ensemble des caves place E. Goudeau.
 Au milieu : Vue d'ensemble du sondage 1, rue Eguillerie.
 En bas : Maçonnerie appartenant probablement
 à la Maison du Consulat, place du Coderc.
 Clichés B. Garros, Hades, 2016.*

PÉRIGUEUX

Renouvellement du réseau Gaz

Une surveillance archéologique a été effectuée en co-activité sur l'emprise des travaux de renouvellement du réseau Gaz, chemin de la Maladrerie au sud-est de Périgueux ainsi que dans le centre du quartier antique de Vesuna, rue Saint-Pierre-es-Liens, rue Emile Combes, rue Ledru-Rollin, boulevard de Vésone, boulevard Bertrand de Born et finalement boulevard des Arènes. Les opérations ont été réalisées à l'initiative du service régional de l'archéologie et du maître d'ouvrage, Gaz Réseau Distribution France.

Les chantiers concernés sont établis dans quatre secteurs différents appartenant à l'extension de la ville antique de Périgueux durant le Haut Empire. Récemment, les fouilles de la piscine boulevard Lakanal ont révélé la présence d'entrepôts attestant d'une occupation continue durant tout le Haut Empire, au moins jusqu'à la fin du II^e siècle ap. J.-C, à proximité d'une des voies de communications les plus importantes à l'est de la cité.

■ Secteur 1 : rues Saint-Pierre-es-Lien et Ledru-Rollin, boulevard Bertrand de Born

Le premier secteur a été réalisé sur l'emprise des travaux du réseau Gaz à poser dans la rue Saint-Pierre-es-Liens depuis l'amorce du rond-point Charles Durand et la rue Emile Lafon. Les tranchées sont de faible profondeur (0,9 m pour 0,4 m de large). Quinze relevés stratigraphiques ont été effectués sur 108 m de tranchées linéaires correspondant aux travaux de pose et de raccordements du réseau neuf. Le relevé L111 livre un niveau de démolition associé à des blocs calcaires et du mortier de chaux dans une matrice sableuse peu argileuse brune à 1,10 m de profondeur. Une assise d'un mur parementé de moellons calcaires d'origine indéterminée apparaît suivant une orientation est-ouest.

■ Secteur 2 : rue Emile Combes

Le second secteur se rapporte à la rue Emile Combes où huit relevés stratigraphiques ont été

réalisés dans une tranchée de 60 m linéaires. Tous les relevés se rapportent à des remblais d'aménagement de rue contemporains de la création du quartier.

■ Secteur 3 : chemin de la Maladrerie

Vingt-deux relevés stratigraphiques ont été réalisés sur les 282 m de tranchées linéaires du troisième secteur situé Chemin de la Maladrerie au sud-est de Périgueux. Un relevé L305 atteint à partir d'1,30 m de profondeur une couverture superficielle colluviale sablo-limoneuse avec importance fluviatile gris ocre. Cette interface recouvre un sol enterré sur un réseau viaire ou chemin probable.

■ Secteur 4 : boulevard des Arènes

Vingt-quatre relevés stratigraphiques ont été réalisés sur 133 m linéaires au nord de l'amphithéâtre. Les relevés se rapportent à des remblais d'aménagement de rue contemporains de la création du quartier. Quatorze relevés ont été réalisés sur 71 m linéaires au sud de l'amphithéâtre. Un seul relevé L105 signale sous 30 cm d'aménagement de trottoir, la présence d'un mur arasé. L'excavation longe un parement du mur en grand appareil de calcaire blanc (0,5 x 0,3 m) monté à sec suivant une orientation sud-nord. Il est conservé sur 0,7 m d'élévation et 0,4 m de large, perpendiculaire à la façade du numéro 4 du boulevard des arènes.

Quatre-vingt-trois relevés ont été réalisés durant ces deux phases d'intervention. Un relevé atteint une couverture superficielle colluviale sur un sol enterré recouvrant un réseau viaire ou chemin probable, Chemin de la Maladrerie. Un second révèle la présence d'un mur en grand appareil antérieur au parcellaire actuel, boulevard des Arènes.

Les quatre-vingt autres relevés se rapportent à des remblais d'aménagement de rue contemporains de la création des quartiers.

Migeon Wandel

Époque moderne

PRESSIGNAC-VICQ

Beausserie

Les trois sondages ouverts, à l'occasion de ce diagnostic archéologique, n'ont pas permis de découvrir des traces de l'occupation antique du secteur connu par la documentation a fortiori celle déduite du toponyme Vicq (provenant de vicus). Le seul indice, qui se présente sous la forme d'un fossé non daté mais néanmoins ancien en raison de sa situation

stratigraphique, témoigne d'une activité agricole liée éventuellement à l'aménagement d'un mur de terrasse qui marque les limites avec une demeure relevant de la période moderne.

Etrich Christine

LA ROQUE-GAGEAC La grotte Maldidier

Les opérations de terrain menées en 2016 dans la grotte Maldidier sont venues clore cinq années de fouille. Elles avaient pour objectif de caractériser dans le temps et l'espace, les occupations de la cavité par les Hommes et les Carnivores au début du Paléolithique récent.

Au cours des opérations, nous nous sommes concentrés sur deux des trois zones de la cavité explorées depuis 2012, à savoir l'entrée et le fond de la grotte. Le matériel recueilli est composé de nombreux restes de faune, d'industries lithiques et osseuses, d'éléments de parure ainsi que de nombreux fragments de coprolithes. Rappelons que le spectre des ongulés est dominé par le renne (*Rangifer tarandus*), le bouquetin (*Capra ibex*) et le cerf (*Cervus elaphus*) et que parmi les industries lithiques découvertes cette année, quelques éléments diagnostiques peuvent être rapportés à l'Aurignacien ancien, l'Aurignacien récent à burins busqués et au Gravettien moyen à burin de Noailles (S.C, K.A).

Au terme ces campagnes, considérant les analyses menées en géoarchéologie (A.L), il semble que nous puissions considérer qu'il existe deux sites au sein même de la grotte.

L'entrée de la cavité constitue le gisement archéologique à proprement dit avec une succession d'occupations depuis l'Aurignacien final jusqu'au Gravettien. Dans ce secteur, la stratigraphie est bien exprimée et un foyer (aurignacien ?) a été identifié. Cependant, la faible quantité de matériel recueilli ne nous permet pas d'individualiser les différents niveaux relatifs aux multiples occupations qu'a connue la cavité. L'analyse taphonomique et archéozoologique menée

au fur et à mesure des campagnes sur les restes de faune (J.-B.M, J.-Ch.C) ainsi que sur les éléments de parure (S.R) et l'industrie osseuse (N. G) mettent en exergue l'impact fort des activités humaines en entrée de grotte.

Dans le fond de la cavité, les niveaux archéologiques ne sont plus conservés. Le ruissellement a concouru au mélange des différentes occupations liées aux activités humaines et à celles des différents carnivores. Bien que les analyses de la répartition spatiale du matériel et la réalisation de dates radiocarbone nous aient permis d'affirmer que les loups ont occupés et modifiés une partie du stock osseux lors d'une phase récente du Gravettien, il demeure impossible d'isoler le matériel relatif aux occupations aurignaciennes ou gravettiennes. Dans ce secteur de la grotte, le sondage poursuivi en 2016, bien que n'ayant pas atteint le bedrock, nous a permis de confirmer le scénario d'occupations dans la cavité par les grands carnivores (hyènes et ours), les hommes et les loups et de déterminer de façon fiable le sens du ruissellement ayant affecté les dépôts.

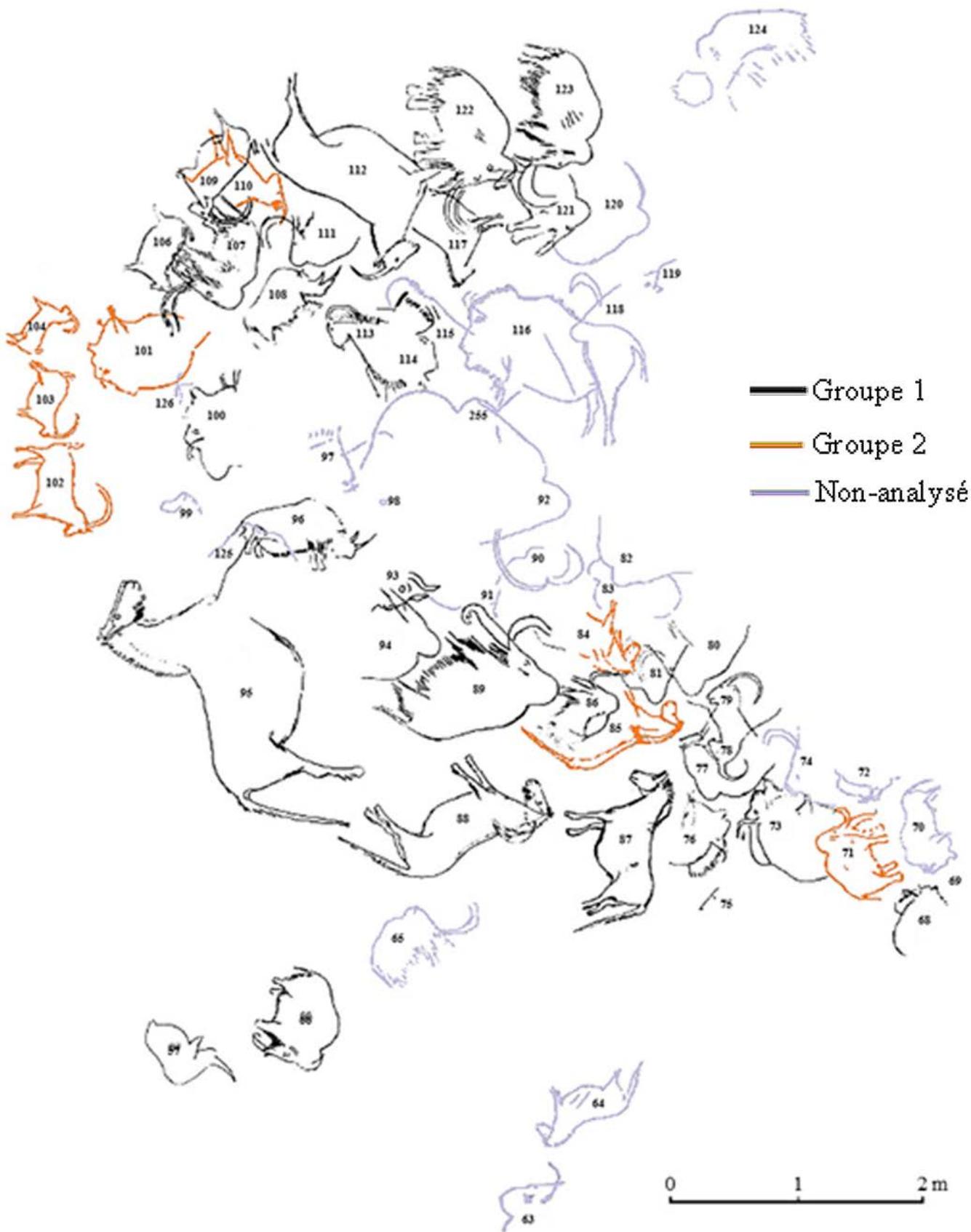
Ces cinq années de fouille nous ont donc permis d'enrichir significativement l'histoire de ce petit gisement au demeurant très complexe.

Boudadi-Maligne Myriam et Mallye Jean-Baptiste
avec la collaboration d'Abanozian Koren,
Castel Jean-Christophe, Caux Solène,
Cochard David, Elalouf Jean-Marc, Goutas Nejma,
Lacrampe-Cuyaubère François, Laroulandie
Véronique, Lenoble Arnaud, Muth Xavier
et Rigaud Solange

ROUFFIGNAC- SAINT-CERNIN-DE-REILHAC Étude physico-chimique *in situ* des tracés pariétaux du Grand Plafond de la grotte de Rouffignac

Obtenir une vision physico-chimique de l'ensemble du Grand Plafond de la grotte de Rouffignac permet d'apporter un nouvel éclairage sur les relations que peuvent entretenir les 64 images et sur les étapes de leur réalisation. Ce travail nécessite l'identification des différentes matières picturales utilisées pour chacun des tracés. Une étude physico-chimique systématique de l'ensemble des figures du Grand Plafond a été réalisée *in fine* afin de soutenir l'étude stylistique

proposée par Frédéric et Jean Plassard (Plassard et Plassard, 2016). Les analyses *in situ* non-invasives des dessins du Grand Plafond ont été réalisées avec un spectromètre de fluorescence X (FX) portable. Cet instrument permet de réaliser des mesures ponctuelles en plusieurs endroits d'une même représentation et de la paroi afin de fournir le plus précisément possible une signature du support et de la matière picturale.



Étude physico-chimique in situ des tracés pariétaux du Grand Plafond de la grotte de Rouffignac
 Visualisation des deux groupes de figures du Grand Plafond en fonction de leur composition chimique
 (d'après F. Plassard et J. Plassard, 2016, modifié par M. Gay).

Au total, 28 dessins noirs du Grand Plafond ont été analysés en 2015 : deux rhinocéros, six chevaux, six bisons, quatre bouquetins et dix mammouths. Pour chacune des figures, des mesures en différents points du tracé ont été réalisées et, pour la plupart d'entre elles, sur deux ou trois parties différentes du corps, à des endroits où la matière picturale semblait suffisamment épaisse pour enregistrer un signal de FX avec une contribution du pigment plus importante que celle provenant de la paroi sous-jacente. Ce sont, en moyenne, cinq points d'analyse par figure qui ont été réalisés, accompagnés d'analyse de la paroi à proximité du pigment analysé, pour juger de la faible hétérogénéité de composition de celle-ci. Un enregistrement photographique de ces points a été soigneusement réalisé, permettant de localiser avec précision l'ensemble des analyses. Les spectres de FX obtenus ont été traités afin d'obtenir des informations quantitatives sur la composition chimique des pigments. Trois oxydes (oxyde de manganèse (MnO), de fer (Fe₂O₃ et de baryum (BaO)) directement liés au pigment noir ont été quantifiés et la somme des concentrations de ces trois oxydes a été portée à 100 %, afin de s'affranchir des variations de l'intensité du flux de rayons X mesuré, intervenant entre les mesures, ce qui nous permet d'inclure ces nouveaux résultats à la base des données de ceux obtenus lors des campagnes précédentes et de comparer dans leur ensemble (Beck et al., 2012 et 2014). Deux groupes se distinguent parmi les résultats en fonction de leur teneur

respective en BaO, autour de 6-7 % pour le premier et de l'ordre de 20 % pour le second. Le premier groupe rassemble trente-et-une figures (Rhinocéros 67, 96, 108, Bison 68, 73, 76, 93, 100, 114, 116, Mammouth 77, 80, 81, 86, 89, 94, 107, 111, 121, 122, 123, Cheval 75, 87, 88, 95, bouquetin 78, 79, 109, 112, 113, 117) contre huit seulement pour le second (bison 101, mammouth 71, cheval 84, 85, bouquetin 102, 103, 104, 110). Ces résultats confirmant l'existence d'au moins deux groupes au sein des représentations du Grand Plafond et l'emploi d'au moins deux types d'oxydes de Mn, différant par leur teneur respective en BaO.

La répartition des représentations entre les deux groupes ne dépend aucunement du thème animalier considéré, le thème du bison, du mammouth, du cheval et du bouquetin se retrouvant dans les deux groupes (cf. fig. 1). Il n'y a donc pas de structuration monothématique du Grand Plafond de la grotte de Rouffignac contrairement à la Frise des dix mammouths par exemple.

Reiche Ina

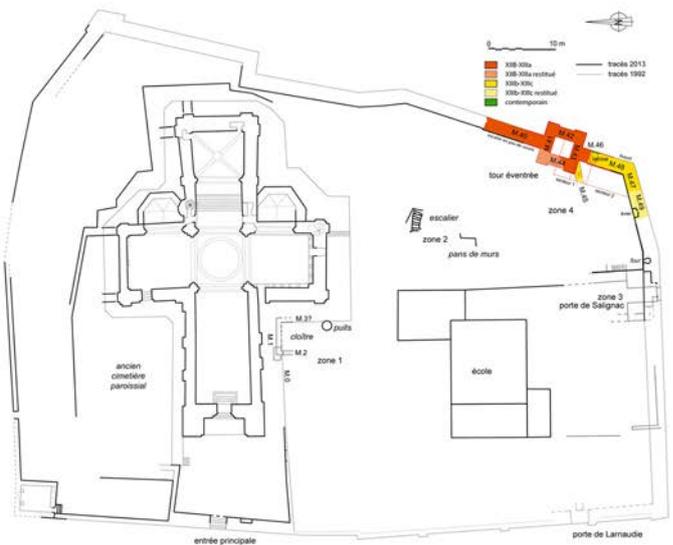
- Beck L., Rousselière H., Castaing J., Duran A., Lebon M., Lahlil S., Plassard F. 2012. « Analyse in situ des dessins préhistoriques de la grotte de Rouffignac par fluorescence X et diffraction X portable », *ArchéoSciences*, 36 : 139-152.
- Beck L., Rousselière H., Castaing J., Duran A., Lebon M., Moignard B., Plassard F. 2014a.
- « First use of portable system coupling X-ray diffraction and X-ray fluorescence for in situ analysis of prehistoric rock art », *Talanta*, 129 : 459-464.

SAINT-AMAND-DE-COLY Enclos monastique

L'enclos monastique fortifié de l'abbaye augustinienne de Saint-Amand-de-Coly aux confins du Périgord, du Limousin et du Quercy, classé Monument Historique depuis 1965 n'avait encore jamais été l'objet d'une étude fine de son développement. Une prospection électrique menée dans son coin sud-est en 2014, avait permis d'orienter les campagnes de fouille de 2015 et 2016 au pied de deux arrachements de murs épais portant d'importantes traces rubéfiées témoignant d'un puissant incendie. Les vestiges mis au jour corroborent certaines hypothèses et en infirment d'autres. Ainsi, la découverte, au fond d'une profonde tranchée de récupération, d'un mur complétant à l'ouest les arrachements visibles dans le mur est de l'enceinte, épaisse de 2 m, protégeant l'église abbatiale a permis de mettre en évidence la présence

d'une tour munie de contreforts plats sur ses faces est et ouest. Cette tour, située près de l'angle sud-est de l'enceinte déborde donc de part et d'autre de celle-ci. Son emprise est d'environ 6 m de côté, elle délimite une pièce barlongue de 3 m x 2,65 m et d'une hauteur de 10 m. Une pièce supérieure possède encore trois assises. Elle était accessible par un escalier en pas de souris encastré dans le mur d'enceinte jouxtant la tour au nord. Cette tour couronnant l'enceinte pouvait évoquer la puissance de l'abbé à son voisinage.

Les anomalies de la résistivité apparente du sol révélées en 2014, laissaient penser à un effondrement oblique des murs de cette tour, mais la fouille a mis au jour un vestige de mur diagonal appuyé sur son parement sud. Mesurant 1 m d'épaisseur, il s'avère être parallèle à la courtine sud. Sa construction correspond



A droite : Plan général de l'enclos monastique avec l'église abbatiale (relevés J. Suire et P.-M. Blanc, Dao R. Douaud).
A gauche : La tour éventrée et incendiée au premier plan, mur oblique parallèle à la courtine sud de l'enceinte, vue depuis la courtine est (cliché P.-M. Blanc).

donc à une phase postérieure à celle de l'édification du tronçon d'enceinte associée à la tour. En effet, l'observation attentive des parements montre un coup de sabre (ou couture) situé à environ 1 m à 1,40 m au sud de la tour. Le nouveau tronçon qui incorpore une assise formant console filante, comprend la mise en place d'une latrine, mais également en partie haute, d'un hourd établi vers l'extérieur et d'escaliers d'accès. Le tronçon contigu bâti avec une orientation à 120° sur environ 2 m, constitue une amorce de l'enceinte sud. La nouvelle couture indique une interruption du chantier, le tronçon suivant, situé dans le même alignement, comprend en élévation un évier avec deux égouttoirs sous un arc brisé muni d'une fente d'éclairage. Ces deux portions de murs portent une ligne de petites consoles formées par un corbeau saillant d'une vingtaine de centimètres plus ou moins régulièrement espacés. Seuls deux débordent encore légèrement du nu du parement, les autres ont été brisés à ras ou récupéré pour l'un. Nous restituons donc provisoirement une ligne de solives portées par ces consoles qui reprenait ensuite la charge du solivage d'un plancher de bois reposant au nord sur un dispositif sans doute analogue, intégré en partie haute du mur oblique. Cet espace, dont la compartimentation précise n'est pas encore connue, devait mesurer environ 6 m de largeur sur une douzaine de mètres de longueur. À l'étage ainsi défini, se trouvait donc deux éléments de confort, évier et latrine ainsi que peut-être une vaste cheminée. La fouille d'un nouveau secteur situé dans l'angle dièdre de ces murs a révélé un puissant niveau de blocs de calcaire équarris ou irréguliers qui semblent

avoir été rejetés là car ils ne correspondent pas à l'élévation des murs. Parmi les blocs remarquables figurent un élément de tableau d'une porte munie d'une barre de verrouillage, un claveau d'arc ainsi que trois fragments jointifs d'une colonnette d'un diamètre de 13 cm appartenant vraisemblablement à une fenêtre romane.

La poursuite de l'étude du bâti en 2017 appuyée sur un relevé laser devrait permettre d'affiner l'interprétation des vestiges visibles. Les rares tessons issus de la récupération du mur occidental de la tour, indiquent une date postérieure au XIVe siècle (Etude Y. Rouzo-Lenoir, Hadès, 2016). D'autres, visiblement incorporés dans le mortier de construction appartiennent à la catégorie « rouge polie » en usage dans la région entre le XIe et le XIVe siècle. La présence d'un hourd situé en angle pourrait rattacher cette phase de construction de celle qui voit l'achèvement des parties hautes de l'église abbatiale où se situent sept dispositifs similaires, sans doute datables du XIIIe siècle. Les datations 14C en cours donneront également des éléments pour caractériser le ou les incendies ayant affecté l'intérieur de la tour, mais également ses alentours immédiats. L'installation d'un chaudière après la destruction de la tour et sa récupération partielle sera à confirmer lors de la prochaine campagne, mais aucun niveau de circulation n'a pu être mis en évidence actuellement à cause de l'ampleur du creusement précédant les derniers travaux de restauration de l'enceinte à l'aube des années 2000.

Blanc Pierre-Marie

SAINT-CIROQ

La grotte du Sorcier

Poursuivant l'homogénéisation des relevés suivant une charte graphique mise au point en concertation avec G. Pinçon, directrice du Centre national de la préhistoire, nous avons entamé le remontage des panneaux de la paroi gauche des secteurs II, III, ainsi que de la voûte du secteur IV et du plafond du secteur V. Ce qui nous fournit désormais une représentation suffisamment étalée pour échafauder les premières hypothèses quant aux constructions symboliques et aux utilisations de surface. Il s'avère que l'histoire de cette grotte ornée, considérée autrefois comme homogène, est plus complexe que prévue. L'un de nous (Florian Berrouet) prépare une publication à ce sujet.

La prospection des parois a permis d'identifier, à la verticale du cheval gravé n°26 (paroi gauche, secteur III) ce qui semble être des traces de peinture rouge. Une analyse par traitement d'image, réalisée à notre demande par Jean-Loïc Le Quellec (directeur de recherche émérite du CNRS), spécialiste du logiciel D-Stretch, a semblé confirmer notre analyse. Nous solliciterons des prélèvements, pour en être sûr. Cette découverte relance l'intérêt pour la recherche de traces de pigments sur des parois très altérées et couvertes de traces charbonneuses.

L'étude géomorphologique envisagée par l'un d'entre nous (Didier Cailhol) n'a pu être menée à bien cette année.

Hervé Paitier et Yann Bernard sont intervenus pour débiter la réalisation du fac simulé 3D (figures 2 et 3).

Le projet d'acquisition numérique de la grotte a commencé par une série de stations de scans ainsi que de la photogrammétrie. Le but étant d'obtenir un modèle précis et également une texture la plus proche possible de la réalité. La photogrammétrie est actuellement ce qui donne les meilleurs résultats au niveau du rendu. Hervé Paitier a réalisé plus de mille clichés. Le système d'éclairage choisit fut celui des « Leds LED Panels » (ou panneaux de LedsLED), avec un réglage de température de couleur (degrés Kelvin). Ceux-ci permettent d'ajuster l'angle de la lumière afin de donner un esthétisme à la cavité en rajoutant un modelé au relief. Cette technique a déjà été éprouvée

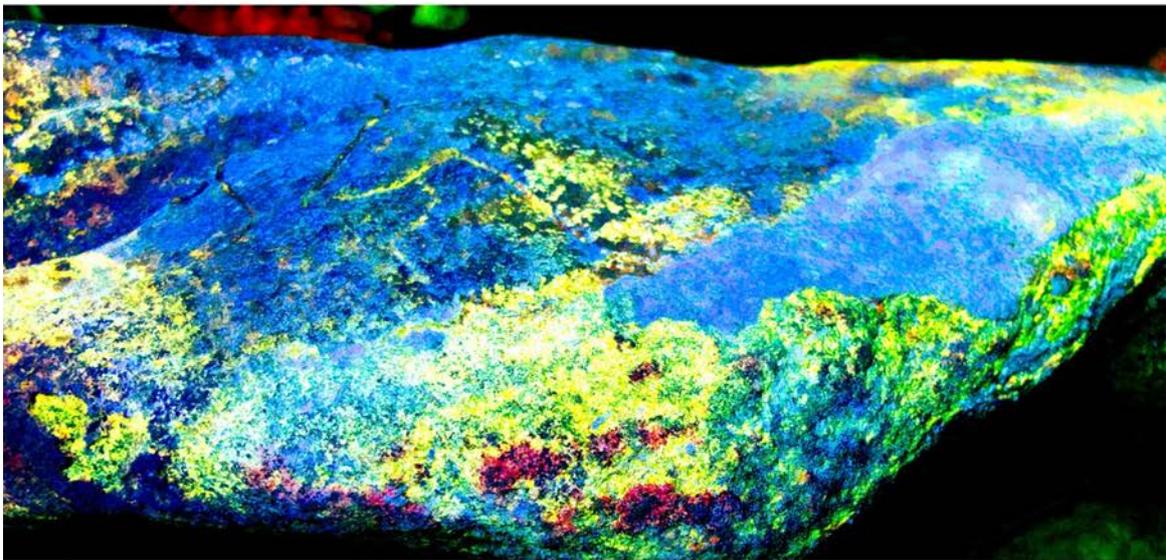
dans les grottes de Gouy (Seine-Maritime) et Mayenne-sciences (Mayenne). La prise de vue a nécessité un appareil compact professionnel de type Fuji X-trans et les photographies ont été enregistrées en format brut. Les classement et enregistrement de ces images vont être réalisés sous le modèle préconisé par la Très grande infrastructure de recherche (TGIR) Huma Huma-Num-3D auquel à laquelle Hervé Paitier participe depuis trois ans. Une fois enregistrés, les clichés seront rentrés dans un logiciel de photogrammétrie en plusieurs groupes qui seront ensuite assemblés.

Durant la campagne, Hervé Paitier et Yann Bernard ont récolté dix-huit relevés de stations scanner avec un appareil du type Faro X 130. Grâce au logiciel SCENE, dédié à la marque Faro, ces stations ont pu être reliées en un seul bloc comprenant l'extérieur – avec le musée – et la première partie de la cavité. Le scanner Faro est celui du Consortium 3D Huma-Num qui avait été réservé pour une semaine. À l'avenir, il conviendra d'acquiescer de réaliser l'acquisition numérique du fond de la grotte avec la coupole du « Sorcier » et d'assembler le tout, ce qui demandera quelques semaines de travail informatique. Au final, nous obtiendrons un modèle précis géoréférencé avec une précision inframillimétrique et un rendu de texture photographique.

Dans le réseau supérieur, nous n'avons pour le moment observé aucun tracé paléolithique, mais des gravures anciennes (écritures et symboles géométriques) dont la graphie nous porte à croire qu'elles pourraient être antérieures au XVIIe siècle. Nous envisageons de les relever, afin de les soumettre à l'analyse d'un historien paléographe.

Nous souhaitons achever la campagne triennale, en approfondissant l'étude géomorphologique ainsi que des états de surface et le remontage des panneaux. Cette grotte exceptionnelle mérite en effet une publication monographique de qualité, qui fournisse l'exact inventaire de son contenu.

Pigeaud Romain, Berrouet Florian, Bougard Estelle,
Bernard Yann, Paitier Hervé, Cailhol Didier



*SAINT-CIRQ La grotte du Sorcier
Analyse de la trace de couleur rouge observée en dessous du cheval n°26 (paroi gauche, secteur III).
En haut : Photo Hervé Paitier.
Au milieu : Image obtenue par traitement DStretch_LDS_AC de la photographie originale.
En bas : Placage du résultat sur la photo de départ (avec quelques réglages portant notamment sur la transparence).
Le tracé apparaît nettement. Analyses Jean-Loïc Le Quellec.*

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE

La Rochette

■ Prélèvements d'échantillons de sédiments pour datations par luminescences

Le site de La Rochette a livré un grand nombre de vestiges datant du Paléolithique moyen. De ce fait, il a déjà été largement étudié afin de le replacer dans le contexte régional des occupations moustériennes. Ce site est en particulier intéressant pour une série lithique attribuée au Moustérien dit de type Quina, industrie bien représentée dans le bassin aquitain. Cependant, à l'heure actuelle ces vestiges n'ont pas été datés précisément ; de ce fait, les comparaisons des séries lithiques de la Rochette avec celles d'autres sites de la région ne peuvent se faire qu'à partir des vestiges eux-mêmes. En outre, le contexte environnemental des occupations humaines reste hypothétique en l'absence de datations numériques.

Afin de pallier ce manque d'informations, nous avons entrepris une campagne de datations par luminescence et plus spécifiquement par luminescence optiquement stimulée (OSL). L'OSL est une méthode dosimétrique permettant de déterminer la dernière exposition à la lumière, ou autrement dit, la date d'enfouissement des sédiments dans lesquels sont préservés les vestiges archéologiques.

La mission de prélèvement s'est déroulée les 23 et 24 juin 2016. Le 23 juin, nous avons procédé à un nettoyage rapide de la coupe de référence, qui était remarquablement bien protégée et, de ce fait,

quasiment prête pour l'échantillonnage. Le 24 juin, en prenant soin d'être abrités de la lumière par une bâche opaque, nous avons prélevé six échantillons de sédiment correspondant à six niveaux d'occupation distincts. Concrètement, il s'agit de collecter, au sein de chacun des niveaux de la stratigraphie, quelques centaines de grammes de sédiment. Un protocole de préparation des échantillons nous permettra alors d'isoler des grains de quartz dont le signal de luminescence sera mesuré. Nous avons également inséré, à l'endroit de chaque échantillon, un dosimètre, c'est-à-dire un équipement de mesure de la radioactivité naturelle des sédiments ; cette mesure interviendra directement dans le calcul de l'âge des échantillons.

Cette campagne d'échantillonnage est financée par le projet CHROQUI, subventionné par le conseil régional d'Aquitaine. L'étude chronologique du site de la Rochette s'inscrit dans un programme de recherche plus vaste, mené à l'échelle régionale, visant à mieux comprendre l'évolution des Néandertaliens dans leur environnement ; en replaçant les industries moustériennes, et le mode de subsistance associé, sur l'axe du temps, nous pourrions ainsi tenter de comprendre comment les Néandertaliens ont fait face aux fluctuations climatiques importantes ayant affecté leur environnement et ainsi leur(s) mode(s) de vie.

Guérin Guillaume, Lahaye Christelle et Turq Alain

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le sud-ouest de la France. Composé de trois habitats superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est situé à la confluence de la Vézère et de son affluent, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir. Après un sondage en 2014, l'année 2016 est notre deuxième campagne de fouilles et nos travaux se concentrent toujours sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où le sommet du témoin Peyrony est préservé (couches I-L), la fouille 2016 a principalement concerné des dépôts correspondant

au sommet de la couche J « Mousterien typique » de Peyrony. Dans cette zone, l'ensemble des données de terrain et l'étude des vestiges lithiques (patines variables et multiples états de surface) plaident en faveur de forts remaniements des ensembles archéologiques par des processus post-dépositionnels. En outre et sans surprise, nos fouilles ont révélé une stratigraphie considérablement plus complexe que précédemment décrite. L'analyse préliminaire du matériel lithique provenant d'unités stratigraphiques corrélées avec le sommet de la couche J de Peyrony indique une industrie d'obédience Levallois et un outillage composé de raclours.

Dans la zone B, la fouille fine continue dans les sous-niveaux vers le milieu de la couche H (i.e. H6 - H5

de Laville), très riche en vestiges lithiques et fauniques. L'opération ici confirme également la quasi-exclusivité du débitage discoïde pour cette partie de la séquence. En terme de spectre faunique, le matériel récolté dans la zone B est comparable à ce que l'on connaît, à travers l'étude des anciennes collections, de la faune du sommet de la couche H. Boviné, Cerf et Cheval sont les taxons dominants, accompagnés du Bouquetin, du Mammouth et du Mégacéros. Ces deux derniers taxons n'avaient pas été décrits dans les anciennes collections. Enfin, nos travaux ont permis de récolter une quantité non négligeable de matériel susceptible d'avoir été utilisé comme colorant.

Cette deuxième campagne de fouilles a permis de constituer, par la fouille de dépôts correspondant aux couches H et J de Peyrony, de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte. Plus important encore, nous avons acquis les données de terrain importantes dont on ne disposait pas jusque-là. In fine, la poursuite des fouilles au Moustier devrait de plus permettre de mieux cerner les processus de mise en place des dépôts archéologiques par une approche taphonomique interdisciplinaire avec comme but de mieux replacer cette stratigraphie clé dans l'archéo-séquence du Paléolithique moyen du sud-ouest de la France.

Gravina Brad



*SAINT-LÉON-SUR-VEZÈRE - Le Moustier (abri inférieur)
Photographie du secteur de fouille en zone B à la fin des fouilles 2016.*

SAINT-LÉON-SUR-VEZÈRE

Sous le Roc

Notice non parvenue

White Randall (Sup)

SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN Les Manieux

Le diagnostic réalisé d'une surface de 1219 m² représentant 8 % de l'emprise de la parcelle de 15 250 m² s'est avéré positif comme sa localisation le laissait sous-entendre.

En effet, l'assiette du projet est située à proximité immédiate des fouilles préventives réalisées par le service départemental d'archéologie du Conseil général de la Dordogne sur le contournement ouest de Mussidan au lieu-dit « Giratoire de Chauzey » (J.-P. Chadelle, 2013).

Elles avaient livré un site stratifié paléolithique constitué de plusieurs locus du Paléolithique moyen (deux niveaux moustériens) et du Paléolithique supérieur (Aurignacien).

Pour les périodes historiques, une occupation médiévale avait également été mise au jour (zone d'ensilage de la fin du Haut Moyen Âge). Cette ample stratigraphie a été retrouvée sur l'emprise diagnostiquée.

Pour ce qui est du Paléolithique les trois niveaux, bien que parfois très appauvries (Aurignacien) ont été retrouvés. Les niveaux moustériens se caractérisent par la coexistence de plusieurs schémas de débitage dans des proportions différentes selon le niveau, le

débitage Levallois représenté par des nucléus et des produits recherchés côtoie un débitage beaucoup moins structuré dit algorithmique unipolaire (ou typo SSDA).

Deux autres schémas : un orienté vers des produits allongés non Levallois et l'autre vers des lames obtenues au percuteur dur sur des nucléus volumétriques de type Paléolithique supérieur sont également présents. Enfin, l'outillage retouché, bien que peu développé, est typique de ces périodes avec un binôme raclours denticulés dominant.

Néanmoins, selon la période concernée (historique/paléolithique) les vestiges et structures découverts ne couvrent pas la même zone de l'emprise bien que, globalement localisés à l'est de celle-ci. Les structures révélées (fosses, fossés, trous de poteaux et foyers) suggèrent un habitat rural (fond de cabane) qui pourrait être en liaison avec l'ensilage médiéval de Chauzeys, mais en l'absence de matériel datant, cela reste hypothétique.

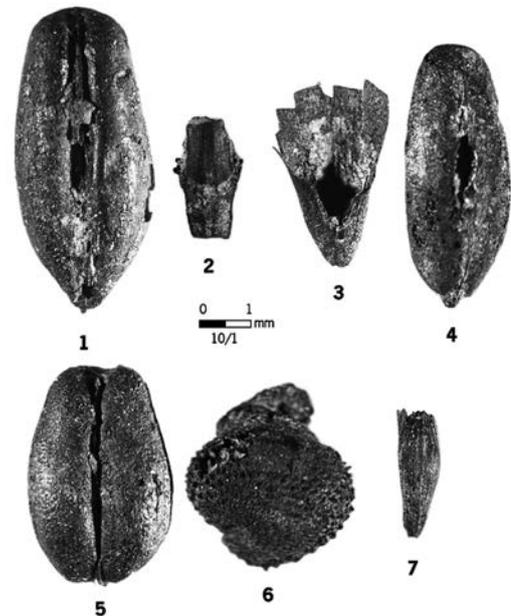
Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Bourguignon Laurence (Inrap)

SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC Le Donzac

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap sur l'emprise d'un projet de lotissement couvrant 18000 m². Ce dernier est localisé dans une prairie en légère pente qui se développe sur le rebord sud-est du plateau calcaire, sur lequel le bourg est localisé.

Les quelques treize sondages positifs sur les vingt-et-un décapés ont révélé pour l'essentiel la présence de fossés parcellaires, de quelques fosses et d'un chemin empierré des époques modernes ou contemporaines. Seuls quelques objets épars – céramique et scories - et un possible silo recyclé en fosse/dépotoir isolé ont témoigné d'activités agricoles et/ou artisanales de période médiévale sensu lato conduites dans cette partie excentrée du village.

La fosse 17 a livré notamment un fragment de pichet et une scorie de réduction qui suggère la présence potentielle d'un artisanat local dans un secteur vraisemblablement hors emprise ; le tamisage d'un échantillon de sédiment issu du comblement de la fosse a permis d'identifier 129 macrorestes carbonisés dont des graines de céréales cultivées comme le seigle et l'avoine principalement (cf. fig).



Macrorestes carbonisés issus de la fosse 17. 1. caryopse de seigle, 2. segment de rachis de seigle (*Secale cereale*), 3. base de lemme d'avoine cultivée (*Avena sativa*), 4. caryopse d'avoine (*Avena sp.*), 5. caryopse de blé nu (*Triticum aestivum/turgidum/durum*), 6. semence de nielle des blés (*Agrostemma githago*), 7. semence de grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*).

© Inrap, M.-F. Dietsch-Sellami

Brenet Michel, Dietsch-Sellami Marie-France

La fouille du site de Monrecours, qui s'inscrit dans le cadre du projet de contournement routier de Beynac, a été réalisée par le service départemental d'archéologie du Conseil général de la Dordogne. Cette fouille fait suite à un diagnostic effectué en 2013 (C. Lagarde-Cardonna, SDA), qui avait livré des vestiges du Bronze final. Le site se trouve en rive droite de la Dordogne, à proximité du viaduc du Pech, non loin du château de Monrecours.

La problématique environnementale a été traitée par le moyen d'une étude géomorphologique et par la réalisation de prélèvements destinés à des analyses paléoenvironnementales (palynologie, malacologie, carpologie, anthracologie). L'étude géomorphologique a notamment montré que la surface fouillée est partagée en deux par une ancienne levée fluviale, qui a créé des conditions de sédimentation différentes : la partie avant (côté rivière) constitue une surface de glaciais d'érosion, tandis que la partie arrière, en position d'abri est caractérisée par la présence d'une cuvette humide (cf. fig.1).

D'un point de vue général, les vestiges (mobiliers et structures) sont peu nombreux sur le site de Monrecours, quatorze faits anthropiques ont été documentés, relevant de plusieurs périodes distinctes (5 fosses, 3 fossés, 2 tranchées récentes, 4 foyers).

Une occupation du Mésolithique final a été identifiée en zone 1, circonscrite dans son quadrant nord-ouest. Cette occupation, ténue, est représentée par un petit foyer en fosse à galets chauffés (cf. fig.2), deux fosses et un ensemble de pièces lithiques découvertes en

position secondaire, parmi lesquelles il faut signaler deux armatures (dont un triangle scalène à retouche inverse rasante en partie basale) et plusieurs lames à coches. Un foyer composé de galets posés à plat se rattache peut-être à cette occupation.

Une occupation attribuable d'une manière globale au Néolithique a été observée en arrière de la levée, en zone 3. Les vestiges qui s'y rapportent sont : un foyer en fosse à galets chauffés (cf. fig.3), une fosse et un petit ensemble de mobilier qui formait une concentration lâche. Le foyer est daté du Néolithique moyen (date 14C) ; la fosse a livré des éléments (céramique à cordons lisses) orientant plutôt vers une datation au Néolithique récent.

La période du Bronze final n'est représentée presque que par du mobilier en position remaniée, piégé dans des pseudo-chablis observés un peu partout sur le site (mais en plus grande concentration en avant de la levée fluviale). Les caractéristiques de la céramique recueillie permettent de l'attribuer plus précisément au Bronze final III. Une petite fosse découverte en zone 2 a livré quelques tessons compatibles avec une datation à la Protohistoire.

Enfin, quelques éléments dispersés, principalement issus des couches venant sceller le comblement de la zone humide, se rapportent à la période antique (fragments de tuiles à rebord, un fragment d'amphore, céramique).

Dumas Antoine

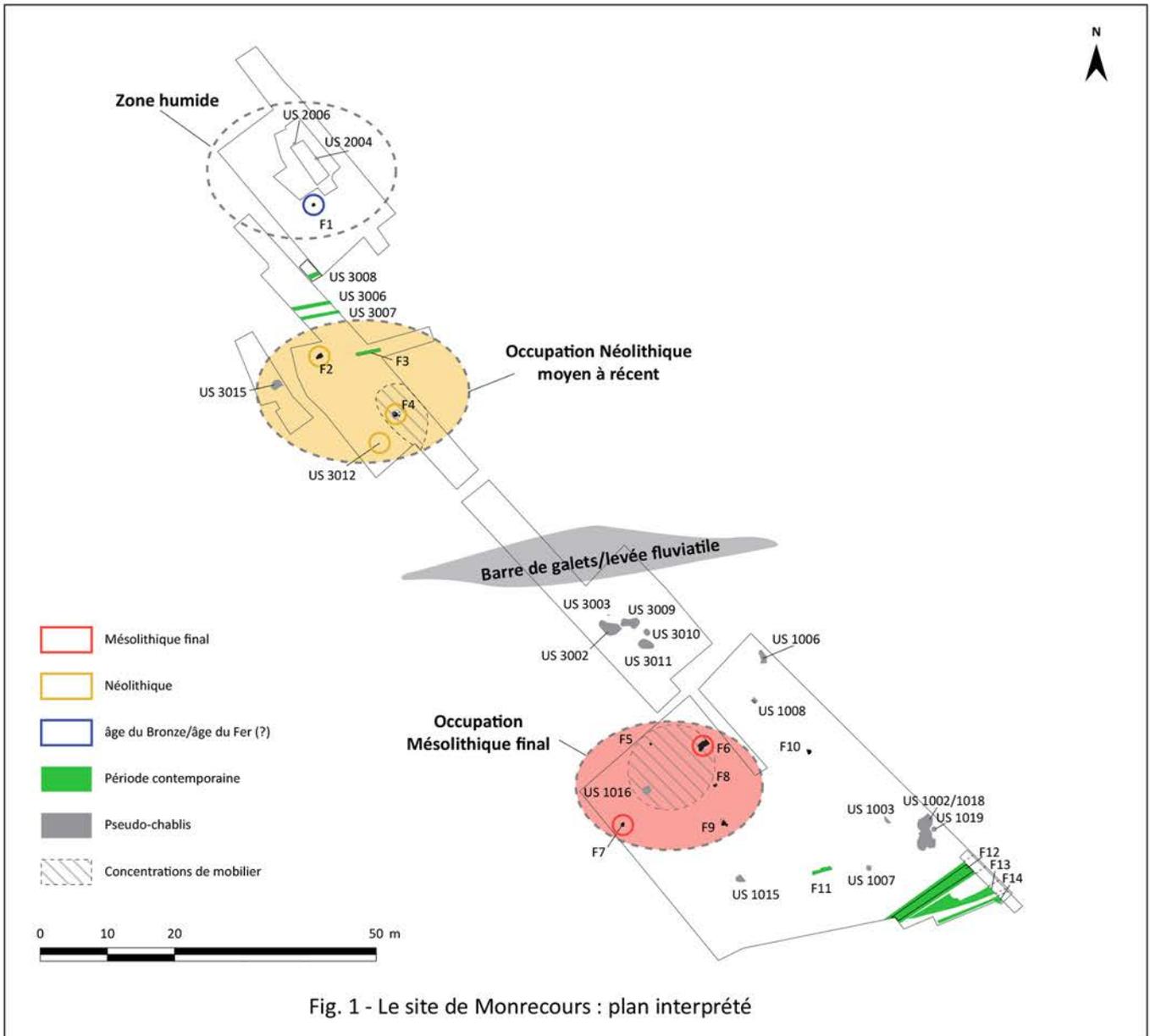


Fig. 1 - Le site de Monrecours : plan interprété

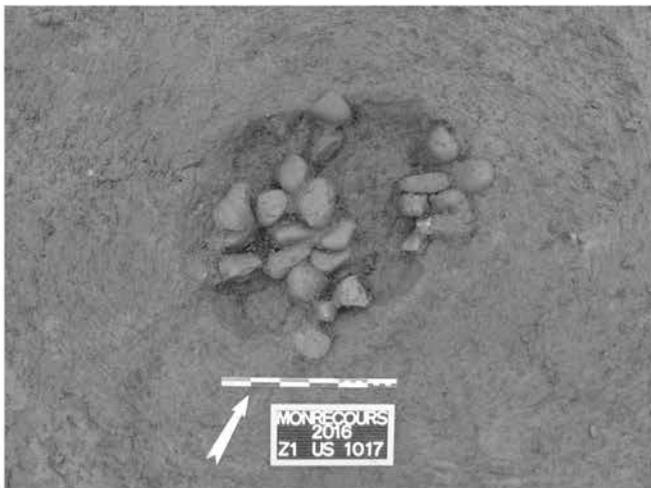


Fig. 2 - Foyer F7, Mésolithique final (©CD24)

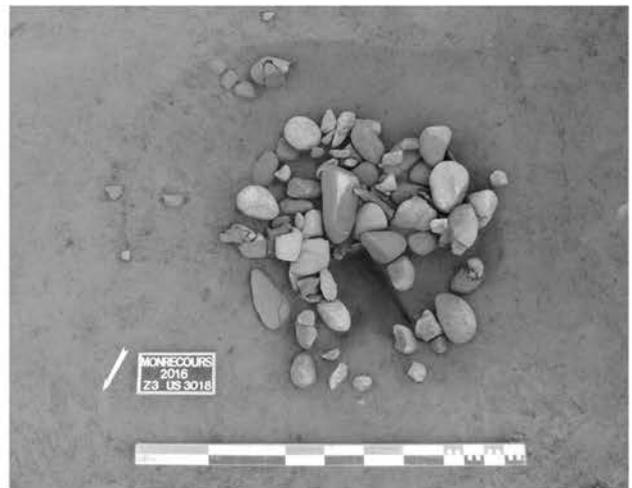


Fig. 3 - Foyer F4, Néolithique moyen (©CD24)

En haut : Plan interprété. A gauche : Foyer F7, Mésolithique final. A droite : Foyer F4, Néolithique moyen
© Conseil départemental de la Dordogne.

L'opération de 2016 constitue la quatrième et dernière campagne de fouilles programmées sur le site des Grands Bois. Ce petit district sidérurgique englobe les vestiges de quatorze ferriers de réduction directe du minerai de fer, ainsi que des zones d'extraction. Les ferriers sondés témoignent de la pratique de la réduction de manière continue entre la seconde moitié du XIIIe et le début XVe siècle. Un ferrier relevant d'une initiative différente fait office d'exception et a pu être daté de la première moitié du XIe ou de la première moitié du XIIIe siècle.

Lors de la campagne de 2016, il a été possible de sonder les deux ferriers qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une intervention et de les rattacher chronologiquement à la principale phase d'exploitation du site. Les recherches se sont également portées sur l'étude des activités connexes à la réduction. Ainsi, deux minières d'extraction ont été sondées et des aires de préparation du minerai (grillage et concassage) ont été étudiées. Une extension pratiquée sur l'un des ferriers étudié lors de la campagne précédente, a permis de mettre au jour partiellement et pour la seconde fois sur le site, les vestiges d'une construction légère à trou de poteau riche en mobilier domestique et ayant probablement servi à la vie des ferrons sur place. Enfin, deux bas-fourneaux ont été mis au jour. Un premier, particulièrement bien conservé a été découvert sous des stériles d'extraction. Le fond de four ainsi que le départ de la cheminée ont été préservés sur une hauteur de 45 cm. Les vestiges du canal d'évacuation de la scorie, de la fosse réceptacle ainsi que de la

percée servant à accueillir le bloc tuyère ont pu être observés. Cette structure de réduction a été implantée sur les vestiges d'un autre bas-fourneau arasé. Dans l'environnement du bas-fourneau, quelques indices pourraient indiquer la pratique de la post-réduction, ce qui constituerait une première sur le site.

Cette ultime campagne de fouille a tenu ses objectifs et permettra de répondre aux problématiques initialement développées, à savoir la datation des différents ateliers de réduction, la caractérisation des activités pratiquées sur le site et la quantification de la production.

Bonnenfant Jérémy



Vestiges du bas fourneau le mieux conservé. Cliché J. Bonnenfant.

SAVIGNAC-DE-MIREMONT Grotte de La Ferrassie

Le projet de recherche débuté en 2016 (première année d'autorisation triennale) dans la grotte de La Ferrassie fait suite aux travaux 2010-2015 réalisés sous la direction de A. Turq. Ce nouveau programme se concentre sur la grotte et la terrasse en avant de cette dernière. L'intervention réalisée en 2016 s'est déroulée du 13 septembre au 6 octobre.

Les travaux précédents avaient révélé une absence de conservation des dépôts à l'intérieur de la cavité. Au contraire, la terrasse a livré dans sa partie la plus à l'ouest des dépôts aurignaciens non affectés par les anciennes fouilles. Ces dépôts avaient été dégagés sur une surface de 4 à 5 mètres carrés le long de la paroi sud, et jusqu'au sommet de la coupe ouest du grand abri, objet principal de la fouille 2010-2015.

Le secteur fouillé en 2016 se cantonne à la tranchée ouverte en 2014 le long de la paroi sud (cf. fig. 1). La fouille a été ouverte sur l'ensemble du secteur de cette tranchée où les dépôts en place avaient été identifiés, de leur limite de conservation (carrés P4, Q4) vers l'est, jusqu'au sommet de la coupe ouest du grand abri (carrés M2, M3) vers l'ouest. La configuration du terrain et les contraintes imposées par la faible largeur de la tranchée ne nous ont pas permis d'évaluer les différents faciès avec un même degré de précision.

À l'extrémité sud-ouest de la terrasse, la fouille de la couche 8, débutée au sommet de la coupe ouest du grand abri lors des fouilles 2010-2015 a été poursuivie. Cette couche qui avait déjà été identifiée comme étant érosive sur la couche 7 sous-jacente s'est révélée très épaisse et a pu être fouillée sur toute la durée de la campagne. Elle se situe au bout de la plateforme et accuse un fort pendage vers la coupe ouest du grand abri. Constituée d'un gravier rouge angulaire et arrondis, elle constitue le comblement d'un chenal. Une fois le sédiment gravilloneux enlevé, il laisse apparaître la structure du chenal qui s'est développé sur un amas de blocs ayant contraint l'écoulement.

Les éléments permettant d'attribuer culturellement la couche 8 sont pour l'heure assez peu nombreux et sont contradictoires : certains vont dans le sens d'un aurignacien (plutôt récent) alors que d'autres sont plutôt gravettiens. L'hypothèse actuelle est que la couche 8 pourrait correspondre à un mélange d'Aurignacien récent et de Gravettien drainé dans un chenal, et qui viendrait recouvrir (et partiellement éroder) l'Aurignacien ancien de la couche 7.

La partie supérieure des dépôts identifiés en 2014 a été fouillée sous l'appellation d'US 100. Elle était présente sur la majeure partie de la zone de préservation, de sa limite est, jusqu'à la jonction avec la couche 8 au sud-ouest. Elle a pu être fouillée durant la totalité de la campagne, mais n'a pas été abordée sur toute sa surface.

Elle est extrêmement riche en mobilier archéologique emballé dans un sédiment limono-sableux brun/noir. La fraction anthropique prépondérante est souvent

fragmentée, avec une très grande richesse en fraction fine. Cette unité semble avoir subi une remobilisation post-dépositionnelle importante. Il est cependant nécessaire de poursuivre la fouille de cette couche sur l'ensemble de sa surface pour pouvoir démontrer sa vraisemblable remobilisation.

Avec un corpus de 880 pièces lithiques, l'US 100 a livré une série suffisante pour pouvoir poser un diagnostic culturel fiable. Les différents éléments caractéristiques identifiés dans cette industrie (cf. fig. 2) vont tous dans le sens d'une série culturellement homogène, malgré la probable position secondaire du dépôt. Ils permettent d'attribuer cette US à l'Aurignacien récent.

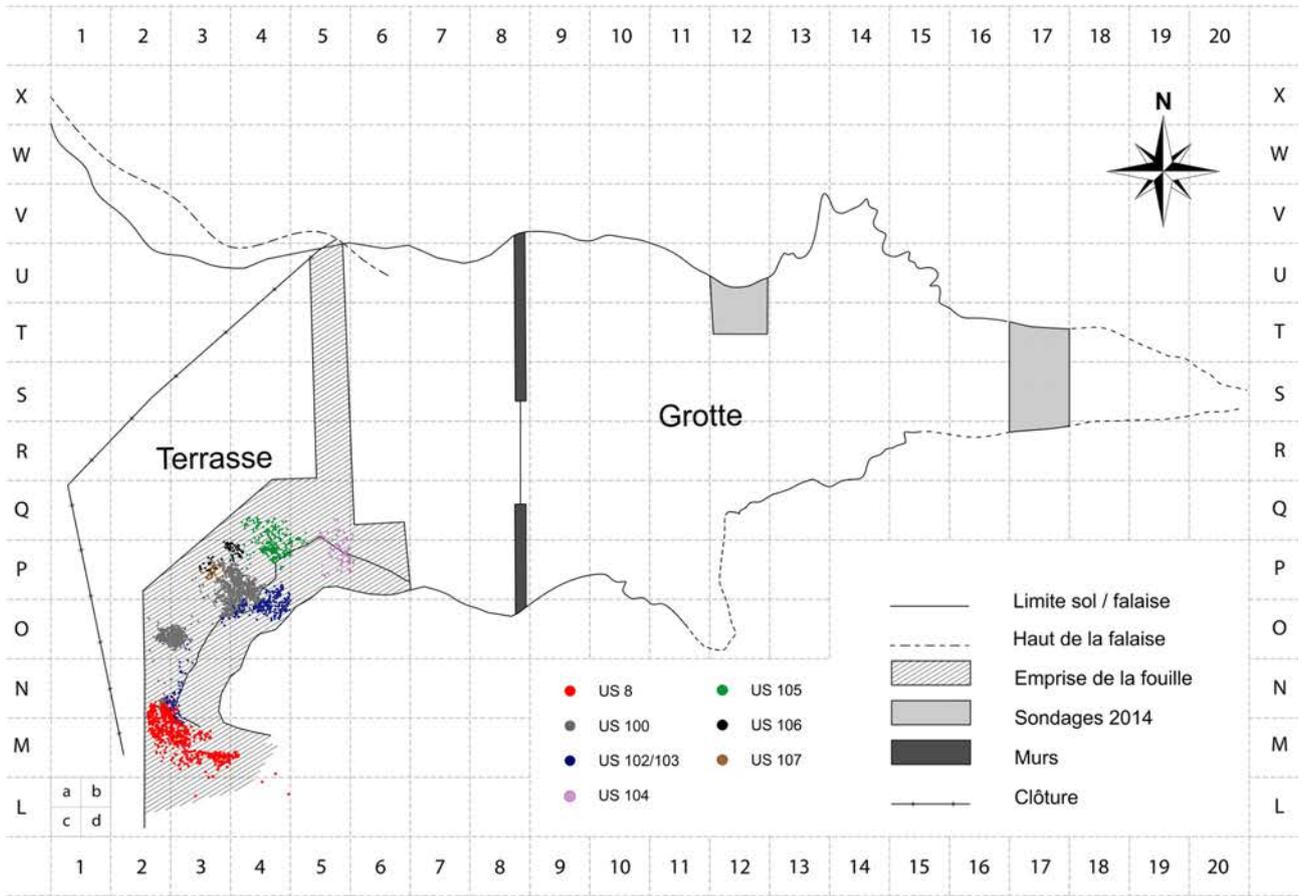
Le second faciès identifié en 2014 (couche rouge au contact du bedrock) a pris le nom d'US 105. Étant donné sa position à la base de la séquence et donc, sous les autres niveaux, il n'a pu être abordé que sur une très petite surface. Seule une partie résiduelle correspondant à la base de cette couche a pu être fouillée en fin de campagne, à l'extrémité est des dépôts. Même s'il s'agit très certainement de l'unité stratigraphique la mieux conservée et la plus représentée, cette US 105 n'est actuellement plus directement accessible ; la poursuite de sa fouille est donc conditionnée par l'achèvement de la fouille des unités stratigraphiques qui la recouvrent.

Elle se caractérise par sa coloration rouge et par une densité plus faible de matériel archéologique que dans l'US 100. Le matériel archéologique qui en est issu reste pour l'heure en quantité relativement faible, en tout cas pas suffisant pour une détermination culturelle fiable. Malgré tout, les différents éléments identifiés, ainsi que la position stratigraphique de cette unité, directement au contact du substrat rocheux nous laissent supposer qu'il puisse s'agir d'Aurignacien ancien.

D'autres unités stratigraphiques correspondant à des dépôts plus limités ont été abordés en 2016 : des placages le long de la paroi sud (US 102 et 103) ; un placage sur le substrat rocheux sous le four médiéval (US 104) ; une probable structure de combustion en relation avec la couche rouge (US 106) ; un fin niveau très fortement concrétionné entre les US 100 et 105 (US 107).

En parallèle à la fouille, nous avons également entamé une série de relevés topographiques du secteur autour de la grotte. La morphologie de l'intérieur de la cavité a été enregistrée avec notamment les traces des différents plaquages de sédiments sur les parois exprimant l'ancien remplissage. La terrasse devant la grotte a fait l'objet de relevés quotidiens au fur et à mesure de la fouille, permettant de documenter le remplissage mais également l'encaissant.

Chiotti Laurent, Mensan Romain



SAVIGNAC-DE-MIREMONT - Grotte de La Ferrassie
 En haut : Plan des objets coordonnés en 2016 et localisation des différentes unités stratigraphiques (Dao N. Hamzaoui & L. Chiotti).
 En bas : La Ferrassie, fouille 2016, US 100. P3d-56, pointe à base pleine (cliché E. Tartar) ;
 P3D-22, burin busqué – lame à troncature oblique (cliché L. Chiotti).

SOURZAC Les Pierres - Ouest

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur la commune de Sourzac au lieu-dit Les Pierres. La surface concernée est de 15346 m² et correspond à un projet de lotissement d'une maison de plain-pied. L'emprise se situe dans le plateau dominant la vallée de l'Isle, dans un environnement propice à la découverte d'occupations paléolithiques. L'Abri Jumeau et la grotte ornée de Gabillou, associés à des occupations de période magdalénienne, sont proches à quelques centaines de mètres et la présence de pièces lithiques correspondant au Paléolithique supérieur (indéterminé) a été également reconnue dans ce secteur (prospection et fouilles anciennes du Dr. Gaussen).

Au total soixante-quinze objets et deux structures ont été découverts sur 15 des 23 sondages effectués.

La période protohistorique est représentée essentiellement par des artefacts en silex (nb = 60), quatre tessons en céramique pourraient également être associés à cette période. Ces artefacts ont été trouvés à 0,30 m de profondeur à la base de la couverture végétale. Le Paléolithique moyen a été reconnu sur sept pièces (dont quatre localisés à la base de la couverture végétale et trois au sommet de la terrasse).

Bien qu'aucun élément concernant le Paléolithique supérieur n'ait été trouvé dans les parcelles du projet, il est très probable que les occupations recherchées soient proches de quelques dizaines de mètres au sud, dans la partie plus haute du plateau, ou dans des paliers de terrasse en contrebas, vers le nord.

Folgado López Mila

TEYJAT Le Bourg

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur une surface de 36 m², correspondant à un projet de terrassement et d'installation d'une piscine. La parcelle est placée à l'aplomb, quelques mètres à l'est, d'une ligne d'abris. Appartenant à ce complexe, la « Grotte de la Mairie » (classée Monument Historique) et « l'Abri Mège » sont des exemples représentatifs de la période du Magdalénien supérieur par la présence d'art pariétal (gravures de cervidés, rennes et bisons) dans la première, par l'existence d'art mobilier sur os dans la deuxième.

Après les sondages effectués, il s'est avéré que le contexte stratigraphique à cet emplacement précis n'est pas favorable à la conservation de restes d'occupations. En effet, le substrat rocheux est affleurant et des activités destructrices liées à l'aménagement et nivellement du sol sont présents. Toutefois et bien qu'aucun indice archéologique n'ait été relevé, il ne faut pas écarter la possibilité de découvertes (artefacts en position secondaire ou dans un niveau en place) dans d'autres secteurs avec une stratigraphie plus développée et mieux conservée.

Folgado López Mila

THENON

Fontaine des Bissareaux

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée au lieu-dit Fontaine des Bissareaux, sur une surface de 2179 m², correspondant à un projet de construction d'une maison de plain-pied.

Le projet est proche d'un axe de circulation ancien (Thenon/Jarrigier) au carrefour d'un itinéraire de longue distance connu au Moyen Âge, mais qui pourrait être plus ancien. Pareillement, des vestiges lithiques correspondant au Paléolithique supérieur et moyen ont été reconnus dans le secteur (ramassages de J.-Ch. Bayle dans les années 80). Enfin, un diagnostic archéologique effectué en 2015 (Salvé, 2015) a confirmé la présence de restes d'occupations du Paléolithique moyen et supérieur dans le secteur.

Au total, trente-huit pièces lithiques en silex taillé correspondant au Paléolithique supérieur et moyen ont été découvertes en position secondaire. Elles

proviennent des lambeaux d'occupations identifiés à « Croix des Aiguillons » (parcelle diagnostiquée en 2015 par S. Salvé et située une trentaine de mètres à l'est). Les travaux de labours ont contribué avec certitude au démantèlement partiel de ces occupations et à l'épandage des pièces sur les parcelles attenantes.

Des interventions comme celles de Croix des Aiguillons et de Fontaine des Bissareaux (en moindre mesure) contribuent, par les indices découverts, à alimenter les connaissances à propos de la variabilité et des modalités de fonctionnement des groupes humains préhistoriques dans un secteur qui, jusqu'au présent, n'était documenté que par les données issues du site de « La fouille » à Thenon (Gineste, 2010).

Folgado López Mila

THONAC

Maillo

Situé au lieu-dit Maillo, au nord du bourg de Thonac, en rive droite de la Vézère et à flanc de colline, le diagnostic a été attribué au service de l'archéologie départemental en avril 2016. L'emprise exploitable du diagnostic correspond à 6 860 m² et comprend deux parcelles contigües à proximité d'une ferme avec dépendances, convertie aujourd'hui en gîte. La position dominante des parcelles pouvait encourager l'hypothèse d'une installation néolithique ou protohistorique. Au terme de l'opération, le diagnostic s'est avéré négatif, contraint par un affleurement récurrent du substrat calcaire.

Avec seize sondages de 6 à 22 m de long, la prescription a été respectée mais les indices se limitent à 415 g de mobilier pour 569 m² sondés. Pour l'essentiel, retrouvés dans les labours, ils se composent d'éclats de silex et de fragments de céramique confirmant une fréquentation des lieux dès le Paléolithique Moyen. Seule structure anthropique, un drain agricole probablement moderne a été repéré en contrebas du projet. Les autres dépressions sont géologiques et correspondent à des poches de dissolution du calcaire emplies d'argiles tertiaires.

Barbeyron Arnaud

LA TOUR-BLANCHE

Grotte de Jovelle

Le terme de « grotte de Jovelle » recouvre un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement contemporain des gravures, un espace sépulcral néolithique, une carrière de meules médiévale, une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine au XIXe siècle, enfin, des diaclases dont l'une au moins a été occupée par des carnivores pléistocènes.

Dans un souci de conservation du site et afin de compléter les éléments documentaires et matériels réunis à l'issue de l'opération 2015, la prospection thématique a été poursuivie en 2016 avec pour objectifs la recherche de l'extension des différentes entités archéologiques connues et la datation physique de leurs occupations successives.

L'étude géomorphologique et le diagnostic sanitaire du karst ont été poursuivis sous la direction d'Hubert Camus (Cabinet Protée) avec la contribution bénévole de Bastien Chadelle. La prospection du milieu karstique souterrain et à l'air libre a été poursuivie et la topographie de la carrière souterraine achevée.

L'inventaire et l'étude du mobilier archéologique a porté sur le matériel recueilli en 2016 et sept datations obtenues sur restes fauniques ont donné les résultats suivants :

- la tanière de Hyènes est antérieure à 43500 ans cal. BP (Beta-448744) ;
- la grotte ornée a bien été fréquentée à l'Aurignacien récent (34125-33705 cal. BP, Beta-448742 ; 30970-30695 cal. BP, Beta-448743 ; 30475-29695 cal. BP, Beta-448740) ;
- un fragment de fémur humain date du Néolithique le dépôt sépulcral (3940-3140 cal. BC, Beta-448741) ;
- enfin, deux dates permettent d'attribuer au XIe siècle le fonctionnement de la carrière de meules

(985-1115 cal. AD, Beta-448745 ; 1040-1220 cal. AD, Beta-448746).

L'étude archéologique des carrières de calcaire a porté sur trois axes : la carrière de meule du plateau, la carrière de moellons à ciel ouvert qui a provoqué l'éboulement d'une partie de la grotte, enfin l'exploitation de pierre de taille en souterrain. Sur le plateau, nous avons découvert la limite sud-est de la carrière meulière. Au toit de la grotte, nous avons mis au jour une succession de fosses d'extraction de meules qui l'ont fragilisé. Au sud de la grotte, nous avons repéré la limite sud de la carrière de moellons ainsi que l'altitude de son sol de base. L'étude des carrières souterraines été poursuivie grâce aux membres bénévoles de l'association Histoire, Mémoire et Patrimoine de La Tour-Blanche, sous la direction de Gabriel Duverneuil.

L'enregistrement topographique à l'échelle du vallon et à l'échelle du site (restitution de l'environnement immédiat de la grotte, relevé des carrières souterraines) a été poursuivi en interne avec les moyens et le personnel du service départemental de l'archéologie. La modélisation 3D par photogrammétrie numérique a porté sur les blocs gravés effondrés et une première partie du site a été relevée par drone.

Pour 2017, une nouvelle autorisation de prospection sera sollicitée afin de compléter notre connaissance du site, notamment à l'est de la grotte ornée. La construction de l'abri de protection au-dessus de la grotte et des blocs gravés est programmée pour le second semestre. Une fouille préventive sera réalisée à l'emplacement des fondations.

Chadelle Jean-Pierre

NOUVELLE-AQUITAINE
DORDOGNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
026972	AUBAS, AURIAC-DU-PERIGORD, LES FARGES, MONTIGNAC	Plaine du Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	24	261
026918	AGONAC, BIRAS, CHAMPCEVINEL, CHATEAU-L'EVEQUE, CONDAT-SUR-TRINCOU, CORNILLE, EYVIRAT, EYZERAC, LA CHAPELLE-FAUCHER, LEMPZOURS, LIGUEUX, NEGRONDES, SAINT-FRONT-D'ALEMPS, SAINT-PIERRE-DE-COLE, SENCENAC-PUY-DE-FOURCHES, SORGES, VAUNAC	Prospection-diachronique des campagnes au nord de Périgueux	TEILLET Guillaume	BEN	PRD	13	266
026284	BOULAZAC, ISLE-MANOIRE, PERIGUEUX	Aqueducs romains et réseaux d'eau de Vesunna	BORAU Laetitia	SUP	PRT	15	266
027329	BOUZIC, CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, DAGLAN, SAINT-CYBRANET	Peuplement préhistorique de la moyenne vallée du Céou (PRT)	FRANKLIN Jay	SUP	SD	60	267
026240	Poterie dans la Moyenne vallée de l'Isle		CHASSEIGNE Ludovic	COL	PRT	29	267
026530	Vallée de la Dronne (Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers)		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	3	268

AUBAS, AURIAC-DU-PERIGORD, LES FARGES, MONTIGNAC Plaine du Chambon

En 2016, une nouvelle prospection thématique a été menée sur la plaine du Chambon, développant des objectifs multiples.

Tout d'abord, il s'agissait de délimiter l'agglomération antique au nord, de repérer d'éventuels nouveaux aménagements ainsi que des axes viaries. Une nouvelle prospection magnétique a par conséquent été conduite par notre collègue G. Hulin, avec le concours de S. Vigier. Les parcelles concernées (cadastrées AL 71, 73, 74, 81, 82 et 86) se situent au nord des Olivoux, partiellement au contact du champ prospecté en 2015. Elles en sont séparées à l'ouest par un quartier d'habitations actuel.

La surface parcourue durant 3,5 jours est de 5 ha, sensiblement identique à celle effectuée en 2015.

La densité d'anomalies magnétiques y apparaît bien moindre que dans la parcelle voisine au sud (cf. fig. 1). Nous pouvons en déduire que l'agglomération ne se poursuit pas ou uniquement de façon très localisée sous la surface explorée en 2016. Le chemin empierré formant la limite entre les parcelles prospectées en 2015 et en 2016 à l'est, s'il ne peut être attribué à l'époque romaine faute de preuve, fossilise par conséquent, au moins à cet emplacement, un axe indubitablement antique.

Au-delà de cette limite, dans l'emprise de la parcelle 71, dans la moitié ouest de la zone prospectée en 2016, un carrefour de voirie a été identifié, formant la réunion de trois chemins (cf. fig. 2). Le plus méridional, l'axe XIII, est orienté est-ouest, à 67°. Il a été observé sur environ 75 m de longueur et mesure environ 5 m de large. Il s'intègre dans la classe 1 des orientations calculées en 2015, c'est-à-dire celle des aménagements de la moitié ouest de la parcelle explorée. Il pourrait délimiter au nord la partie occidentale de l'agglomération. A son extrémité ouest, une anomalie linéaire courbe est

visible. Un profil effectué sur le modèle numérique de terrain obtenu cette année montre qu'il s'agit d'une structure en creux. Sa forme, son emplacement et son orientation pourraient suggérer une chronologie distincte de celle de la majorité des anomalies identifiées.

A l'est de l'axe XIII, l'axe XIV est de dimensions moindres. Il mesure environ 3,50 m de large. Il est orienté depuis le carrefour en direction du nord-ouest avant de former un coude plus fermé vers le nord. Il est visible sur environ 60 m de longueur. Nous perdons ensuite sa trace.

Enfin, à l'est, l'axe XV est d'orientation nord-nord-ouest. Il est visible sur plus de 150 m de longueur et mesure plus de 8 m de large. Il pourrait correspondre à une des voies principales permettant d'atteindre l'agglomération depuis le nord-ouest.

Une campagne de prospection électrique a été conduite sur le sanctuaire sur une surface de 1300 m² (cf. fig. 3). Elle permet d'affirmer que le fanum qui y est situé est de plan circulaire, à galerie périphérique. Deux murets formeraient l'entrée à l'est et le fond à l'ouest du temple. Des bâtiments disposés sur le périmètre occidental du temple sont en outre visibles.

Un relevé LiDAR a été conduit à la fin de l'année 2016 (cf. fig.4). Le MNT qui en est issu permet de repérer des anomalies correspondant à des structures archéologiques ou résultant de phénomènes naturels. Elles offrent par exemple, à l'issue d'une première campagne de cartographie, une vision de la répartition des carrières de calcaire sur la zone, ou encore celle de structures accentuant les ruptures de pente autour du bourg castral du Cheylard (cf. fig. 5, 6).

Elizagoyen Vanessa



Aubas, Auriac-du-Perigord, Les Farges, Montignac - Plaine du chambon
 Fig. 1 : Plan des anomalies magnétiques interprété réunissant les parcelles prospectées au Buy en 2015 et 2016. G. Hulin, Inrap.

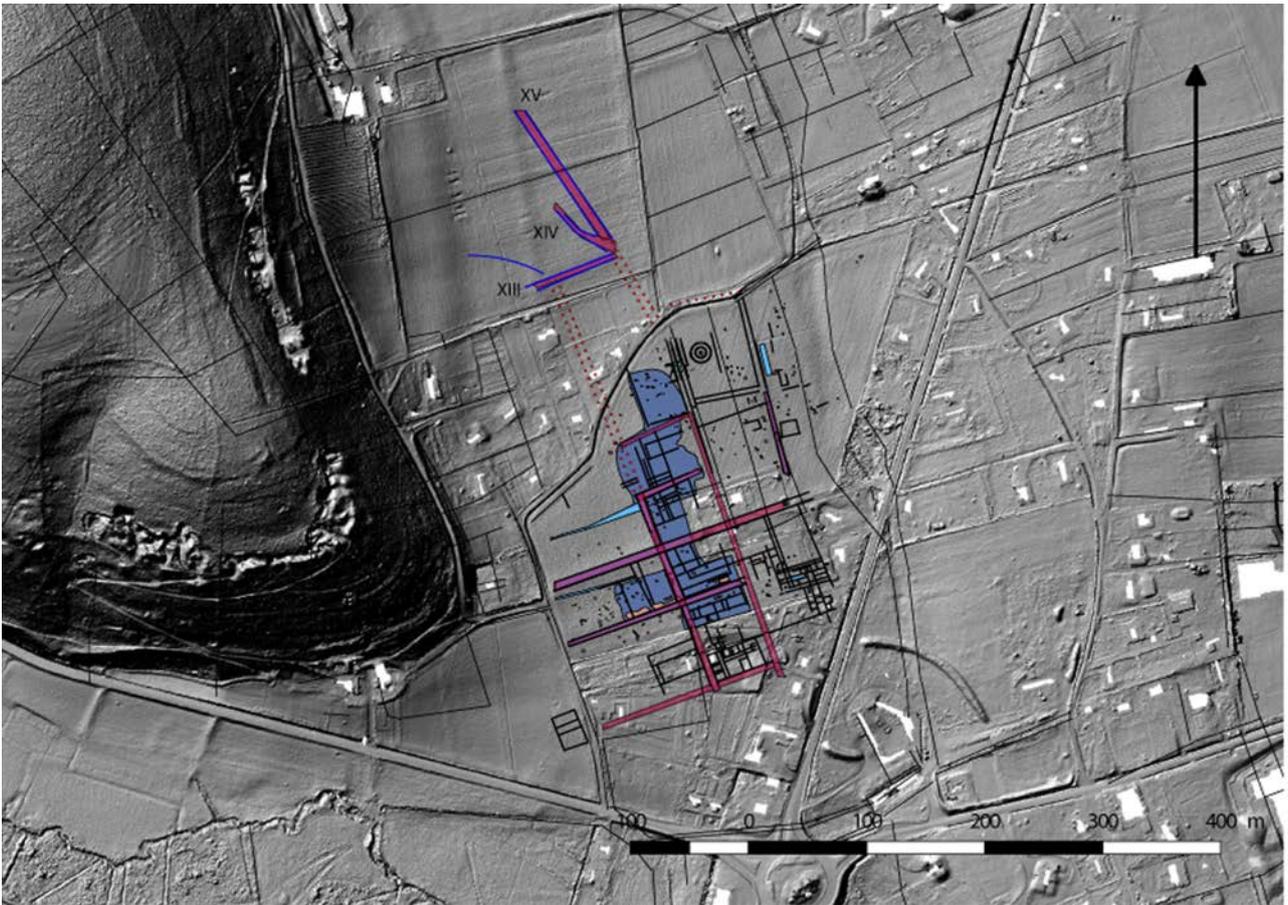


Fig. 2 : Les vestiges de l'agglomération secondaire gallo-romaine projetés un MNT issus du relevé topographique par méthode LiDAR. V.Elizagoyen, Inrap.

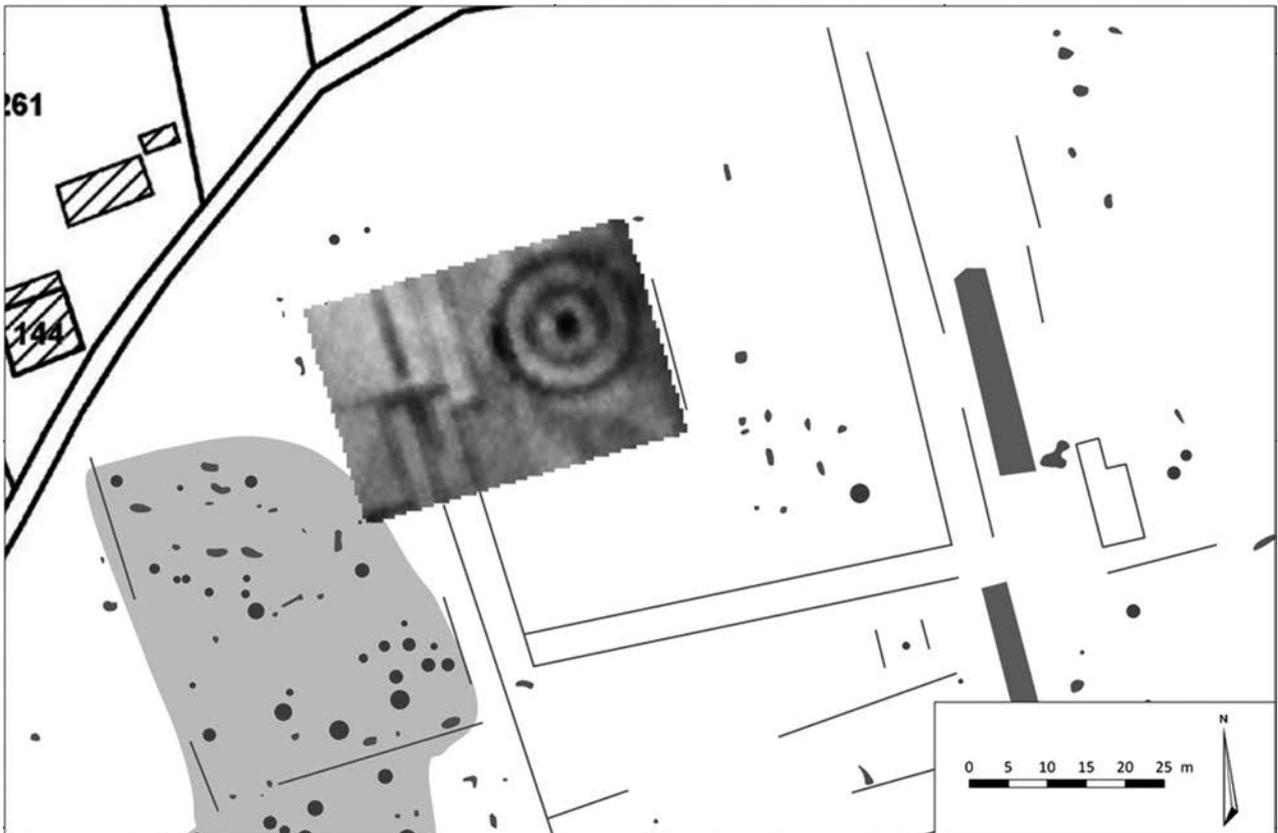
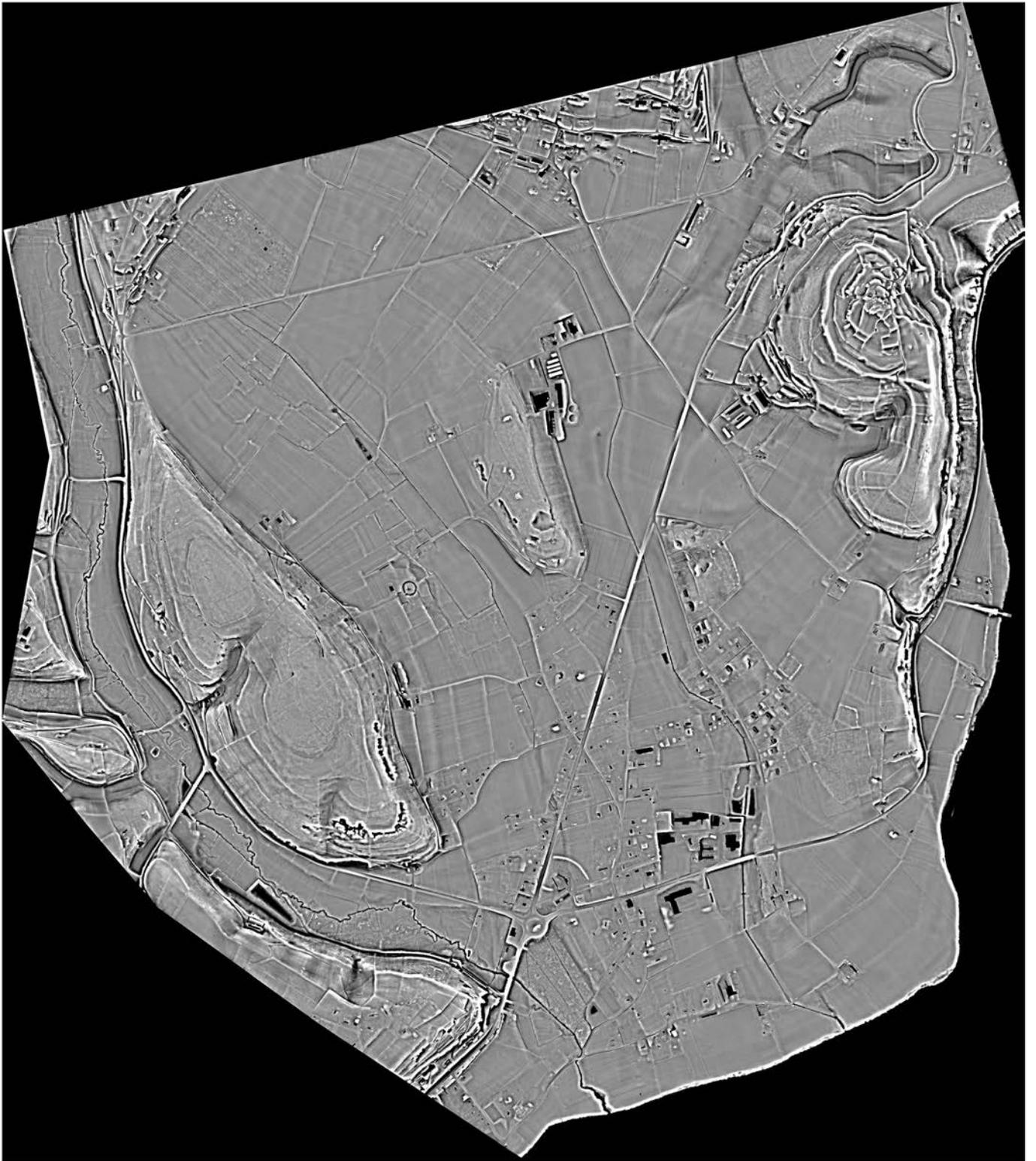


Fig. 3 : Carte de résistivité électrique (profondeur : 0-50 cm) sur fond cadastral (données IGN). G. Hulin, Inrap. V. Elizagoyen, Inrap.



Aubas, Auriac-du-Perigord, Les Farges, Montignac - Plaine du chambon
Fig. 4 : Traitement Simple Local Relief model du MNT (Radius 20) issu du relevé LiDAR réalisé par X. Muth, de l'entreprise Helimap.
V. Elizagoyen, Inrap.

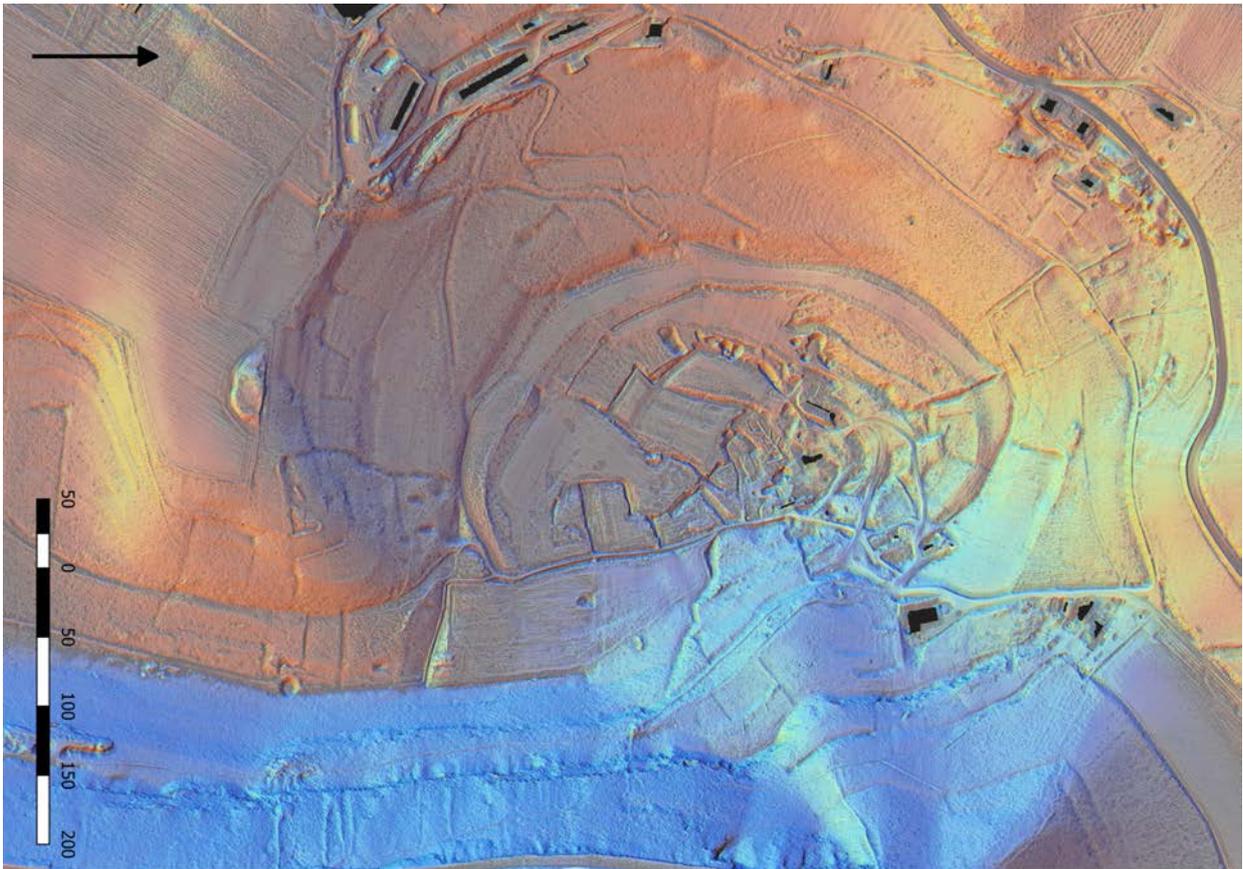


Fig. 5 : Le Cheylard. Superposition de différents traitements du MNT issu du relevé LiDAR réalisé par X. Muth, de l'entreprise Helimap. V. Elizagoyen, Inrap.



Fig. 6 : Anomalies, ponctuelles, linéaires et diffuses du Cheylard : en violet, les anomalies linéaires, en bleu, les anomalies ponctuelles, en jaune, les anomalies diffuses. V. Elizagoyen, Inrap.

AGONAC, BIRAS, CHAMPCEVINEL,
CHATEAU-L'EVEQUE,
CONDAT-SUR-TRINCOU,
CORNILLE, EYVIRAT, EYZERAC,
LA CHAPELLE-FAUCHER, LEMPZOURS,
LIGUEUX, NEGRONDES,
SAINT-FRONT-D'ALEMPS,
SAINT-PIERRE-DE-COLE,
SENCENAC-PUY-DE-FOURCHES,
SORGES, VAUNAC

Prospection diachronique
des campagnes au nord de Périgueux

Notice non parvenue

Teillet Guillaume (Ben)

Gallo-romain

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
PÉRIGUEUX

L'aqueduc de Grand-Font à Vesunna :
analyse des matériaux de construction
et des encroûtements carbonatés.
Approche pluridisciplinaire.

Depuis 2013, des prospections pédestres ont été menées sur le réseau d'eau de la ville antique de Vesunna (Périgueux), en particulier sur l'aqueduc de Grand Font. Ce dernier constitue le principal conduit destiné à l'alimentation en eau de la ville. La

connaissance de cet aqueduc est due aux travaux fondateurs de H. W. de Taillefer et de Ch. Durand, puis plus récemment, de W. Migeon en 2008 et S. Salvé en 2015 lors de diagnostics archéologiques. Cette nouvelle recherche a permis de réactualiser les données :



Canal de l'aqueduc de Grand Font
conservé au musée Vesunna
avec détails des prélèvements et des analyses
au microscope polarisant (L. Borau, F. Sellami).

restitution du tracé sur un plan topographique actuel, relevés topographiques, identification des particularités architecturales du conduit (regards, ponts, captage secondaire, proposition de tracé pour la traversée de l'Isle), mise en rapport avec les structures hydrauliques intra-muros.

En 2016-2017, une étude pluridisciplinaire a été menée en collaboration avec F. Sellami afin d'analyser les matériaux de construction du conduit, mais également, les encroûtements carbonatés qui apparaissaient sur l'épiderme interne du canal. Des prélèvements ont été effectués sur un tronçon du canal situé à Boulazac (secteur de Lamourat), sur la bordure occidentale de la RN 221 ainsi que sur un tronçon conservé au musée archéologique de Vesunna, prélevé par Ch. Durand au début du XXe siècle, provenant du lieu-dit « Le Pavillon ». Au total, cinq lames minces ont été réalisées à partir de ces prélèvements et analysées au microscope polarisant.

L'objectif de ce travail était de tenter de documenter, d'une part, la nature et l'origine des matériaux utilisés dans le lissage des piédroits et des faces internes de l'aqueduc ; d'autre part, le rythme et les conditions de formation des encroûtements calcitiques.

La combinaison des données de terrain et des résultats micromorphologiques a permis d'établir une utilisation massive des matériaux calcaires et des sables argileux de proximité dans la construction de l'aqueduc. Ce sont notamment les sables des

paléosols, conservés sur les anciennes terrasses et sur le plateau, qui ont été préférentiellement recherchés et non ceux des fonds de vallée. De plus, tout au long de son fonctionnement, le conduit ne semble pas avoir été l'objet de curages des dépôts calcitiques, ce qui peut traduire, soit une utilisation de courte durée, soit un flux hydrique relativement peu important, mais vélocé. En effet, la vélocité de la dynamique hydrique s'accompagne régulièrement par un dépôt faible des calcitisations. Trois faciès carbonatés (micritiques, lités sparitiques, buissonnantes) et sans inclusions se distinguent par leur structure sur 2,5 cm d'épaisseur sur les parois. C'est la variation du degré de température et des flux d'air au sein du canal qui sont à l'origine de la formation des différents faciès. En revanche, la pureté des dépôts calcitiques signifie que l'eau canalisée dans cet aqueduc était toujours limpide car aucun revêtement argileux n'a été incorporé au sein de ces dépôts. Cela suppose, qu'en dehors des eaux captées depuis la source, l'aqueduc n'a pas été perturbé par les eaux de ruissellement pourtant abondantes sur la pente, notamment lors des épisodes hivernaux. On peut donc raisonnablement supposer que ce conduit a été parfaitement étanchéifié lors de sa construction, préservant ainsi la qualité de l'eau depuis son captage jusqu'à sa point d'aboutissement, c'est-à-dire Vesunna.

Borau Laetitia, Sellami Farid

BOUZIC, CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, DAGLAN, SAINT-CYBRANET Peuplement préhistorique de la moyenne vallée du Céou

Notice non parvenue

Franklin Jay (Sup)

*Epoques moderne
et contemporaine*

La poterie dans la moyenne vallée de l'Isle

Cette troisième année de recherche thématique s'est centrée sur l'étude des prélèvements effectués sur les nombreux tessonniers mis au jour ces dernières années dans le hameau de Boissonnie à Beauronne lors des travaux de raccordement à l'assainissement collectif.

Le hameau de Boissonnie semblait déjà être le cœur du centre potier de la vallée de la Beauronne par le nombre de mentions de potiers présentes dans les registres d'état civil et les actes notariés. La découverte de sept tessonniers et des restes de plusieurs moulins à vernis dans un rayon de 300 mètres en quelques années semble le confirmer. Cette année d'étude a permis de se pencher sur quatre de ces tessonniers et un moulin à vernis. La grande majorité des productions mises en évidence datent du XVIIIe et du XIXe siècle

et présentent un assez large vaisselier rural : pichets, cruches à eau, différents types de cruches à huile, biberon à animaux, terrines, pots à lessive, assiettes, écuelles, jattes, réchauds, couvercles.

Cependant, une partie de la production peut être datée de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe, grâce à des similitudes de forme avec des assiettes à larges ailes découvertes à Bordeaux place Gambetta ces dernières années.

L'étude des tessonniers restants devraient permettre d'étendre le vaisselier et de préciser la chronologie de certaines productions par comparaison avec celles des provinces voisines notamment la Saintonge.

Chasseigne Ludovic

VALLÉE DE LA DRONNE
ET AUTRES SITES DE LA DORDOGNE
Le triangle Lisle
Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers.
(Ecornebœuf et la Peyrouse)

J'ai poursuivi en 2016, avec l'équipe de l'ADRAHP, la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Les prospections répétées sur le site gallo-romain de Saint-Laurent-de-Gogabaud ont confirmé la présence au centre du site d'un trésor monétaire de la fin du IIIe siècle et première moitié du IVe, probablement enfoui dans une poterie qui a été éclatée par les labours.

Cette prospection a été suivie par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

À cela il faut ajouter la surveillance du site d'Ecornebœuf où, cette année l'absence de travaux menés par les propriétaires n'a pas permis d'observations importantes. La recherche a surtout été orientée au niveau du Point 2 de la pente ouest (BF IIIb et La Tène D2b).

J'ai continué de manière assidue les prospections et observations concernant le bourg gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. Elles m'ont permis de mieux cerner l'occupation gauloise et antique sur le plateau et récolter encore du mobilier intéressant, en particulier en fer, en verre et beaucoup de faune. Ces recherches confirment la présence de trois zones distinctes sur la parcelle 817. La trouvaille d'une fibule de La Tène B met en évidence l'occupation ancienne du bourg gaulois, dès la fin du IVe siècle av. J.-C. Le mobilier témoigne d'une occupation plus dense au cours des IIIe et IIe siècles av. J.-C. mais qui s'étale jusqu'au IIe siècle ap. J.-C. D'autres découvertes sur plusieurs parcelles du site non labourées montrent que le site est beaucoup plus étendu au sud et à l'ouest. Toujours une grande quantité de restes osseux en bon état de conservation qui jonchent le sol sur les trois points zones précitées de la parcelle 817 indiquent des lieux de boucherie sur le site. Comme d'habitude en contexte gaulois en Périgord, la faune découverte est extrêmement fragmentée, les os ayant été brisés volontairement afin d'en extraire la moelle.



Monnaie de la République romaine, TATIVS. Saint-Laurent-de-Gogabaud à Condat-Sur-Trincou. (Cliché C. Chevillot).

Grâce au propriétaire du site, Philippe Gay, un deuxième site antique a été révélé au nord, à La Peyrouse Nord, en bordure de la voie gauloise reliant Ouesona à Aginnum en passant par Excisum. Ce site installé sur une belle terrasse plane au pied d'une source abondante, contrôle le gué aménagé sur le Caudeau et la voie gauloise et antique qui le franchit à cet endroit et descendant de Saint-Maurice. Le mobilier récolté par P. Gay permet de situer chronologiquement l'occupation de ce site du Ier au VIe siècles de notre ère.

J'ai également mené un gros travail d'identification au sol de la voie gauloise entre Vesunna et Aginnum et qui passe par La Peyrouse Nord et La Peyrouse. J'ai pu, non pas trouver le tracé exact de cette voie, mais ses grandes lignes. J'ai remarqué une chose intéressante, elle est bordée tout le long par des mottes castrales, ce qui laisse supposer une utilisation de cette voie jusqu'au Haut Moyen Âge. D'ailleurs, à Saint-Maurice, peu avant le gué sur le Caudeau, se remarque la présence d'un cimetière mérovingien, d'une église et d'un château.

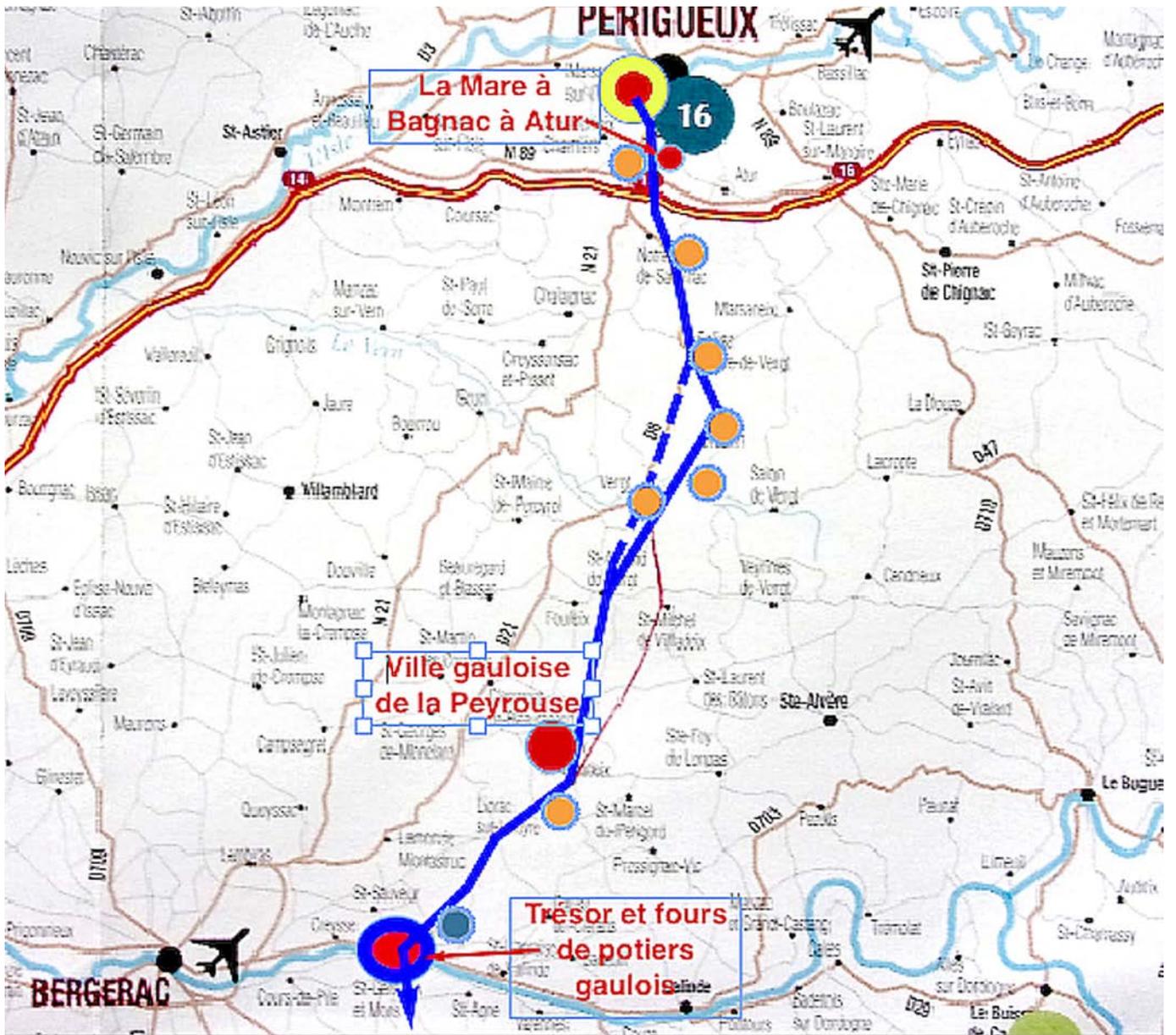
La rencontre avec Alain Clément a permis d'inventorier une ancienne collection constituée dans la région de Vanxains entre 1883 et 1939. Dans celle-ci beaucoup de pièces datent du Moustérien. Il y a également du Néolithique avec un atelier de préformes de lames de haches en silex.

Nos recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti, grâce à une collaboration étroite avec Pierre et Anne-Marie Pétrequin, à l'identification des gîtes de matière première dans la région de Thiviers, à Sarrazac. Des analyses sont en cours, dans le cadre du projet « Jade » pour l'identification de cette matière particulière. De nouvelles découvertes de fragments d'anneaux-disques viennent compléter cette recherche. Début 2017, dans la série « Jade », ces ateliers ont été publiés sous la houlette de Pierre Pétrequin



Chevillot Christian

Fibule de La Tène B. Site gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. (Cliché C. Chevillot).
Fibule mérovingienne. Site antique de La Peyrouse Nord à Saint-Félix-de-Villadeix. (Cliché C. Chevillot).



En haut : Hypothèse pour le tracé de la voie gauloise de Ouesona à Aginum jusqu'à la Dordogne. (Cartographie C. Chevillot).
 En bas : Os gravé du Magdalénien du site de la grotte de Rochereil (Grand-Brassac). (Cliché C. Chevillot).
 Hache bipenne de Marsaneix. Ex. Coll. Faure à Vanxains. (Cliché C. Chevillot).

